

NHOA

Société anonyme

28, rue de Londres

75009 PARIS

France

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024

RBB Business advisors

133 bis, rue de l'Université

75007 Paris

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régional de Paris

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

NHOA

Société anonyme

28, rue de Londres

75009 PARIS

France

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux actionnaires de la société NHOA

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 29 juillet 2024

Les commissaires aux comptes

RBB Business advisors Deloitte & Associés



Marc BAIJOT



Benjamin HADDAD

NHΩA

RAPPORT D'ACTIVITÉ S1 2024
au 30 juin 2024

Sommaire

1.	RAPPORT D'ACTIVITÉ	4
1.1	Glossaire.....	5
1.2	NHOA S.A., la société mère	11
1.3	Perspectives	11
1.4	Résumé des résultats du groupe au premier semestre 2024.....	13
1.5	Événements significatifs durant la période	16
1.6	Événements successifs	20
1.7	Facteurs de risques et incertitudes.....	21
1.8	Transactions entre parties liées.....	21
2.	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	22
2.1	Compte de résultat consolidé	22
2.2	Etat consolidé des autres éléments du résultat global	23
2.3	Bilan consolidé	24
2.4	Tableau consolidé de variation des capitaux propres	25
2.5	Tableau consolidé des flux de trésorerie	26
3.	REGLES ET METHODES COMPTABLES	27
3.1	Principes comptables et évolution des méthodes.....	27
3.1.1.	Nouvelles méthodes.....	27
3.1.2.	Impact de la crise au Moyen-Orient	29
3.1.3.	Impacts de la crise ukrainienne	29
3.2	Présentation des états financiers	30
3.3	Devise fonctionnelle et de présentation	30
3.4	Utilisation des estimations	30
3.5	Définition des indicateurs clés de performance.....	32
3.6	Information sectorielle	32
3.7	Evolution du périmètre de consolidation.....	32
3.8	Indicateurs clés de performance	35
3.9	Principaux principes comptables.....	38
3.9.1	Regroupements d'entreprises	38
3.9.2	Instruments financiers.....	39
3.9.3	Dérivés de couverture de flux de trésorerie.....	40
3.9.4	Capitaux propres	41
3.9.5	Immobilisations corporelles.....	41
3.9.6	Immobilisations incorporelles.....	42
3.9.7	Dépréciation d'actifs	43
3.9.8	Stocks	44
3.9.9	Avantages du personnel.....	45
3.9.10	Provisions.....	46
3.9.11	Comptabilisation du chiffre d'affaires	46
3.9.12	Impôt sur les sociétés	47
3.9.13	Actions propres et bénéfice par action	48
3.9.14	Autres informations	49
4.	INFORMATION SECTORIELLE	50
4.1	Informations par secteurs d'activités	51
4.1.1	NHOA Energy.....	51

4.1.2.	Free2move eSolutions.....	53
4.1.3.	Atlante	53
4.1.4.	Corporate	53
4.1.5.	Customer concentration.....	54
5.	NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	55
5.1	Produits des activités ordinaires	55
5.2	Coût des biens et services vendus	56
5.3	Coûts liés au personnel.....	57
5.4	Autres charges d'exploitation.....	57
5.5	EBITDA (hors stock-options et plans d'intéressement) (non-IFRS).....	58
5.6	Amortissements et dépréciations	59
5.7	Pertes de valeur et autres provisions.....	59
5.8	Charges non récurrentes et coûts d'intégration.....	59
5.9	Plan d'intéressement.....	60
5.10	EBIT.....	61
5.11	Résultat financier net	61
5.12	Impôts	62
5.13	Résultat Net	62
5.14	Immobilisations Corporelles	62
5.15	Immobilisations Incorporelles	64
5.16	Autres actifs financiers non courants	66
5.17	Créances commerciales	67
5.18	Actifs constitués de contrats	67
5.19	Stocks	69
5.20	Autres actifs courants et autres actifs financiers courants	69
5.21	Trésorerie et équivalents de trésorerie	70
5.22	Capitaux propres	70
5.23	Avantages du personnel et plan d'intéressement	71
5.24	Impôts différés passifs non courants.....	72
5.25	Dettes fournisseurs	72
5.26	Autres passifs courants et non courants	73
5.27	Emprunts et autres dettes financières	75
5.28	Endettement financier net.....	81
5.29	Informations relatives aux parties liées	82
5.29.1.	Opérations intragroupe	82
5.29.2.	Principales conventions conclues avec les parties liées	83
5.30	Engagements liés aux opérations de financement et autres engagements hors bilan	85
5.31	Evénements postérieurs à la clôture	85
5.32	Table de concordance.....	86
6.	Certification par la personne responsable	87

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le rapport suivant a été examiné par le Conseil d'Administration en date du 25 juillet 2024 et a fait l'objet d'un examen par les Commissaires aux comptes.

Ce rapport a fait l'objet d'une traduction en anglais du rapport semestriel d'activité de NHOA réalisé en français, uniquement dans le but de faciliter la lecture pour les anglophones. En cas de différence la version française prime.

Les informations concernant les marchés où NHOA est présent et qui apparaissent dans ce rapport d'activité proviennent de sources externes et/ou d'analyses internes à NHOA. Compte tenu de l'évolution rapide qui caractérise le secteur mondial de l'énergie, ces informations pourraient être erronées ou ne plus être à jour. Le développement des activités du Groupe pourrait donc être différent de celui décrit dans le rapport d'activité semestriel et les déclarations et informations présentées pourraient être erronées.

Les déclarations contenues dans le présent document, notamment à la section 1.3 Perspectives du rapport semestriel d'activités, se basent sur des hypothèses et des estimations qui pourraient évoluer ou être impactées par des risques, incertitudes (concernant particulièrement l'environnement économique, financier, concurrentiel, réglementaire et climatique) et d'autres facteurs qui pourraient conduire les résultats futurs et la performance du Groupe à être considérablement différents par rapport aux objectifs présentés. Les déclarations contenues dans le présent document, notamment à la section 1.3 Perspectives du rapport semestriel d'activités, se basent sur des hypothèses et des estimations qui pourraient évoluer ou être impactées par des risques, incertitudes (concernant particulièrement l'environnement économique, financier, concurrentiel, réglementaire et climatique) et d'autres facteurs qui pourraient conduire les résultats futurs et la performance du Groupe à être considérablement différents par rapport aux objectifs présentés. Ces éléments comprennent la variation de l'environnement économique et commercial, la régulation ainsi que les facteurs indiqués au chapitre 3 du Document d'Enregistrement Universel 2023.

Il convient de souligner que les résultats semestriels de NHOA ne sont pas représentatifs des résultats annuels.

1.1 Glossaire

Dans les présents états financiers, semestriels les termes ci-dessous ont, sauf disposition contraire, la signification suivante:

- **2021 Rights Issue** signifie l'augmentation de capital avec droits préférentiels de souscription des actionnaires de 139.924.785,60€ réalisée le 29 novembre 2021.
- **2023 Rights Issue** signifie l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription des actionnaires de 249.663.040€ réalisée le 15 septembre 2023.
- **2024 Document de Référence.** Le Document de Référence enregistrée le 12 avril 2024 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), en application de son règlement général, et notamment de son article 212-3, sous le numéro D.24-0279.
- **AC** (Alternate Current) signifie courant alternatif.
- **Acquisition par TCC** désigne la prise de participation stratégique par TCC dans ENGIE EPS (désormais NHOA S.A.) représentant 60,48% de son capital et de ses droits de vote, clôturée le 20 juillet 2021.
- **Alpis désigne Alpis S.A.S.**, une société par actions simplifiée française dont le siège sociale est situé au 93 Boulevard Haussman, Paris 75008, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 981 947 674.
- **AMF** signifie l'Autorité des marchés financiers.
- **Atlante** désigne Atlante S.r.l., une société italienne à responsabilité limitée dont le siège social est situé à Piazzale Lodi 3, 20137 Milan, Italie, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro MI - 2635708.
- **Atlante France** désigne Atlante France S.A.S., une société par actions simplifiée française dont le siège sociale est situé à 93 Boulevard Haussmann - 75008 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 911482628.
- **Atlante Iberia** désigne Atlante Iberia S.L., une société à responsabilité limitée espagnole dont le siège est situé à CL de Paris, 45 - 08029 Barcelone, Espagne, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Barcelone sous le numéro NIF B09817859.
- **Atlante Infra Portugal** désigne Atlante Infra Portugal S.A, une société anonyme portugaise dont le siège social est situé au Centro Empresarial Torres de Lisboa, Torre G, Rua Tomás da Fonseca, parish of São Domingos de Benfica, 1600-209 Lisbonne, Portugal, et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Lisbonne sous le numero NIPC 513989536.
- **Atlante Italia (ou Atlante IT)** désigne Atlante Italia s.r.l. (anciennement Ressorlar Charging S.r.l.), une société italienne à responsabilité limitée dont le siège social est situé à Piazzale Lodi, 3 - 20137 Milan, Italie, et qui est inscrite au registre du commerce et des sociétés de Milan sous le numéro MI - 2697776.
- **Atlante Portugal** désigne Atlante Fast Charging Portugal, Unipessoal LDA, une société à responsabilité limitée portugaise dont le siège social est situé au Centro Empresarial Torres de Lisboa, Torre G, Rua Tomás da Fonseca, Freguesia of São Domingos de Benfica, 1600-209 Lisbonne, Portugal, et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Lisbonne sous le numero NIPC 517069474.
- **Projet Atlante** désigne le projet présenté par NHOA le 23 juillet 2021, visant à développer un grand réseau de recharge rapide en Europe, et intégrant des systèmes de stockage et une technologie qui pourrait stabiliser les réseaux électriques nationaux.
- **Augmentation de Capital Proposée** désigne l'augmentation de capital annoncée le 27 septembre 2021, d'environ 140 millions d'euros, afin de consolider la structure capitalistique de NHOA dans le cadre du Masterplan10x et des financements initiaux des Ambitions Stratégiques, qui fait l'objet d'un engagement irrévocable de souscription de TCC afin d'assurer 75% de son montant (soit 105 millions d'euros).

- **Backlog ou projet Backlog** désigne, à une date donnée, les revenus estimés et autres revenus attribuables (1) aux bons de commande reçus, aux contrats signés et aux projets attribués à la date des présentes, et (2) aux contrats de développement de projets associés à un contrat d'achat d'électricité, lorsque la valeur convenue est un prix par kWh d'électricité et une quantité de MW à installer.
- **BESS** (Battery Energy Storage Systems) signifie système de stockage de l'énergie sur batteries.
- **BMS** (Batteries Management System) signifie système de gestion de batteries.
- **Bons de Souscriptions d'Action** désigne les bons de souscription d'actions permettant, lors de l'exercice, de souscrire des actions de la Société, émis par le Conseil d'Administration en vertu d'une autorisation donnée par l'Assemblée Générale extraordinaire de la Société du 16 février 2015 (18e résolution) et 21 juin 2016 (21e résolution), exercés par leurs bénéficiaires, ou remplacés par des SARs en cas de bons de souscriptions d'actions non exercés.
- **BU ou business unit** désigne les unités commerciales du groupe NHOA, à savoir Energy Storage BU, e-Mobility BU, EV Fastcharging Network BU.
- **CAE (Power Purchase Agreement dit PPA)** désigne le contrat d'achat d'électricité entre deux parties, dont l'une est un producteur d'électricité (le vendeur) et dont l'autre cherche à acheter de l'électricité (l'acheteur).
- **Carnet de commandes ou le Carnet de Commandes des Projets** désigne le chiffre d'affaires estimé à venir et les autres produits à venir attribuables aux (i) bons de commandes reçus, aux contrats signés et aux projets sécurisés et (ii) Contrats de Développement de Projets sécurisés par un CAE dont la valeur convenue est un prix au kWh d'électricité et une quantité de MW à installer. Lorsque l'exécution d'un contrat ou d'un projet a commencé, le montant enregistré en Carnet de Commandes est calculé comme (A) le prix de transaction des bons de commande, contrats ou projets concernés sous (i) et (ii) ci-dessus, moins (B) le montant des revenus enregistrés, à la date de référence, conformément à la norme IFRS 15 (représentant le montant du prix de transaction affecté aux obligations de performance exécutées à la date de référence).
- **CEN** désigne Comores Énergies Nouvelles S.A.R.L., une société à responsabilité limitée régie par l'Acte Uniforme révisé de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêts économiques adopté le 30 janvier 2014 à Ouagadougou (Burkina Faso) ainsi que par toutes lois complémentaires ou modificatrices ultérieures. Son siège social se situe au Ridjal Building, Moroni - Dar Saanda, PO 2223, Moroni, Archipel des Comores.
- **CO2** signifie dioxyde de carbone.
- **CODM** signifie Principal décideur opérationnel.
- **Commissaires aux Comptes** désigne les commissaires aux comptes de la Société, comme indiqués dans la section 2 du Document d'Enregistrement Universel.
- **Comptes consolidés du Groupe NHOA** désigne les Comptes Consolidés de la Société, établis conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union Européenne.
- **Conseil d'Administration** désigne le Conseil d'Administration de la Société en place et dans sa composition existante à la date de publication du présent Document d'Enregistrement Universel, sauf si le contexte en exige autrement.
- **Contrat d'Achat d'Actions par ENGIE** désigne le contrat d'achat d'actions conclu entre GDF International et les actionnaires majoritaires de la Société, signé le 24 janvier 2018.
- **Contrat d'Achat d'Actions par TCC** désigne le contrat d'achat d'actions conclu le 19 avril 2021 entre ENGIE et TCC pour la vente de la participation d'ENGIE de 60,48% du capital social d'ENGIE EPS S.A. (désormais NHOA S.A.).
- **Contrats Sécurisés** désigne les projets attribués pour lequel la signature de l'ensemble complet des accords n'est pas encore achevée. Typiquement, lorsque NHOA reçoit un appel d'offres, il s'agit généralement d'un financement de projet, plusieurs étapes

doivent être franchies (c'est-à-dire l'accord EPC, l'avis de procédure, l'autorisation de signature). Les « Contrats Sécurisés » ne font plus partie du « Pipeline » mais ne font pas encore partie du « Carnet de commandes ». Ils n'intègrent cette catégorie qu'une fois les conditions de la documentation et les autorisations de projet définis.

- **DC** signifie courant continu.
- **Développement de Projets** désigne l'action de NHOA, directement ou avec ses partenaires, pour développer, devenir propriétaire et gérer le système de production et de stockage d'électricité, et conclure le CAE associé.
- **DG** signifie Directeur Général.
- **Document d'Enregistrement Universel 2022** désigne le Document enregistré le 27 avril 2023 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), conformément à son règlement général, et notamment son article 212-3, sous le numéro D.23-0366.
- **easyWallbox** désigne une borne de recharge résidentielle spéciale pour les véhicules électriques mise au point et brevetée par le Groupe NHOA.
- **EMS** (Energy Management System) désigne les systèmes de gestion d'énergie.
- **Energy Storage BU** désigne la business unit du groupe NHOA dédiée au stockage de l'énergie, représentée par NHOA Energy et ses filiales.
- **ENGIE** désigne ENGIE S.A., société anonyme de droit français, dont le siège social est situé au 1, place Samuel de Champlain – 92400 Courbevoie, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 542 107 651.
- **EPC** (Engineering, Procurement and Construction contract) signifie le contrat d'Ingénierie, Approvisionnement et Construction.
- **EPS Manufacturing** désigne Electro Power Systems Manufacturing S.r.l. (précédemment Electro Power Systems S.p.A.), société à responsabilité limitée de droit italien dont le siège social est situé Via Anton Francesco Grazzini 14, Milan, Italie, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro MI2073745.
- **Euronext Paris** désigne le marché réglementé d'Euronext à Paris.
- **EV** signifie véhicule électrique.
- **EV Fastcharging Network BU** désigne l'unité commerciale du groupe NHOA dédiée à l'infrastructure des VE, représentée par Atlante et ses filiales.
- **e-mobility ou Solutions de Mobilité** signifie electric mobility (mobilité électrique) et désigne les moyens techniques de contrôle pour la gestion des dispositifs dans les Véhicules Electriques et Hybrides complets en collaboration avec les fournisseurs de dispositifs électriques qualifiés en tant que fournisseurs dans le secteur de l'automobile.
- **e-Mobility BU ou BU Mobilité**: la business unit du groupe NHOA dédiée à l'e-mobilité, représentée par F2MeS et ses filiales.
- **F2MeSolutions (ou F2M, ou F2MeS)** désigne Free2move eSolutions S.p.A. (anciennement EPS e-Mobility S.r.l.), société italienne à responsabilité limitée dont le siège social est situé en Piazzale Lodi 3 – 20137 Milan, Italie et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro 11479180967.
- **F2MeS France** désigne Free2move eSolutions France S.A.S., une société par actions simplifiées (Société à associé unique) française, dont le siège social est situé au 93 Boulevard Haussmann 75008, Paris, France, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 913 422 986.
- **F2MeS Germany** désigne Free2move eSolutions Germany GmbH dont le siège social est situé en Steuerberatung, Oberlindau 54-56, 60323 Frankfurt am Main.
- **F2MeS Marocco** désigne Free2move eSolutions Marocco Sarl, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé Zone industrielle Atlantic Free Zone, Rn 4, Commune Amer Saflia – Kénitra, et enregistrée sous le numéro d'identification fiscale 65963905.

- **F2MeS North America** désigne Free2move eSolutions North America LLC, une société à responsabilité limitée américaine, en vertu de la Loi du Delaware sur les sociétés à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au 251 Little Falls Drive, Wilmington, County of New Castle, Delaware, 19808.
- **F2MeS Spain désigne** Free2move eSolutions Spain SL, une société à responsabilité limitée dont le siège social est situé en C/ Eduardo Barreiros, n° 110, 28041, Madrid (Spain).
- **F2MeS UK** désigne Free2move eSolutions UK Ltd, une société à responsabilité limitée dont le siège social est situé à St Matthews House Quays Office Business Park, Conference Avenue, Portishead, United Kingdom, BS20 7LZ.
- **FCA ou FCA / Stellantis** signifie FCA Italy SpA une société à responsabilité limitée dûment constituée et valablement existante en vertu des lois italiennes, ayant son siège social à Turin, C.so Giovanni Agnelli 200, code fiscal et numéro de TVA 07973780013, sous la direction et coordination de Stellantis NV, conformément à l'article 2497 du Code civil italien.
- **GDF International** désigne GDF International, société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social à Courbevoie (92400), 1 place Samuel de Champlain (France) et immatriculée au Registre du Commerce de Nanterre sous le numéro 622 048 965.
- **GW** signifie Gigawatt.
- **GWh** signifie Gigawatt/heure.
- **HyESS® or HyESS** désigne les Systèmes de Stockage d'Énergies Hybrides. Le brevet a été enregistré le 26 février 2016.
- **Joint-Venture** indique la joint-venture entre FCA et EPS Italia (maintenant NHOA Energy).
- **IT** signifie technologies de l'information.
- **kVA** signifie kilovolt Ampère.
- **KW** signifie Kilowatt.
- **KWh** signifie Kilowatt/heure.
- **Ligne de Produits** désigne chacune des trois lignes de solutions offertes par NHOA.
- **m2** signifie mètres carrés.
- **Module d'hydrogène** désigne un système de stockage d'énergie basé sur l'hydrogène comprenant i) un électrolyseur qui utilise l'électricité pour diviser les molécules d'eau en hydrogène et en oxygène ii) une unité de stockage pour entreposer l'hydrogène résultant sous forme gazeuse ou autre forme et iii) une pile à combustible pour convertir l'hydrogène et l'oxygène en électricité sur demande, en libérant de l'eau.
- **ms** signifie milliseconde.
- **MW** signifie Mégawatt.
- **MWh** signifie Mégawatt/heure.
- **NHOA ou Groupe NHOA** désigne la Société et ses filiales, i.e. NHOA Energy, EPS Manufacturing, NHOA Corporate, F2MeSolutions, F2MeSolutions France, Free2move eSolutions North America, Free2move UK, Free2move Spain, Free2move Germany, Comores Energies Nouvelles S.a.r.l., NHOA Americas, NHOA Australia, NHOA Latam, NHOA UK, NHOA Taiwan, NHOA Spain, Atlante Srl, Atlante France, Atlante Fast Charging Portugal, Atlante Infra Potugal, Atlante Italia, Atlante Iberia et Alpis.
- **NHOA Americas** désigne la société NHOA Americas LLC, société à responsabilité limitée constituée conformément au droit du Delaware, Etats-Unis, dont le siège social est situé au 251 Little Falls Drive, Wilmington, DE 19808, New Castle County, Delaware.
- **NHOA Australia** désigne la société NHOA Australia Pty Ltd, société australienne à responsabilité limitée, dont le siège social est situé à la Baker Mckenzie Tower One

International Towers Sydney, Level 46 100 Barangaroo, Avenue Barangaroo, New South Wales 2000, Australie.

- **NHOA Calliope** désigne la société NHOA Calliope S.r.l. (anciennement Atlante TopCo S.r.l.), société italienne à responsabilité limitée, dont le siège social est situé à Piazzale Lodi 3, Milan, Italie, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan Monza Brianza Lodi sous le numéro 12266700967. Le 29 mai 2023, NHOA Calliope a été fusionnée avec NHOA Corporate.
- **NHOA Corporate** désigne la société NHOA Corporate S.r.l., société italienne à responsabilité limitée, dont le dont le siège social est situé à Piazzale Lodi 3, 20137 Milan, Italie, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan Monza Brianza Lodi sous le numéro 12682340968.
- **NHOA Energy** désigne NHOA Energy S.r.l. (anciennement Engie EPS Italia S.r.l., Elvi Energy S.r.l. et EPS Elvi Energy S.r.l.), société italienne à responsabilité limitée dont le siège social est situé à Piazzale Lodi 3, Milan, Italie, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro MI 2082791.
- **NHOA Latam** désigne NHOA Latam S.A.C., une société fermée privée (sociedad anónima cerrada) domiciliée dans la province et le département de Lima, détenue à 90 % par NHOA Energy et à 10 % par NHOA Americas.
- **NHOA S.A. ou la Société** désigne la société NHOA S.A. (anciennement ENGIE EPS S.A.), société anonyme dont le siège social est situé au 28 rue de Londres, 75009 Paris, France, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 808 631 691.
- **NHOA Spain** désigne New Horizons Ahead Energy Spain SL, une société constituée en Espagne et domiciliée à Paseo de la Castellana 59, 28046, Madrid.
- **NHOA Taiwan** désigne NHOA Taiwan Ltd, une société à responsabilité limitée constituée en vertu de la loi sur les sociétés de la République de Chine (Taiwan), dont le siège social est situé à 11 F., No. 113, Sec. 2, Zhongshan N. Rd., Zhongshan Dist., Taipei City 104414, Taiwan.
- **NHOA UK** désigne NHOA UK Ltd, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Royaume-Uni, dont le siège social est situé à St Matthews House, Quays Office Park, Conference Avenue, Portishead, Bristol, BS20 7LZ, et qui est détenue à 100 % par NHOA Energy.
- **NPD Italy 1 désigne NPD Italy 1 S.r.l.**, une société italienne à responsabilité limitée dont le siège social est situé à Piazzale Lodi 3, 20137 Milan, en Italie, et qui est inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Milan sous le numéro MI - 2720617 I.
- **Offre de TCC** désigne l'offre publique d'achat simplifiée ayant pour objet les actions en circulation de NHOA, déposée par TCC.
- **O&M** signifie opérations et maintenance.
- **P2P** signifie Power to Power.
- **PCS** (Power Conversion Systems) désigne les systèmes de conversion de courant.
- **Pipeline** désigne l'estimation, à date, du montant des projets potentiels, appels d'offres et soumissions auxquels NHOA à décider de participer ou de répondre.
- **Prises de commandes** se composent du total de la valeur des contrats exprimée en MW ou en euros correspondant à l'ensemble des commandes reçues, des contrats signés et des projets sécurisés sur une période.
- **Projets en Développement** est un indicateur représentant l'équivalent de capacité (i) du Carnet de Commandes, en termes de contrats d'approvisionnement clé en main ou EPC signés et donc à l'exclusion des contrats de développement de projets associés à un contrat d'achat d'électricité (CAE) (voir point (ii) de la définition du Carnet de Commandes), et (ii) les Contrats Sécurisés.
- **PV** signifie Photovoltaïque.

- **R&D** signifie recherche et développement.
- **Réponse à la Demande** signifie que les consommateurs ont la possibilité de jouer un rôle important dans l'exploitation du réseau électrique en réduisant ou en déplaçant leur consommation d'électricité pendant les périodes de pointe, en réponse à des tarifs basés sur le temps ou à d'autres formes d'incitations financières. Les programmes de réponse à la demande sont utilisés par les planificateurs et les opérateurs de réseaux électriques comme choix de ressources afin d'équilibrer l'offre et la demande. De tels programmes peuvent réduire le coût de l'électricité sur les marchés de gros et, partant, entraîner une baisse des tarifs de détail. Les méthodes d'engagement des clients dans les efforts de réponse à la demande comprennent l'offre de tarifs basés sur le temps, tels que la tarification au moment de l'utilisation, la tarification de pointe critique, la tarification de pointe variable, la tarification en temps réel et les rabais de pointe critique. Elles comprennent également des programmes de contrôle direct de la charge qui donnent aux compagnies d'électricité la possibilité d'allumer et d'éteindre les climatiseurs et les chauffe-eaux pendant les périodes de pointe, en échange d'une incitation financière et de factures d'électricité moins élevées.
- **Réserve Tournante** (spinning reserve) désigne la capacité de production qui est en réseau mais sans charge, capable de réagir rapidement en cas de besoin pour plusieurs minutes (réserve primaire) ou plusieurs heures (réserve secondaire).
- **RFID** (Radio-Frequency Identification) signifie technologie permettant d'identifier et/ou de stocker automatiquement des informations sur des objets, des animaux ou des personnes.
- **SARs** désigne des Stock Appreciation Rights, un instrument « cash » ayant remplacé les Stock-Options et Bons de Souscription d'actions existants, reproduisant le profil économique d'une stock-option ou d'un bon de souscription d'actions.
- **Solutions de Support au Réseau ou Solutions Connectées au Réseau** (Grid Support Solutions ou Grid Connected Solutions) désigne les systèmes de stockage hybride développées afin de stabiliser les réseaux électriques dans les pays en voies de développement, fortement visés par les énergies renouvelables.
- **Sonae Sierra** désigne une société immobilière multinationale constituée au Portugal en 1989, détenue par Sonae, SGPS (Portugal) à 90 % et Grosvenor Group Limited (Royaume-Uni) à 10 %.
- **Stellantis** désigne Stellantis NV, un constructeur automobile multinational dont le siège est à Amsterdam, aux Pays-Bas, qui a été formé en 2021 par la fusion de la société italo-américaine Fiat Chrysler Automobiles et de la société française Groupe PSA sur la base d'un accord de fusion transfrontalier 50-50 et ses filiales.
- **TCC** désigne TCC Group Holdings, anciennement Taiwan Cement Corporation, une société cotée sur le Taiwan Stock Exchange (TWSE:1101) ayant son siège sociale au N° 113, Sec 2. Zhongshan North Road, Taipei, Taiwan.
- **TCC Group** désigne TCC et ses filiales.
- **TCEH** désigne Taiwan Cement Europe Holdings B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) de droit néerlandais dont le siège social est situé Strawinskylaan 3051, 1077 ZX, Amsterdam, Pays-Bas et qui est inscrite au registre néerlandais des sociétés sous le numéro 82637970.
- **V** signifie Volt.
- **V2G** signifie vehicle to grid ou véhicule-réseau.
- **Véhicules Electriques et Hybrides** désigne les véhicules qui fonctionnent sur batterie et les véhicules qui combinent la transmission électrique et un moteur à combustion interne (Internal Combustion Engine, ICE).
- **W** signifie Watt.
- **Wh** signifie Watt/heure.

- **µs** signifie microsecondes.

1.2 NHOA S.A., la société mère

NHOA S.A., société anonyme de droit français, dont le siège social est situé au 93, boulevard Haussmann 75008 , Paris (France), et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 808 631 691, a été constituée et immatriculée le 26 décembre 2014. Ses actions ont été admises aux négociations sur Euronext Paris le 21 avril 2015.

Voici les détails de NHOA S.A. :

Adresse du siège social de l'entité : 28 rue de Londres, Paris (France) ;

Pays de constitution: France ;

Principal lieu d'activité: Italie ;

Description de la nature des opérations et des principales activités de l'entité: L'activité principale de la société est la recherche, la production et la commercialisation de nouvelles technologies et d'applications dans le domaine de l'énergie et de l'environnement;

Nom de l'entité mère : Taiwan Cement Europe Holdings B.V. ;

Nom de la société mère ultime du groupe : TCC Group Holdings.

1.3 Perspectives

NHOA S.A. (précédemment Engie EPS), acteur mondial dans le stockage d'énergie, la mobilité électrique les réseaux de recharge rapide et ultra-rapide pour véhicules électriques, développe des technologies qui permettent la transition vers une énergie propre et une mobilité durable.

En 2021, l'ancien actionnaire majoritaire ENGIE a annoncé la signature d'un accord de vente avec la société taiwanaise TCC Group Holdings, précédemment Taiwan Cement Corporation pour sa participation de 60,5 % dans le capital social.

L'actionnaire majoritaire actuel, TCC, représente l'un des principaux groupes industriels en Asie, opérant dans le secteur de la fabrication de batteries, la production de ciment, la production d'électricité, les services environnementaux, chimiques, logistiques et liés aux infrastructures. Suite à la signature de la transaction, ENGIE EPS S.A. est devenue NHOA S.A. (New HOrizons Ahead).

La transaction a été conclue en date du 20 juillet 2021 après que l'ensemble des conditions préalablement convenues dans l'accord de vente aient été réunies, et l'obtention des autorisations réglementaires requises: les autorisations de la Fair Trade Commission taiwanaise, du Comité d'Investissement du Ministère de l'Economie de Taiwan et du gouvernement italien qui avait concédé son "Golden Power" en vertu du décret législatif n° 21/2012.

Le 29 novembre 2021, NHOA S.A. a annoncé le succès de son augmentation de capital avec droits préférentiels de souscription des actionnaires de 139.924.785,60€. Le processus s'est conclu par l'émission de 12.766.860 nouvelles actions au prix de 10,96€ par action. À l'issue du règlement de l'émission de droits, le capital social de la société s'élève à 5.106.744,00 euros, divisé en 25.533.720 actions de 0,20 euro de valeur nominale chacune.

Dans ce contexte, un nouveau modèle opérationnel simplifié a été introduit qui s'articule autour de trois Lignes Globales d'Activité (B.L.):

- (i) **La BU Energy Storage, représentée par NHOA Energy** dirigée par Giuseppe Artizzu en tant que Directeur Général, offrant dans trois zones géographiques (Amériques, EMEA et Asie-Pacifique) (a) des solutions de stockage conçues pour soutenir les réseaux de transmission et de distribution face à la pénétration croissante de sources renouvelables intermittentes, et (b) des solutions de stockage distribuées pour répondre aux besoins de durabilité, d'accessibilité et de fiabilité des secteurs industriels et de production d'électricité, avec l'inclusion potentielle de solutions à base d'hydrogène. NHOA Energy a structuré sa présence mondiale à travers quatre sièges opérationnels: Milan pour la région EMEA, Houston pour les Amériques, Perth pour l'Australie et la région du Pacifique Sud, et Taipei pour l'Asie.
- (ii) **La BU e-Mobility**, représentée par F2M eSolutions, la joint-venture avec Stellantis dirigée par Mathilde Lheureux en tant que general manager, qui propose des solutions et des technologies innovantes pour la recharge des VE et développe la technologie permettant l'échange d'énergie entre les véhicules et le réseau électrique. Elle est structurée en deux segments:
- **Ventes directes:** Solutions de recharge en courant alternatif et continu pour les clients de véhicules électriques particuliers et professionnels et infrastructures de recharge publiques. Le portefeuille du Groupe NHOA comprendra une large gamme de solutions, des produits d'entrée de gamme tels que l'easyWallbox aux infrastructures de recharge rapide, avec ou sans stockage et activation V2G. Les solutions matérielles sont couplées à un ensemble de services allant du support client aux produits numériques (par exemple, des applications et des plateformes de gestion de la recharge).
 - **Services énergétiques avancés:** ensemble de solutions technologiques visant à exploiter l'utilisation des véhicules en stationnement pour stabiliser le réseau électrique, et offrant aux clients la possibilité d'extraire du volume du potentiel de gestion énergétique des VE.
- (iii) **Atlante ou EV Fastcharging Network BU:** dirigée par Stefano Terranova en tant que Directeur Général cette Ligne d'Activité est dédiée au développement, à la propriété et à l'exploitation d'un réseau unique de recharge rapide pour les véhicules électriques, activé par les énergies renouvelables, le stockage d'énergie et intégré à 100% au réseau. NHOA détient actuellement (indirectement) 100% d'Atlante S.r.l. («Atlante»), l'entité juridique qui comprend toutes les activités liées à cette ligne d'activités, y compris par le biais de certaines filiales.

Le 15 septembre 2023, NHOA S.A. a annoncé la réalisation de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires de 249.663.040€, correspondant à l'émission de 249.663.040 actions nouvelles au prix de 1,00 l'émission de par action (0,20 euro de valeur nominale et 0,80 euro de prime d'émission) (l'«Émission de droits 2023»). L'émission de droits 2023 a été réalisée par Deutsche Bank agissant en tant que coordinateur global unique et teneur de livre associé, avec la Société Générale agissant en tant que coordinateur global associé et teneur de livre associé. TCC, par l'intermédiaire de sa filiale TCEH, qui détenait 65,15% du capital social de la Société, a souscrit un nombre total de 162.654.272 actions nouvelles à titre irréductible correspondant à l'exercice de ses droits préférentiels de souscription. Elle a également souscrit 62.268.112 actions nouvelles supplémentaires, par le biais du mécanisme de l'article L.225-134, I 2° du Code de commerce pour assurer la souscription intégrale de l'Augmentation de Capital 2023. A la date du présent Document d'Enregistrement Universel, TCEH détient 241.557.486 actions de NHOA, représentant un nombre équivalent de droits de vote, soit 87,78% du capital et des droits de vote.

Le 13 juin 2024, TCC a annoncé son intention de déposer une offre publique d'achat simplifiée, par l'intermédiaire de sa filiale indirecte TCEH, pour les actions NHOA au prix de 1,10 EUR par action et, si les conditions légales sont remplies à la fin de l'offre, de demander la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire.

1.4 Résumé des résultats du groupe au premier semestre 2024

Au niveau du Groupe :

- Chiffre d'affaires du premier semestre s'élève à 124 millions d'euros, en hausse de +7 % par rapport à l'année précédente
- EBITDA du premier semestre 2024 au niveau du Groupe, hors le périmètre Atlante, s'élève à 4,8 millions d'euros, soit une augmentation de +26 % par rapport à l'EBITDA généré sur l'ensemble de l'exercice 2023
- Marge brute augmente à 25 %, contre 15 % au premier semestre 2023

Au niveau des *Business Unit*, des résultats positifs ont été atteints :

- **NHOA Energy :**
 - Chiffre d'affaires de 90 millions d'euros, une baisse de 11 % par rapport au premier semestre 2023, entièrement attribuable à la baisse généralisée des prix des systèmes résultant d'une dégression rapide et bienvenue des prix des batteries
 - EBITDA de 4,4 millions d'euros et résultat net positif
 - Plus de 1GWh de projets en ligne, une augmentation de +344 % en glissement annuel, et 1GWh supplémentaire de projets en construction
 - Pipeline de près de 2 milliards d'euros, résultant d'une accélération majeure des activités d'origination face à des conditions de marché extrêmement difficiles
- **Free2move eSolutions**, la joint-venture entre le Groupe NHOA et Stellantis :
 - Chiffre d'affaires de 32 millions d'euros, soit plus du double des revenus enregistrés au premier semestre 2023
 - Plus de 30.000 dispositifs de recharge résidentiels pour VE vendus en Europe
 - Lancement de la recharge résidentielle pour VE également en Amérique du Nord, avec 2.000 dispositifs vendus
 - EBITDA de 3,7 millions d'euros
- **Atlante :**
 - Plus de 2.300 points de charge en ligne en Europe du Sud
 - Taux d'utilisation de 1,8 % pour l'Italie, la France et l'Espagne
 - Taux d'occupation de 28,3 % pour le Portugal, le premier pays du réseau Atlante à devenir EBITDA positif

« Après avoir clôturé 2023 avec plus de 270 millions d'euros de chiffre d'affaires et tous les objectifs financiers et d'EBITDA atteints, le premier semestre 2024 continue sur la voie positive, malgré des conditions de marché de plus en plus difficiles, avec un chiffre d'affaires en hausse à 124 millions d'euros et un EBITDA, hors le périmètre d'Atlante, en hausse de +26% à 4,8 millions d'euros.

NHOA Energy a mis en service des projets en Asie, aux États-Unis et en Amérique latine, comptant désormais plus de 1GWh de capacité en ligne, soit une augmentation de +344 % en glissement annuel, et 1GWh en construction, avec un EBITDA de plus de 4 millions d'euros et un résultat net positif pour la première fois.

Free2move eSolutions a clôturé un premier semestre remarquable avec 32 millions d'euros de chiffre d'affaires, plus du double en glissement annuel, et un EBITDA de 3,7 millions d'euros, lançant une gamme complète de dispositifs de recharge résidentiels également en Amérique du Nord et clôturant le semestre avec plus de 30.000 wallbox en Europe et 2.000 aux États-Unis.

Atlante, qui compte désormais plus de 2.300 points de charge en ligne en Europe du Sud, a inauguré au premier semestre des sites clés sur les autoroutes françaises et a remporté des contrats emblématiques, comme l'aéroport de Turin et les autoroutes italiennes avec le premier appel d'offres public d'Autostrade per l'Italia. Bien que le ralentissement des ventes de véhicules électriques en Europe ait entraîné une révision à la baisse des objectifs pour 2025, le Portugal est le premier pays du réseau Atlante dont l'EBITDA est devenu positif, confirmant ainsi la capacité à générer des flux de trésorerie positifs lorsque les ventes de véhicules électriques atteignent les attentes du marché », a commenté **Carla Alberto Guglielminotti, CEO du Groupe NHOA**.

Chiffres clés du premier semestre 2024

Le **Chiffre d'affaires et autres revenus** au 30 juin 2024 s'élève à 124 millions d'euros, en hausse de +7 % par rapport au premier semestre 2023. Le Chiffre d'affaires et autres revenus proviennent principalement des 90 millions d'euros réalisés par NHOA Energy, principalement issus de projets phares en Australie et au Royaume-Uni. Le chiffre nominal (11 % inférieur à celui du premier semestre 2023) est affecté par la baisse significative et bienvenue des prix des batteries, qui est répercutée sur les clients. En outre, le chiffre d'affaires du premier semestre 2024 ne bénéficie que d'une contribution de 1 % des ventes intra-groupe, contre 82 % au premier semestre 2023, témoignant du cheminement de NHOA Energy vers une indépendance commerciale complète.

Une augmentation importante a été enregistrée par Free2move eSolutions, atteignant 32 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit plus du double de celui du premier semestre 2023.

Atlante a rapporté un chiffre d'affaires et autres revenus de 2,6 millions d'euros au premier semestre 2024, avec une augmentation de 29 % par rapport à la même période de 2023.

La **Marge brute** de 25,3 % est principalement due à une augmentation de la marge brute dans toutes les *business unit*. NHOA Energy a enregistré une augmentation de la marge brute grâce à la diversité des projets en cours d'exécution. Free2move eSolutions a amélioré à la fois la marge brute et sa contribution en volumes aux chiffres du Groupe. Atlante a augmenté à la fois la marge brute et les volumes, confirmant sa tendance positive, mais son impact sur les chiffres du Groupe reste marginal.

Le **Carnet de commandes** de NHOA Energy s'élève à 141 millions d'euros, principalement lié à 1,0GWh de projets en Australie et dans la région EMEA. Cela représente une diminution de 33 % par rapport au carnet de commandes du premier semestre 2023, en raison de la surabondance de batteries qui a conduit à une baisse rapide des prix des systèmes dans l'ensemble de l'industrie. De plus, le risque accru de contrepartie du côté des fournisseurs de batteries a amené NHOA Energy à adopter une approche de contractualisation plus sélective.

Pour contrer cette situation du marché, les activités d'origination ont été accélérées. En conséquence, le **Pipeline** de NHOA Energy s'élève à près de 2 milliards d'euros, doublant presque d'une année sur l'autre, en Australie, en Asie, en Amérique du Nord et en Amérique latine ainsi qu'en Europe. NHOA Energy est actuellement présélectionnée pour 6 opportunités de projets.

Les **Charges du personnel** ont atteint 26,5 millions d'euros, en hausse de plus de 13 % par rapport au premier semestre 2023, principalement en raison de l'augmentation des effectifs. Au 30 juin 2024, le Groupe NHOA compte 588 personnes contre 522 au premier semestre 2023. Le

renforcement de la main-d'œuvre est principalement dû à la consolidation d'Atlante dans quatre pays et à la croissance mondiale de NHOA Energy.

Les **Investissements en capital** ont atteint 50 millions d'euros, principalement composés d'investissements dans le déploiement du réseau Atlante.

Les **Investissements en R&D, logiciels et numérique** se sont élevés à 7,8 millions d'euros, représentant environ 6,3 % du Chiffre d'affaires consolidés.

Les **autres Charges d'exploitation** ont augmenté de 14,4 %, atteignant 11,8 millions d'euros, contre 10,4 millions d'euros au premier semestre 2023, reflétant une croissance organique de chaque *business unit* du Groupe.

L'**EBITDA** au niveau du Groupe, hors Atlante, est positif et s'élève à 4,8 millions d'euros. Free2move eSolutions a dépassé le seuil de rentabilité, affichant un EBITDA positif de 3,7 millions d'euros. NHOA Energy a un EBITDA de 4,4 millions d'euros. Au niveau du Groupe, y compris Atlante, l'EBITDA s'élève à -6,8 millions d'euros au premier semestre 2024, soulignant une amélioration significative par rapport à -16,6 millions d'euros au premier semestre 2023.

Les **dépenses non-récurrentes et le Plan d'intéressement** s'élèvent respectivement à 0,7 million d'euros et 0,9 million d'euros, liés aux activités financières et de restructuration non récurrente et aux plans d'intéressement à court et long terme pour les employés.

L'**EBIT** et le **Résultat net** au 30 juin 2024 s'élèvent respectivement à -17,4 millions d'euros et -21,9 millions d'euros, contre -24,6 millions d'euros et -26,7 millions d'euros l'année précédente. Il est remarquable que NHOA Energy ait atteint le point d'équilibre du résultat net au premier semestre 2024.

La **Position financière nette** s'élève à 54,9 millions d'euros au 30 juin 2024, contre 100,6 millions d'euros au 31 décembre 2023, principalement en raison du déploiement d'Atlante et du remboursement de la dette financière. Elle s'est améliorée par rapport à -75,8 millions d'euros au 30 juin 2023, principalement en raison de la réussite de l'augmentation de capital par le biais de l'émission d'obligations à l'automne 2023. La position de trésorerie au 30 juin 2024, représentée par des actifs liquides, s'élevait à 118,9 millions d'euros, contre 55,6 millions d'euros au premier semestre 2023.

Information sur la guidance

Comme annoncé le 5 juillet 2024 dans le communiqué de presse dédié, les récents développements défavorables sur les marchés des véhicules électriques et du stockage d'énergie ont remis en cause les hypothèses sous-jacentes à la guidance reflétée dans le Document d'Enregistrement Universel 2023, entraînant la révision de la guidance consolidée publiée le même jour.

Alors que Free2move eSolutions reste en ligne avec la guidance précédente et que NHOA Energy prévoit un retard dans la réalisation de ses objectifs financiers à moyen terme en raison d'une perspective à court terme plus prudente, l'impact sur Atlante est très significatif. La croissance des ventes de véhicules électriques, inférieure aux attentes, a réduit les prévisions de flux de trésorerie, rendant impossible la mise en œuvre de la stratégie de financement initialement prévue. Par conséquent, la guidance révisée annoncée le 5 juillet ne prend en compte que le financement existant pour le développement d'Atlante, visant ainsi à atteindre 3.000 points de charge en ligne d'ici 2025. Pour atteindre cet objectif et sans financement supplémentaire, pour lequel NHOA n'a aucune visibilité à l'heure actuelle, Atlante devrait mettre en attente la partie développement des points de charge actuellement en construction (qui s'élèvent à 4.977 dans le tableau ci-dessous).

1.5 Événements significatifs durant la période

- **Inauguration de la nouvelle station de recharge rapide Atlante à la concession historique Riester de Coulommiers:** Le 11 janvier 2024, Atlante et le Groupe Riester, leader français de la distribution de véhicules Stellantis (STLA) avec plus de 20 concessions, ont inauguré une nouvelle borne de recharge rapide dans la concession historique emblématique du Groupe Riester à Coulommiers, en Seine-et-Marne. Située dans la concession historique du groupe Riester, au 6 boulevard de la Marne à Coulommiers, en Seine-et-Marne (77), la station comprend 4 points de recharge ultra-rapide d'une puissance maximale de 150kW chacun, permettant aux conducteurs de VE de recharger intégralement leur véhicule en environ 30 minutes. Le tarif compétitif d'Atlante est actuellement fixé à 0,5€2 par kWh , TVA comprise. La station est facilement accessible via les principales applications d'e-mobilité ; elle est compatible avec tous les standards de recharge et tous les modèles de VE, accessible aux personnes à mobilité réduite et disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- **Atlante et l'opérateur Portugais REN ont annoncé la conclusion d'un partenariat pour le développement de 5 projets utilisant la solution de connexion au réseau SPEED-E:** Le 1 février 2024, Atlante et REN – Redes Energéticas Nacionais, l'opérateur du réseau réseau d'électricité et de gaz naturel Portugais, ont annoncé la signature d'un protocole d'entente. Cet accord porte sur le développement au Portugal de 5 projets utilisant la solution de connexion au réseau Speed-E, développée et brevetée par REN, dans des stations de recharge rapide Atlante. Speed-E est une solution innovante qui permet la recharge de véhicules électriques par une connexion directe au réseau de transmission électrique, c'est-à-dire aux lignes de transmission à très haute tension. En permettant une connexion directe au réseau de transmission, la solution fournit non seulement une puissance significative pour la recharge de véhicules électriques mais permet aussi l'expansion des infrastructures de recharge dans les lieux où le réseau de transmission est présent. Au Portugal, cela représente une extension d'environ 9 000 km. La solution permet l'alimentation simultanée de plusieurs chargeurs rapides et/ou ultra-rapides, et son architecture modulaire permet également la personnalisation et la montée en charge progressive des projets, pour répondre aux besoins en puissance des utilisateurs de VE dans un contexte d'adoption des VE en forte croissance.
- **Atlante s'associe à Chargemap pour améliorer l'expérience de charge des véhicules électriques en France, en Italie et en Espagne:** Le 6 février 2024, Atlante a annoncé un partenariat avec Chargemap, première plateforme européenne destinées aux conducteurs de véhicules électriques, qui permet à près de 2 millions d'utilisateurs d'accéder aux services de localisation et de paiement des réseaux de bornes de recharge. Ce partenariat, de dimension internationale, sera actif en France - où Chargemap est l'application la plus utilisée dans le pays -, en Italie et en Espagne. Il permettra aux conducteurs de VE, grâce à l'intégration du réseau Atlante dans l'application, de se recharger facilement aux bornes de recharge Atlante, en vérifiant la disponibilité en temps réel et en préparant leur itinéraire à l'aide du planificateur de Chargemap. Cet accord, qui pourra se prolonger d'autres initiatives améliorant le service aux utilisateurs, est une nouvelle étape qui souligne l'attention portée par Atlante à ses usagers pour offrir des outils toujours plus conviviaux. Il démontre la volonté du groupe d'étendre l'accessibilité de ses services à un public toujours plus large.
- **Atlante poursuit son développement en France et inaugure une station de recharge nouvelle génération au sein du centre commercial Odysseum de Montpellier:** Le 27 février 2024, Atlante a annoncé l'ouverture et l'inauguration de sa toute dernière station de recharge ultra-rapide dans le centre commercial Odysseum à Montpellier, après une première installation réussie au sein du centre commercial Grand Place à Grenoble. Avec plus de 12 millions de visiteurs par an, le centre commercial et de loisirs de Montpellier

est le premier, parmi ses pairs, à accueillir la nouvelle génération de station de recharge d'Atlante. Cette installation, équipée de bornes de recharge ultra-rapides du fabricant italien Alpitronic, est alimentée par un système de stockage de batterie développé par le Suédois Northvolt, premier fabricant de batteries en Europe, et dispose du système de gestion de l'énergie exclusif d'Atlante. La station offre 8 points de recharge ultra-rapide permettant aux conducteurs de véhicules électriques de recharger 80% de leur batterie en environ 20 minutes, selon le modèle du véhicule.

- **Championnats régionaux de ski alpin des Alpes centrales de la NHOA Cup 2024 – Coup d'envoi de la catégorie enfants à Ponte di Legno :** Le 4 mars 2024, le Groupe NHOA a tenu une conférence de presse dans leur bureau du Centre Mondial d'Ingénierie en vue de la présentation des Championnats Régionaux AC – Catégorie Enfants, qui ont eu lieu sur le domaine skiable de Pontedilegno-Tonale du 7 au 10 mars. La conférence de presse impliquait Francesco Bettoni, Vice-Président de la FIS, Carlalberto Guglielminotti, fondateur et Directeur Général du groupe NHOA, Alessandro Serra, ancien Responsable et Entraîneur-Chef des Équipes Nationales de la Coupe du Monde de Ski Alpin et Directeur Technique du programme NHOA Elite, et Luca Mantovani, qui a présenté la Coupe NHOA et le projet NHOA Ski Team. Plus de 400 jeunes athlètes qualifiés ont couru contre la montre, répartis en deux catégories, les moins de 14 ans et les moins de 16 ans, dans les disciplines du slalom spécial, slalom géant, super-G et du combiné. Martina Vozza et Ylenia Sabidussi, athlètes de l'Équipe Nationale Paralympique Italienne de Ski Alpin FISIP que le groupe NHOA accompagne dans leur parcours vers la Coupe du monde, étaient également présentes. NHOA Ski Team est un projet unique qui a été créé dans le cadre du programme NHOA Élite avec l'ambition de devenir le modèle de formation national pour tous les clubs qui se sentent responsables d'élever les jeunes dans un cadre d'excellence, d'équilibre et d'inclusion.
- **Nouveau partenariat Emile Frey France x Atlante France, une quinzaine de stations de recharge rapides dans les concessions Autosphere :** Le 28 mars 2024, Atlante a signé un partenariat avec Emil Frey France, leader et moteur de la distribution de véhicules en France pour l'installation de stations de recharge rapide et ultra-rapide, pour environ quatre-vingts points de charge à terme, dans une quinzaine de concessions automobiles du réseau Autosphere d'ici 2025, soit environ quatre-vingts bornes de recharge au total. Le besoin croissant d'infrastructures de recharge ultra-rapide représente une opportunité significative pour le groupe Emil Frey France de proposer un service complémentaire aux clients du réseau Autosphere, sa branche retail auto/moto, par le biais d'un partenariat avec Atlante conclu en septembre dernier. Le déploiement de ces stations s'inscrit également dans la volonté du groupe Emil Frey France d'optimiser son parc immobilier. Atlante propose aux automobilistes une solution pratique et efficace pour recharger leurs véhicules électriques, favorisant ainsi la transition vers la mobilité électrique.
- **Atlante recevra un soutien financier supplémentaire de 17 millions d'euros de l'Union européenne pour déployer 700 points de charge rapides et ultra-rapides en Italie :** Le 11 avril 2024, Atlante a été sélectionnée pour la troisième fois pour recevoir un financement de l'Union européenne dans le cadre du cinquième appel à projets du CEF Transport – Alternative Fuel Infrastructure Facility (infrastructure pour carburants alternatifs « AFIF »), le programme de financement qui vise à soutenir les réseaux de transports européens, avec l'attribution, cette fois pour Atlante d'une subvention de 17,2 millions d'euros. Atlante avait déjà reçu 23 millions d'euros en 2022, lors du deuxième appel à projets de ce même programme européen, et 49,9 millions d'euros en septembre 2023, lors du quatrième appel à projet, totalisant ainsi avec ce cinquième appel environ 90 millions d'euros de financement européen. La sélection a été approuvée par les États membres de l'UE et par la Commission Européenne. Dans le cadre de ce projet, nommé AtlanteHIT, Atlante prévoit d'installer plus de 700 places de stationnement électrifiées, réparties parmi 44 hubs de recharge rapide. Chaque nouveau centre de recharge Atlante, situé le

long du réseau routier transeuropéen de transport (RTE-T), disposera de 12 ou 24 points de recharge pour les stations de véhicules légers et de 8 points de recharge pour les stations de véhicules lourds, faisant des infrastructures d'Atlante un atout stratégique pour le secteur de la mobilité électriques en Italie.

- **Nouvelle mise en service à Taïwan pour NHOA Energy avec TCC, atteignant plus de 550MWh en Asie :** Le 16 avril 2024, NHOA Energy a mis en service avec succès le projet de stockage d'énergie de plus de 120MWh pour le Groupe Taiwan Cement (« Groupe TCC ») situé dans le parc industriel de SuAo, dans le comté de Yilan, à Taïwan. S'inscrivant dans un contexte plus large de projets réussis à travers le monde, la mise en service à SuAo confirme l'ancrage de NHOA Energy en Asie, avec plus de 550MWh de systèmes en fonctionnement, et sa solide trajectoire de croissance à l'échelle mondiale, avec environ 2GWh en ligne et en construction sur 5 continents, reflétant l'engagement à promouvoir des solutions énergétiques durables dans le monde entier. La mise en service du système de SuAo marque une autre étape clé dans la transition énergétique de Taïwan, coïncidant avec l'engagement du gouvernement pour la neutralité carbone d'ici à 2050.
- **Atlante a inauguré à Bragança sa première station de recharge ultra-rapide cofinancée par l'Union Européenne au Portugal, élargissant ainsi son réseau dans le pays:** Le 16 avril 2024, Atlante a inauguré une nouvelle station de recharge ultra-rapide à Bragança, élargissant ainsi son réseau au Portugal, où l'entreprise est actuellement le deuxième opérateur de bornes de recharge rapide et ultrarapide -Opérateur d'Infrastructure de Recharge (OIR). Equipée de quatre bornes de recharge ultra-rapides d'une puissance maximale de 300kW, la nouvelle station de recharge Atlante est située dans le parking du Restaurant Nó da Seara, une position stratégique à la sortie 44 de l'autoroute A4, qui relie le nord du Portugal à l'Espagne, démontrant ainsi l'objectif de donner la priorité non seulement aux grandes villes mais également aux zones intérieures du Portugal.
- **Clôture de l'acquisition des 40% restants de KLC au Portugal pour Atlante :** Le 8 mai 2024, Atlante a annoncé la clôture de l'acquisition au Portugal des 40% restants d'Atlante Infra Portugal (anciennement KLC – Kilometer Low Cost S.A.) pour une contrepartie en capital de 4,6 millions d'euros. Cette dernière étape fait suite à l'acquisition par Atlante d'une participation initiale de 60% en décembre 2022. La réalisation de cette acquisition confirme la position d'Atlante en tant qu'acteur de premier plan au Portugal et rapproche la Société de son ambition de devenir le plus grand réseau de recharge rapide et ultra-rapide d'Europe du Sud.
- **Atlante remporte le premier appel d'offres d'Autostrade per l'Italia pour l'implantation de plus de 90 bornes de recharge ultra-rapide les stations de recharge d'Atlante, signées par Bertone Design, arriveront bientôt sur les autoroutes italiennes :** Le 23 mai 2024, Atlante a remporté le premier appel d'offres organisé en Italie pour la conception, la réalisation et la gestion de plus de 90 bornes de recharge ultra-rapide pour véhicules électriques (EV) d'Autostrade per l'Italia (ASPI). Les bornes de recharge seront situées dans 8 aires de service sur les autoroutes gérées par ASPI et seront caractérisées par le design exclusif du cabinet international Bertone Design, ainsi que par la présence de panneaux solaires et de systèmes de stockage d'énergie. Cette adjudication représente une première en Italie, où Atlante est le premier opérateur indépendant à installer ses propres stations de recharge sur le réseau autoroutier ASPI, poursuivant ainsi la voie vers l'électrification généralisée de l'ensemble de l'infrastructure routière italienne.
- **NHOA et Energiapura : un partenariat sous le signe de la durabilité Le projet NHOA Ski Team :** Le 27 mai 2024, le Groupe de NHOA a annoncé le partenariat, dans le cadre de son engagement social, avec Energiapura et l'expansion du projet NHOA Ski Team du Piémont au Frioul Vénétie Julienne à l'occasion des Energiapura Series 2024. Le Groupe NHOA place les personnes au cœur de sa stratégie de durabilité et, à travers le NHOA Élite Program, promeut le bien-être physique, le sport et, en particulier, le ski alpin via le NHOA Ski Team, en tant que puissant moyen éducatif pour transmettre les valeurs de

durabilité, de passion, d'engagement et de persévérance., en cohérence avec la culture et les valeurs du Groupe. Le NHOA Ski Team est un véritable projet social et éducatif unique en son genre, avec l'ambition de devenir un modèle de formation à l'échelle nationale pour toutes les sociétés sportives qui ressentent la responsabilité de faire grandir les jeunes dans un contexte d'excellence, d'équilibre et d'inclusion.

- **Atlante installe la recharge rapide et ultra-rapide pour les véhicules électriques à Torino Airport:** Le 31 mai 2024, Atlante est arrivée à Turin avec 19 bornes de recharge rapide et ultra-rapide, alimentées en énergie renouvelable et soutenues par des systèmes de stockage.

Atlante a remporté l'appel d'offres lancé par SAGAT S.p.A., la société italienne responsable de la gestion et du développement de Torino Airport (Aéroport de Turin), pour la construction d'infrastructures de recharge sur le hub aéroportuaire turinois. Atlante dispose déjà des points de recharge ultra-rapides à Linate, Malpensa et Fiumicino. En 2023, l'aéroport piémontais a battu tous les records de trafic précédemment établis, dépassant pour la première fois le seuil des 4,5 millions de passagers. Cet appel d'offres s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de développement durable plus large de SAGAT, appelée Torino Green Airport. Lancé en 2021, le plan vise à gérer les infrastructures et les opérations aéroportuaires de manière énergétique, en réduisant la consommation, en augmentant l'autoproduction à partir de sources renouvelables, en réduisant les émissions et en se concentrant sur la décarbonation, ainsi que sur la gestion des déchets, de l'eau, de la pollution sonore de l'aéroport et des espaces verts.

- **TCC Group Holdings Co., Ltd (anciennement dénommée Taiwan Cement Corporation) annonce son intention de déposer une offre publique d'achat simplifiée sur les actions NHOA, en vue du retrait de la cote de NHOA Taipei, Taïwan :** Le 13 juin 2024, TCC a approuvé l'intention de la Société de lancer une offre publique d'achat simplifiée visant les actions NHOA S.A., cotées sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext Paris (« NHOA » ; EURONEXT PARIS : NHOA.PA), au prix de 1,10 euro par action NHOA, en numéraire (l'« Offre »), par l'intermédiaire de sa filiale indirecte TCEH. Ce projet d'Offre est motivé par plusieurs facteurs. Le développement de NHOA nécessite des investissements significatifs dont la décision et la mise en œuvre seront facilitées en tant que société non cotée : un actionariat privé permettrait en effet à NHOA de mettre en œuvre plus efficacement des stratégies à long terme, sans la pression des attentes de marché, des coûts réglementaires et de la sensibilité aux fluctuations du cours de bourse. En outre, compte tenu de la structure actuelle de l'actionariat de NHOA et du faible volume d'échanges sur le marché, la cotation présente une utilité relativement faible pour NHOA. Il est également attendu que la radiation des actions NHOA du marché réglementé d'Euronext Paris permette de simplifier sa structure juridique. L'Offre permettrait aux actionnaires de NHOA de bénéficier d'une liquidité immédiate pour leur investissement.
- **L'envolée verte du Groupe Duval et Atlante : 1 200 points de recharge sur 130 sites d'ici 2025 :** – Le 18 juin 2024 - À l'occasion de l'inauguration de la première station de recharge ultra-rapide à Saint-Chamond, Atlante, société du Groupe NHOA dédiée aux infrastructures de recharge rapide et ultra-rapide pour véhicules électriques (VE), et le Groupe Duval, acteur de référence de l'immobilier, annoncent l'élargissement de leur partenariat à long terme avec la création de 130 stations de charge rapides et ultra-rapides. Le partenariat entre le Groupe Duval et Atlante, amorcé en avril 2023 avec l'installation de plus de 188 points de charge rapide, prend une nouvelle dimension. Les services de recharge ultra-rapide d'Atlante seront intégrés à un nombre significatif de sites du Groupe Duval, visant à couvrir 130 sites répartis dans toute la France d'ici 2025, soit 1 200 points de recharge.
- **NHOA Energy soutient la transition énergétique de l'Écosse Paris :** Le 19 juin 2024, NHOA Energy, la société du Groupe NHOA dédiée au stockage d'énergie, a signé un accord avec Statkraft, le plus grand producteur d'énergie renouvelable en Europe, pour

la fourniture et le service à long terme d'un projet de stockage d'énergie sur batteries de 113MWh à Coylton, en Écosse, dans le cadre du programme NOA Stability Pathfinder Phase 2. Statkraft est un acteur clé de la transition énergétique du Royaume-Uni. Depuis 2006, l'entreprise a renforcé sa présence au Royaume-Uni, acquérant de l'expérience dans l'éolien, le solaire, l'hydroélectricité, le stockage, la recharge de véhicules électriques, l'hydrogène vert et un marché en pleine expansion. Statkraft joue également un rôle de premier plan dans les solutions de stabilité du réseau, connues sous le nom de Greener Grid Parks, avec le nouveau projet à Coylton rejoignant d'autres en développement et en exploitation à travers la Grande-Bretagne.

- **Atlante inaugure 25 points de recharge ultra-rapide sur l'aire de service de Saint-Léger Ouest (A10) du réseau VINCI Autoroutes :** Le 24 juin 2024, Atlante, société du Groupe NHOA dédiée aux infrastructures de recharge rapide et ultra-rapide, a inauguré la station de recharge ultra-rapide sur l'aire de services de Saint-Léger Ouest, située sur l'A10, au sud de Saintes, en direction de Bordeaux vers Paris. Cette inauguration vient compléter les quatre stations qu'Atlante déjà réalisées et gérées par Atlante sur le réseau VINCI Autoroutes, représentant un total de 89 points de charge ultra-rapide.
- **Changement d'actionariat:** entre le 1er janvier 2024 et le 30 juin 2024, la Société a été notifiée du franchissement de seuil légaux suivants déposés auprès de l'AMF:
le 28 février 2023, Bank of America Corporation a déclaré à l'AMF avoir franchi à la hausse le seuil de 5% du capital et des droits de vote en raison de nouvelles acquisitions d'actions. A compter du 24 février 2023, Bank of America Corporation détient 5,486% du capital et des droits de vote de la Société;

1.6 Événements successifs

- **Atlante et la banque des territoires :** 40 millions d'euros pour accélérer le déploiement de la recharge rapide et l'e-mobilité en France : le 2 juillet 2024, Atlante France et la Banque des Territoires se sont associés pour créer une société commune destinée à déployer et exploiter plus de 500 bornes de recharge rapide pour véhicules électriques posant ainsi une nouvelle brique pour développer un réseau de recharge généralisé sur l'ensemble du territoire français.
- **NHOA a publié ses prévisions consolidées révisées:** Le 5 juillet 2024, NHOA S.A. a annoncé la révision à la baisse de ses objectifs consolidés de chiffre d'affaires et d'EBITDA pour 2025 ainsi que ses perspectives pour 2030, tels qu'ils figuraient dans son Document d'Enregistrement Universel 2023 (chapitre 11) et tels qu'annoncés lors du Capital Markets Day du 2023. Cette révision à la baisse des prévisions de la Société découle de récents développements défavorables tant sur le marché des véhicules électriques (« VE ») que sur celui du stockage d'énergie, qui ont remis en cause les hypothèses sous-jacentes (« Hypothèses 2023 ») aux prévisions publiées lors du Capital Markets Day 2023 et reflétées dans le Document d'Enregistrement Universel 2023 (« Prévision 2023 »). Plus précisément:
 - (i) Sur le marché de la mobilité électrique, la croissance des ventes de véhicules électriques a considérablement ralenti par rapport aux prévisions retenues lors du Capital Markets Day 2023.
 - (ii) Sur le marché du stockage d'énergie, au cours des 6 à 9 derniers mois, l'offre excédentaire soudaine de batteries (qui représentent normalement 60 à 70 % des coûts des projets) en provenance de Chine a entraîné une réduction de la valeur nominale des contrats, les clients s'attendant raisonnablement à ce que NHOA Energy et ses concurrents répercutent la

baisse des prix des batteries sur eux. En outre, le risque de contrepartie a augmenté du côté des fournisseurs en raison de la forte compression des marges pour les fabricants de batteries, et NHOA Energy a donc été plus sélective dans les opportunités commerciales qu'elle poursuit. Cela conduit à prévoir un retard d'environ deux ans dans la réalisation des objectifs financiers à moyen terme publiés lors du Capital Markets Day 2023, en raison d'une perspective à court terme plus prudente jusqu'à ce que le marché se rééquilibre.

- **Changement d'actionariat:** entre le 30 juin 2024 et la date de publication du présent document, la Société a été notifiée :
 - le 10 juillet 2024, que TCC avait franchi à la hausse, le 8 juillet 2024, par l'intermédiaire de sa filiale indirecte Taiwan Cement Europe Holdings B.V., le seuil légal de 90 % des actions et des droits de vote de la Société.

Aucun autre événement ultérieur n'a été enregistré au moment de la publication du présent document.

1.7 Facteurs de risques et incertitudes

Les facteurs de risque sont similaires à ceux présentés dans la Section 3 du Document d'Enregistrement Universel 2023. Veuillez également vous reporter à la Section 9, paragraphe 9.1 - Cadre réglementaire général applicable à NHOA pour ce qui concerne les risques climatiques liés à l'activité de NHOA, à la note 3.1.2 pour ce qui concerne l'impact de la crise au Moyen-Orient et à la note 3.1.3 pour ce qui concerne l'impact de la crise en Ukraine.

1.8 Transactions entre parties liées

Pour une description détaillée des transactions entre parties liées, voir paragraphe 5.29 (*Informations relatives aux parties liées*).

2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Ces états financiers ont été examinés par le Conseil d'Administration en date du 25 juillet 2024.

2.1 Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (montants en K Euro)	NOTES	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Chiffre d'affaires		123.971	272.180	115.666
Autres produits y compris éléments non récurrent		357	1.166	304
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES y compris évènement non récurrent	5.1	124.329	273.346	115.970
Coûts des biens et services vendus	5.2	(92.823)	(218.143)	(98.811)
MARGE BRUTE y compris évènement non récurrent		31.506	55.203	17.159
% sur Chiffre d'affaires et autres produits		25.3%	20.2%	14.8%
Frais de personnel	5.3	(26.512)	(46.404)	(23.399)
Autres charges d'exploitation	5.4	(11.843)	(23.151)	(10.350)
EBITDA - hors stock-options et plan d'intéressement ⁽¹⁾	5.5	(6.849)	(14.352)	(16.590)
Amortissements	5.6	(7.702)	(11.141)	(4.318)
Pertes de valeur et autres provisions	5.7	(1.297)	(1.710)	(793)
Charges non-récurrents et Coûts d'Intégration	5.8	(653)	(4.489)	(962)
Plan d'intéressement	5.9	(854)	(3.709)	(1.933)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	5.1	(17.356)	(35.401)	(24.596)
Produits et charges financiers nets	5.11	(3.889)	(6.023)	(2.401)
Impôts sur les sociétés	5.12	(689)	(4.647)	307
RÉSULTAT NET	5.13	(21.934)	(46.071)	(26.689)
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société-mère		(21.758)	(42.463)	(22.497)
Participations ne donnant pas le contrôle		(176)	(3.607)	(4.192)
RÉSULTAT NET PAR ACTION		(0.08)	(0.39)	(0.88)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		275.197	108.755	25.534
Résultat net dilué par action		(0.08)	(0.39)	(0.88)

(1) L'EBITDA hors charges d'options d'achat d'actions et de plans d'intéressement y compris éléments non récurrent n'est pas défini par les IFRS. Il est défini dans la note 5.5 des états Financiers Consolidés.

2.2 Etat consolidé des autres éléments du résultat global

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
BÉNÉFICE (DÉFICIT) NET	(21.758)	(42.463)	(22.497)
Autres éléments du résultat global devant être reclassés en résultat au cours d'exercices ultérieurs (net d'impôt)	(473)	-	-
Écarts de change sur activités d'exploitation à l'étranger	581	(1.468)	(988)
Autres éléments du résultat global ne devant pas être reclassés en résultat dans les périodes ultérieures (nets d'impôts)	-	12	47
Gains et (pertes) actuariels sur les avantages du personnel	(91)	(130)	(103)
Autres éléments du bénéfice (déficit) global de l'exercice, net d'impôt	17	(1.586)	(1.044)
Total éléments du résultat global, net d'impôt	(21.741)	(44.049)	(23.541)
Attribuable aux actionnaires de la société mère	(21.741)	(44.049)	(23.541)

2.3 Bilan consolidé

ACTIF (montants en K Euro)	NOTES	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Immobilisations corporelles	5.14	159.307	121.912	76.310
Immobilisations incorporelles	5.15	39.296	34.708	33.109
Autres actifs financiers non courants	5.16	13.708	16.753	13.307
Autres actifs non courants		979	47	47
TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT		213.290	173.420	122.773
Créances commerciales et autres débiteurs	5.17	40.374	51.393	74.723
Actifs du contrat	5.18	23.365	6.512	5.069
Stocks	5.19	17.488	18.642	20.349
Autres actifs courants	5.20	47.892	47.599	68.405
Actifs financiers courants	5.20	14.061	29.603	44.959
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.21	118.860	238.901	55.550
TOTAL DE L'ACTIF COURANT		262.040	392.650	269.057
TOTAL ACTIF		475.330	566.070	391.830
PASSIF (montants en K Euro)	NOTES	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Capital émis	5.22	55.039	55.039	5.107
Primes d'émission	5.22	376.994	376.994	180.589
Autres réserves	5.22	4.886	7.590	6.298
Report à nouveau	5.22	(175.759)	(133.876)	(133.361)
Bénéfice / (Déficit) de l'exercice	5.22	(21.758)	(42.463)	(22.497)
Total des capitaux propres du groupe		239.403	263.284	36.136
Total des capitaux propres		239.403	263.284	36.136
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	5.22	2.781	2.142	1.557
Total des capitaux propres	5.22	242.184	265.426	37.693
Avantages du personnel	5.23	2.550	2.218	2.038
Passifs financiers non courants	5.27	5.762	6.123	5.954
Autres éléments du passif non courant	5.26	29.494	29.057	15.833
Impôts différés passifs non courants	5.24	866	921	24
TOTAL DU PASSIF NON COURANT		38.672	38.319	23.848
Dette fournisseurs	5.25	72.724	54.562	48.174
Autres éléments du passif courant	5.26	52.762	59.678	141.197
Passifs financiers courants	5.27	68.988	148.085	140.918
TOTAL DU PASSIF COURANT		194.474	262.326	330.289
TOTAL PASSIF		475.330	566.070	391.830

2.4 Tableau consolidé de variation des capitaux propres

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (montants en K Euro)	CAPITAL SOCIAL	PRIME D' EMISSION	RESERVE STOCK- OPTIONS ET BSA	AUTRES RESERVES	BÉNÉFICE NON DISTRIBUÉ (PERTES)	BÉNÉFICE (DÉFICIT) DE L' EXERCICE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	PARTICIPATION MINORITAIRE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres au 31 décembre 2022	5.107	180.589	4.969	104	(93.843)	(38.577)	58.349	5.749	64.098
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	(38.577)	38.577	-	(5.749)	(5.749)
Autres Variations	-	-	-	1.327	-	-	1.327	-	1.327
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	5.749	5.749
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	(22.497)	(22.497)	(4.192)	(26.689)
Résultat global total	-	-	-	(103)	(941)	-	(1.044)	-	(1.044)
Capitaux propres au 30 juin 2023	5.107	180.589	4.969	1.328	(133.361)	(22.497)	36.135	1.557	37.693
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	22.497	22.497	(1.557)	20.940
Augmentation de capital des actionnaires	49.933	196.405	-	-	-	-	246.337	-	246.337
Autres Variations	-	-	-	1.319	-	-	1.319	-	1.319
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	5.749	5.749
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	(42.463)	(42.463)	(3.607)	(46.071)
Résultat global total	-	-	-	(27)	(516)	-	(542)	-	(542)
Capitaux propres au 31 décembre 2023	55.039	376.994	4.969	2.621	(133.876)	(42.463)	263.284	2.142	265.426
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	(42.463)	42.463	-	(2.142)	(2.142)
Autres Variations	-	-	-	(2.140)	-	-	(2.140)	-	(2.140)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	2.957	2.957
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	(21.758)	(21.758)	(176)	(21.934)
Résultat global total	-	-	-	(564)	581	-	17	-	17
Capitaux propres au 30 juin 2024	55.039	376.994	4.969	(83)	(175.759)	(21.758)	239.403	2.781	242.184

2.5 Tableau consolidé des flux de trésorerie

Flux de trésorerie (montants en K Euro)	NOTES	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Bénéfice / (Déficit) net	5.13	(21.934)	(46.071)	(26.689)
Impôts sur les sociétés	5.12	-	-	(307)
Amortissements	5.6	7.702	11.141	4.318
Pertes de valeur des actifs	5.7	1.297	1.444	793
Impact du plan d'intéressement	5.9	(1.814)	3.709	1.933
Avantage du personnel	5.23	332	(417)	(598)
Variation hors trésorerie des capitaux propres		-	(154)	1.224
Variation des financements sans impact sur la trésorerie		(35)	15	(552)
Variation du besoin en fonds de roulement				
Diminution (augmentation) des actifs d'impôts	5.20	-	(344)	-
(Augmentation) / Diminution des créances clients et des acomptes versés	5.17,5.18	(6.126)	(32.077)	(73.980)
(Augmentation) / Diminution des stocks	5.19	1.154	(543)	(2.251)
Augmentation / (Diminution) des dettes fournisseurs et autres dettes	5.25	11.190	20.099	94.332
Augmentation / (Diminution) du passif non-courant	5.16,5.26	(5.871)	15.717	(526)
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation		(14.105)	(27.481)	(2.303)
Investissements				
(Augmentation) / Diminution des immobilisations incorporelles	5.15	(7.953)	(14.446)	(6.583)
(Augmentation) / Diminution des immobilisations corporelles	5.14	(33.921)	(66.395)	(20.213)
(Augmentation) / Diminution par IFRS 16 FTA	5.14	(8.517)	(4.169)	(985)
Variation périmètre de consolidation		-	(15.528)	(14.520)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement		(50.391)	(100.538)	(42.301)
Financements				
Augmentation / (Diminution) des prêts financiers	5.29	(79.457)	87.041	79.705
Apport de capitaux par les actionnaires		-	246.337	-
Apport des participations ne donnant pas le contrôle		-	4.700	4.700
Diminution (augmentation) des actifs financiers courants	5.20	15.542	(15.163)	(30.520)
Diminution (augmentation) des actifs financiers non courants		3.045	(3.609)	(163)
Ecarts de conversion	5.22	581	(1.468)	(988)
Dettes locatives		4.744	1.696	33
Flux de trésorerie nets des activités de financement		(55.545)	319.534	52.768
Trésorerie et éq. Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice		238.901	47.386	47.386
Flux de trésorerie nets		(120.041)	191.515	8.164
Trésorerie et éq. Trésorerie nette à la clôture de l'exercice		118.860	238.901	55.550

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés résumés reflètent la situation comptable de la société NHOA S.A. (la «**Société**») et de ses filiales.

3.1 Principes comptables et évolution des méthodes

En vertu du Règlement européen sur l'application des normes comptables internationales du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe NHOA sont établis en euro et conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB, et approuvées par l'Union Européenne et conformément à l'IAS 34 - Information financière intermédiaire. Ils n'intègrent donc pas toutes les notes et informations requises par les IFRS pour les états financiers consolidés annuels, et doivent par conséquent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels 2023, sous réserve des dispositions spécifiques relatives à la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés décrits ci-après.

À l'exception des changements mentionnés ci-après, les règles et les méthodes comptables sont les mêmes que celles appliquées dans les états financiers consolidés de 2023.

A la date du 30 juin 2024, les nouveaux principes comptables applicables obligatoirement pour la première fois par les sociétés soumises aux normes IFRS sont les suivants.

3.1.1. Nouvelles méthodes

Nouvelles normes, en juin 2023, l'ISSB a publié :

- IFRS S1 Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2024.

La norme IFRS S1 définit les exigences générales en matière d'informations financières liées au développement durable. Son objectif est de s'assurer que les entités fournissent des informations sur les risques et les opportunités liés au développement durable. Ces informations sont utiles aux principaux utilisateurs des rapports financiers à usage général aux fins de la prise de décisions relatives à la fourniture de ressources à l'entité.

- IFRS S2 Informations à fournir sur le climat - entre en vigueur pour les périodes de reporting annuel commençant le 1er janvier 2024 ou après cette date, une application anticipée étant autorisée à condition que l'IFRS S1 Exigences générales concernant les informations à fournir sur les informations financières relatives au développement durable soit également appliquée.

L'IFRS S2 se concentre sur les informations liées au climat, en soulignant l'importance de la transparence concernant les risques et opportunités liés au climat d'une entité

Amendements à IAS 1 - Classement des passifs en tant que courants ou non courants - Report de la date d'entrée en vigueur - entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2024.

En janvier 2020, le Conseil a publié des amendements à l'IAS 1, dans lesquels il a introduit des dispositions relatives à la détermination de l'existence d'un droit, à la fin de la période de reporting, de différer le règlement d'un passif pendant au moins douze mois après la période de reporting.

Amendements à l'IAS 1 - relatifs au concept d'importance relative - en vigueur à compter du 1er janvier 2023

En février 2021, le Conseil a publié des amendements à l'IAS 1 et à l'IFRS Practice Statement 2 "Making Materiality Judgements" (le PS), dans lesquels il fournit des orientations et des exemples pour aider les entités à appliquer des jugements sur l'importance relative des informations à fournir sur les méthodes comptables.

Les amendements visent à aider les entités à fournir des informations sur les méthodes comptables plus utiles:

- En remplaçant l'obligation pour les entités de fournir leurs "principales méthodes comptables" par l'obligation de fournir des "informations significatives sur les méthodes comptables", et
- En ajoutant des indications sur la manière dont les entités appliquent le concept d'importance relative pour prendre des décisions concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables.

Amendements à l'IAS 8 - relatifs à la définition des estimations comptables - applicables à compter du 1er janvier 2023.

En février 2021, le Conseil a publié des amendements à l'IAS 8, dans lesquels il introduit une nouvelle définition des "estimations comptables". Les amendements clarifient la distinction entre les changements d'estimations comptables et les changements de méthodes comptables et la correction d'erreurs. Ils précisent également comment les entités utilisent les techniques de mesure et les données d'entrée pour élaborer les estimations comptables.

La norme modifiée précise que les effets sur une estimation comptable d'un changement dans une donnée ou d'un changement dans une technique de mesure sont des changements d'estimations comptables s'ils ne résultent pas de la correction d'erreurs d'une période antérieure.

Amendements à l'IAS 12 - Impôt différé lié aux actifs et passifs découlant d'une transaction unique - en vigueur à compter du 1er janvier 2023

En mai 2021, le Conseil a publié des amendements à l'IAS 12, qui réduisent le champ d'application de l'exception relative à la comptabilisation initiale en vertu de l'IAS 12, de sorte qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui donnent lieu à des différences temporelles imposables et déductibles d'un montant égal.

L'IFRS 17 Contrats d'assurance remplace l'IFRS 4 - en vigueur à partir du 1er janvier 2021

La norme IFRS 17 requiert qu'une entreprise évalue les contrats d'assurance en utilisant des estimations et des hypothèses actualisées qui reflètent le calendrier des flux de trésorerie et toute incertitude liée aux contrats d'assurance.

Cette exigence permettra de fournir des rapports transparents sur la situation financière et les risques d'une entreprise.

L'IFRS 17 requiert qu'une société comptabilise les bénéfices lorsqu'elle fournit des services d'assurance (plutôt que lorsqu'elle reçoit des primes) et qu'elle fournisse des informations sur les bénéfices des contrats d'assurance qu'elle s'attend à comptabiliser à l'avenir.

La norme IFRS 17 remplace la norme IFRS 4 Contrats d'assurance à compter du 1er janvier 2023.

Ces informations fourniront des mesures qui pourront être utilisées pour évaluer la performance des assureurs et l'évolution de cette performance dans le temps.

3.1.2. Impact de la crise au Moyen-Orient

Depuis le début du conflit entre Israël et le Hamas en octobre, le conflit au Moyen-Orient s'est progressivement étendu à toute la région et des inquiétudes ont été exprimées quant au risque d'une nouvelle escalade du conflit. Les rebelles houthis, basés au Yémen et soutenus par l'Iran, sont en grande partie responsables des attaques maritimes de la mer Rouge qui ont perturbé les flux commerciaux mondiaux au cours des derniers mois. Les économies européennes sont susceptibles d'être affectées par des perturbations de l'approvisionnement sur la route commerciale de la mer Rouge, étant donné qu'une part importante des importations vers l'Europe est acheminée via le canal de Suez.

Dans ce contexte, bien que NHOA n'ait pas d'exposition directe dans la région du Moyen-Orient, elle pourrait être affectée par des perturbations des flux commerciaux résultant de l'escalade du conflit.

3.1.3. Impacts de la crise ukrainienne

Depuis le 24 février 2022, la crise géopolitique en Europe de l'Est s'est intensifiée, avec l'invasion russe de l'Ukraine. La guerre entre les deux pays continue d'évoluer au fur et à mesure que l'activité militaire progresse et que de nouvelles sanctions sont imposées avec un impact immédiat sur le plan humain pour les populations concernées et, de plus en plus, également sur les marchés économiques et financiers mondiaux, y compris des problèmes tels que la hausse de l'inflation et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Dans ce contexte, NHOA, bien qu'elle n'ait pas d'opérations directes dans les pays touchés, a soigneusement examiné les risques indirects potentiels, notamment:

- Perturbation ou criticité de la chaîne d'approvisionnement;
- Volatilité des prix des matières premières et des devises;
- Les perturbations des systèmes bancaires et des marchés de capitaux;
- Cyber-attaques.

Bien que NHOA n'ait aucune exposition directe à l'Ukraine ou à la Russie, elle pourrait potentiellement être affectée par l'incertitude économique générale et les impacts négatifs sur l'économie mondiale et les principaux marchés financiers résultant de la guerre.

3.2 Présentation des états financiers

NHOA présente un compte de résultat utilisant une classification basée sur la nature des dépenses, plutôt que sur leur fonction, car elle fournit des informations plus pertinentes. Pour l'état de la situation financière, un format mixte a été adopté pour présenter les actifs et les passifs courants et non courants comme le permet la norme IAS1. Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

3.3 Devise fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont établis en euros qui est la devise fonctionnelle et de présentation de NHOA. Toutes les informations financières présentées en euros ont été arrondies à l'unité la plus proche.

L'utilisation de l'euro comme monnaie fonctionnelle devrait correspondre à l'expansion des activités commerciales importantes en Europe, y compris les opérations de l'Unité d'Affaires Atlante et les futurs contrats de stockage en Espagne et en Italie.

3.4 Utilisation des estimations

Les états financiers consolidés au premier semestre 2024, en accord avec les principes comptables IFRS, requièrent le recours à des estimations, hypothèses et font appel au jugement pour la détermination de la valeur comptable de certains éléments de l'actif et du passif, produits et charges, ainsi que pour certaines informations données en annexes sur les actifs et passifs éventuels. Les estimations et les hypothèses correspondantes reposent sur des éléments qui sont connus au moment de l'établissement des états financiers, sur l'expérience historique et sur tous autres facteurs jugés pertinents. Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, et si les éléments estimés n'aboutissent pas aux résultats envisagés, les montants définitifs peuvent différer de ceux initialement estimés.

Dans le cadre de la préparation des comptes au premier semestre 2024, NHOA a porté une attention particulière aux postes suivants:

- Le montant recouvrable de l'actif immobilisé : plus particulièrement, l'actif immobilisé comprend les «Immobilisations corporelles», les «Immobilisations incorporelles» à durée de vie définie (frais de développement), l'écart d'acquisition, et les «immobilisations financières». NHOA réexamine périodiquement le montant comptabilisé des actifs immobilisés lorsque les événements et les circonstances l'imposent et au minimum une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. L'analyse du montant recouvrable des actifs immobilisés est effectuée en utilisant des estimations et des prévisions des flux de trésorerie futurs reposant sur l'utilisation ou la cession de l'actif considéré, et en appliquant le taux d'actualisation qui convient afin de calculer la valeur actuelle ou la juste valeur de marché moins les frais de vente.
- Les avantages complémentaires de retraite sont mesurés selon une méthode actuarielle qui tient compte de paramètres de nature financière (taux d'actualisation, taux des augmentations de salaires et taux des augmentations des frais de soins de santé), et d'hypothèses sur la réalisation d'événements futurs (taux de mortalité, taux de licenciement et de retraite).
- Les provisions pour créances douteuses qui reposent sur l'estimation des pertes que l'on s'attend à supporter compte tenu de l'expérience passée relative à des

créances similaires, des montants impayés actuels et historiques, des opérations de recouvrement, et du suivi de la qualité du risque de crédit des créanciers, des conditions du marché et de la situation économique actuelle et future.

- Les provisions pour stocks obsolètes et à rotation lente ont été déterminées en fonction de l'expérience passée, des tendances historiques et de projections pour les tendances futures.
- Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés s'ils sont raisonnablement recouvrables en fonction du futur résultat imposable.
- La juste valeur des actifs et passifs financiers figure dans les comptes consolidés de NHOA pour le montant auquel l'instrument pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction de l'exercice entre des parties agissant de plein gré, à l'exception d'une vente forcée ou d'une liquidation.
- Les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie, pour lesquelles l'entité doit évaluer les biens ou les services acquis, ainsi que le passif encouru, à la juste valeur de ce passif. Jusqu'au règlement du passif, l'entité doit en réévaluer la juste valeur à chaque date de clôture ainsi qu'à la date de règlement, en comptabilisant en résultat de la période toute variation de juste valeur.
- Valorisation des plans d'attribution d'actions gratuites ("AGA"). L'évaluation de la juste valeur des AGA attribués est effectuée sur la base d'un modèle de valorisation qui prend en compte la probabilité d'atteinte des conditions d'acquisition de celles-ci. Ce modèle requiert l'utilisation par la société de certaines hypothèses de calcul telle que la volatilité attendue du titre.
- Estimation de la durée d'activité des actifs (dépréciation).

3.5 Définition des indicateurs clés de performance

La NHOA applique les indicateurs de performance non-IFRS suivants:

- NHOA, par exemple le chiffre d'affaires par Business Units;
- NHOA Energy, par exemple le carnet de commandes, les prises de commandes, la capacité en ligne en MWh, les MWh en construction, le pipeline et les projets présélectionnés dans le pipeline;
- Free2move eSolutions, par exemple la capacité de production ;
- Atlante, par exemple le taux d'utilisation et d'occupation du réseau Atlante, le nombre de sites actifs et en construction, les points de recharge actifs et en construction (y compris la répartition en % entre l'Italie, la France, l'Espagne et le Portugal et également la répartition entre actif, construit et en attente de connexion au réseau et sécurisé et en construction), le nombre de sites en cours d'évaluation et en cours de développement.

Une synthèse de ces indicateurs est présentée en note 3.8.

3.6 Information sectorielle

Conformément à l'IFRS 8, les informations sectorielles sont présentées sur la même base que celle utilisée en interne par le chef de la direction et le directeur général du groupe – les principaux décideurs opérationnels (CODM) de NHOA – pour allouer des ressources aux secteurs et évaluer leur performance.

Un secteur d'exploitation est une composante distincte de NHOA qui exerce des activités commerciales dont elle peut tirer des revenus et engager des dépenses, dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le CODM et pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles. Chaque secteur d'exploitation est représenté au chapitre 4.

L'information financière fournie sur les secteurs d'exploitation est préparée conformément aux mêmes règles comptables que dans les états financiers consolidés.

3.7 Evolution du périmètre de consolidation

Au 30 juin 2024, le périmètre de consolidation est représenté comme suit:

Société	POURCENTAGE D'INTERET	POURCENTAGE DE CONSOLIDATION	30/06/2024
NHOA	100%	100%	Société Mère
Alpis	51%	100%	Intégration globale
Atlante	100%	100%	Intégration globale
Atlante Fast Charging Portugal	100%	100%	Intégration globale
Atlante France	100%	100%	Intégration globale
Atlante Iberia	100%	100%	Intégration globale
Atlante Infra Portugal	60%	100%	Intégration globale
Atlante Italia	100%	100%	Intégration globale
COMORES ÉNERGIES NOUVELLES	100%	100%	Intégration globale
EPS Manufacturing	100%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions France	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions Germany	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions Marocco	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions North America	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions Spain	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions UK	49,9%	100%	Intégration globale
NHOA Corporate	100%	100%	Intégration globale
NHOA Energy	100%	100%	Intégration globale
NHOA Americas	100%	100%	Intégration globale
NHOA Australia	100%	100%	Intégration globale
NHOA Latam	100%	100%	Intégration globale
NHOA Taiwan	100%	100%	Intégration globale
NHOA Spain	100%	100%	Intégration globale
NHOA UK	100%	100%	Intégration globale
NPD Italy 1	100%	100%	Intégration globale

La société Electro Power Systems India Private Limited n'est pas incluse dans les états financiers consolidés, car elle ne contribue pas aux états financiers consolidés et n'a donc aucun impact sur les états financiers consolidés.

NHOA intègre globalement le Groupe Free2move eSolutions conformément à l' IFRS 10.

NHOA contrôle toutes les décisions importantes prises concernant:

CAPEX et Feuille de route technologique: les besoins d'investissement sont sous le contrôle de NHOA dès lors que le Président (nommé parmi les administrateurs désignés par NHOA) sera responsable de l'approbation, après consultation du Directeur Général, de la feuille de route technologique, et de toute décision sur les investissements correspondants pour les mises en oeuvres pertinentes, mais toujours dans le respect de la limite du montant de 20.6 millions d'euros, tel que prévu dans le Plan d'activité (ou tout autre montant supérieur en cas de modification du Plan d'activité approuvée par le Conseil d'Administration conformément au paragraphe 11.7 du ISHA).

Approvisionnements et prix stratégiques: ces derniers peuvent affecter directement le chiffre d'affaires et les coûts prévus par le Plan d'Activité. Tous ces éléments sont sous le contrôle de NHOA, qui a des responsabilités sur les approvisionnements et les TechSales stratégiques, ainsi que sur les prix stratégiques (les deux fonctions relevant du Directeur technique).

Toutes les décisions importantes autres que celles relatives au CAPEX, à la feuille de route technologique et à l'approvisionnement stratégique sont réservées à la majorité qualifiée, et NHOA dispose en outre d'une voix prépondérante. Le pouvoir décisionnel de NHOA a la capacité d'influencer drastiquement le rendement de Free2move eSolutions.

En plus des droits de vote qui attribuent certainement à NHOA un pouvoir sur les principales activités, il convient de tenir compte de l'objectif de la transaction.

Notamment, la conception de NHOA et de FCA sur l'ensemble structurel consiste à permettre à NHOA de poursuivre le développement du secteur de l'e-Mobilité et dans le même temps

d'obtenir des ressources financiers de la part d'un investisseur non contrôlé, sans compétence dans le secteur de l'e-Mobilité.

L'impact des données financières clés du Groupe F2MeSolutions dans NHOA sont:

Données financières clés ⁽¹⁾ (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	31.530	64.679	13.110
MARGE BRUTE	11.237	21.187	2.329
EBITDA - hors stock-options et plan d'intéressement	3.695	3.060	(7.456)
RÉSULTAT NET	(279)	(7.456)	(9.830)
ACTIFS NON COURANT	44.665	43.620	27.543
ACTIFS COURANT	60.772	68.030	103.154
PASSIFS NON COURANT	1.502	1.599	1.268
PASSIFS COURANT	68.591	75.507	101.178
ENDETTEMENT FINANCIER NET	(9.539)	(14.259)	(6.831)

¹ hors opérations interentreprises

Au 31 décembre 2023, le périmètre de consolidation est représenté comme suit:

Société	POURCENTAGE D'INTERET	POURCENTAGE DE CONSOLIDATION	31/12/2023
NHOA	100%	100%	Société Mère
Alpis	51%	100%	Intégration globale
Atlante	100%	100%	Intégration globale
Atlante Fast Charging Portugal	100%	100%	Intégration globale
Atlante France	100%	100%	Intégration globale
Atlante Iberia	100%	100%	Intégration globale
Atlante Infra Portugal	60%	100%	Intégration globale
Atlante Italia	100%	100%	Intégration globale
COMORES ÉNERGIES NOUVELLES	100%	100%	Intégration globale
EPS Manufacturing	100%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions France	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions Germany	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions North America	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions Spain	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions UK	49,9%	100%	Intégration globale
NHOA Corporate	100%	100%	Intégration globale
NHOA Energy	100%	100%	Intégration globale
NHOA Americas	100%	100%	Intégration globale
NHOA Australia	100%	100%	Intégration globale
NHOA Latam	100%	100%	Intégration globale
NHOA Taiwan	100%	100%	Intégration globale
NHOA Spain	100%	100%	Intégration globale
NHOA UK	100%	100%	Intégration globale

Au 30 juin 2023, le périmètre de consolidation est représenté comme suit:

Société	POURCENTAGE D'INTERET	POURCENTAGE DE CONSOLIDATION	30/06/2023
NHOA	100%	100%	Société Mère
Atlante	100%	100%	Intégration globale
Atlante Fast Charging Portugal	100%	100%	Intégration globale
Atlante France	100%	100%	Intégration globale
Atlante Iberia	100%	100%	Intégration globale
Atlante Infra Portugal	60%	100%	Intégration globale
Atlante Italia	100%	100%	Intégration globale
COMORES ÉNERGIES NOUVELLES	100%	100%	Intégration globale
EPS Manufacturing	100%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions France	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions Germany	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions North America	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions Spain	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions UK	49,9%	100%	Intégration globale
NHOA Corporate	100%	100%	Intégration globale
NHOA Energy	100%	100%	Intégration globale
NHOA Americas	100%	100%	Intégration globale
NHOA Australia	100%	100%	Intégration globale
NHOA Latam	100%	100%	Intégration globale
NHOA Taiwan	100%	100%	Intégration globale
NHOA UK	100%	100%	Intégration globale

3.8 Indicateurs clés de performance

S1 2024 MISE À JOUR COMMERCIALE ET OPÉRATIONNELLE	Notes	Données en	2023		2024	Var% vs S1 2023
			S1 2023	FY 2023	S1 2024	

NHOA *
GROUP

Ventes ^[1]		€m	116.0	273.3	124.3	+7%
Trésorerie et dépôts		€m		238.8	118.9	
<i>dont Delta Fonds de roulement net (1)</i>		€m				
Trésorerie collatéralisée		€m		44.7	26.5	
Endettement		€m		(149.1)	(75.0)	
Trésorerie nette	(2)	€m		134.4	70.3	
Liquidité et de lignes de crédit disponibles	(3)	€m	82.0	397.1	274.5 ^[2]	235%
<i>dont liquidités et lignes de crédit disponibles pour tirage</i>		€m		251.7	125.9	
<i>dont garanties lignes de crédit dédiées</i>		€m		145.4	148.6	
Subventions et financements de l'UE à recevoir	(4)	€m		80.9	98.1	
Obligations et garanties en cours	(5)	€m		152.2	156.1 ^[3]	

*Chiffres consolidés au niveau du groupe

PAR BUSINESS UNIT	Notes	Données en	S1 2023	FY 2023	S1 2024	Var% vs S1 2023
-------------------	-------	------------	---------	---------	---------	-----------------

NHOA

E N E R G Y

Ventes ^[1]		€m	100.8	204.9	90.2	-11%
Carnet de commandes	(6)	€m	211	205	141	-33%
Prises de commandes sur 12 mois	(7)	€m	250	131	120	-52%
Capacité en ligne^[4]		MWh	228	846	1,010	+344%
Projets en construction	(8)	MWh	1.413	1.073	1.023	-28%
Pipeline	(9)	€m	1.035	1.110	1.962	+90%
Projets dans lesquels NHOA est présélectionnée		#	6	4	6	

Notes	Données en	S1 2023	FY 2023	S1 2024	Var% vs S1 2023
-------	------------	---------	---------	---------	-----------------



Ventes ^[1]		€m	13.1	64.7	31.5	+141%
Capacité de production		# PoC	2.750/ semaine	2.750/ semaine	2.750/ semaine	

Notes	Données en	S1 2023	FY 2023	S1 2024	Var% vs S1 2023
-------	------------	---------	---------	---------	-----------------



Ventes ^[1]	(10)	€m	2.0	3.7	2.6	29%
Taux d'utilisation ^[5]	(11)	%	2.4%	2.2%	1.8%	
Taux d'occupation	(12)	%	19.7%	21.5%	26.3%	
Sites opérationnels et en construction ^[6]	(13)	#	1.062	1.147	1.277	+20%
PoC opérationnels et en construction ^{[6][7]}	(14)(15)	#	3.215	3.651	4.977	+55%
- Italie		%	43%	42%	40%	
- France		%	23%	22%	25%	
- Espagne		%	11%	10%	15%	
- Portugal		%	23%	26%	20%	
dont PoC opérationnels ^[6]		#	1.263	1.830	2.367	
dont PoC déjà installés et en attente de raccordement au réseau ^[6]		#	306	264	536	
dont PoC sécurisés et construction ^[6]		#	1.646	1.557	2.074	
Sites en cours d'évaluation	(16)	#	2.493	2.891	2.810	+13%
Sites en développement	(17)	#	1.229	1.517	809	-34%

[1] Les Ventes font référence au chiffre d'affaires et autres revenus. Les Ventes S1 2024 font référence au Chiffre d'affaires et autres revenus au 30 juin 2024.

[2] 149.5 millions d'euros sont représentés par des lignes de crédit qui bénéficient du soutien de l'actionnaire principal, TCC Group Holdings, précédemment Taiwan Cement Corporation.

[3] 120.9 millions d'euros sont représentés par des obligations et garanties en cours qui bénéficient du soutien de l'actionnaire principal, TCC Group Holdings, précédemment Taiwan Cement Corporation.

[4] À partir du T2 2023, l'indicateur de la capacité en ligne est exprimé en MWh et non en MW.

[5] Le taux d'utilisation S1 2024 au 30 juin est calculé en pondérant les périodes passées et les taux d'utilisation trimestriels.

[6] Comprend les PoC CA provenant principalement du réseau acquis de KLC et Ressolar.

[7] À la lumière des directives révisées annoncées le 5 juillet 2024, le développement de tous les PoC actuellement en construction dépassant le nouvel objectif de 3 000 PoC en ligne d'ici 2025 sera suspendu.

Notes sur la Mise à jour Commerciale et Opérationnelle

(1) Delta Fonds de roulement net est un indicateur qui a été ajouté au T4 2023 et est calculé à chaque trimestre comme (A) le delta des passifs commerciaux à court terme sur la période de trois mois *moins* (B) le delta des actifs commerciaux à court terme sur la période de trois mois.

(2) Trésorerie nette est un indicateur qui a été introduit au T3 2023 et représente la somme (i) des soldes des comptes bancaires et des investissements de trésorerie facilement disponibles du Groupe NHOA (Trésorerie et Dépôts), (ii) du montant des liquidités déposées auprès des banques à titre de collatéral (et donc exclues du (i)) pour les garanties émises dans le cadre des projets du Groupe NHOA (Trésorerie collatéralisée) après déduction (iii) des montants tirés sur les facilités de crédit et des autres dettes financières, majorée des intérêts courus.

(3) Liquidité consolidée et de lignes de crédit disponibles est un indicateur qui a été modifié au T3 2023 et représente les soldes des comptes bancaires et les investissements de trésorerie facilement disponibles du Groupe NHOA (Trésorerie et Dépôts) plus les montants disponibles à la date de référence concernée dans le cadre des lignes de crédit approuvées et des garanties bancaires qui peuvent être émises.

(4) Subventions et financements accordés est un indicateur qui a été introduit au T3 2023 et représente le montant total des subventions et financements approuvés et disponibles à des dates futures convenues.

(5) Obligations et garanties en cours est un indicateur qui a été introduit au T3 2023 et représente le montant des garanties bancaires (c'est-à-dire les garanties de paiement anticipé, les garanties de bonne exécution, les garanties de bonne fin et autres garanties) émises à titre de garantie financière pour l'accomplissement des obligations de NHOA conformément aux termes du projet convenu et des contrats commerciaux.

(6) Carnet de commandes représente le chiffre d'affaires estimé et autres revenus attribuables aux (i) bons de commandes reçus, aux contrats signés et aux projets sécurisés (qui représente 100 % du Carnet de commandes à présent), et (ii) contrats de Développement de Projets sécurisés par un CAE (contrat d'achat d'électricité) dont la valeur convenue est un prix au kWh d'électricité et une quantité de MW à installer (0 % du Carnet de commandes à présent). Lorsque l'exécution d'un contrat ou d'un projet a commencé, le montant enregistré en Carnet de commandes est calculé comme (A) le prix de transaction des bons de commande, des contrats ou des projets concernés sous (i) et (ii) ci-dessus, *moins* (B) le montant des revenus enregistrés, à la date de référence, conformément à la norme IFRS 15 (représentant le montant du prix de transaction affecté aux obligations de performance exécutées à la date de référence).

(7) Prises de commandes sur 12 mois représente la valeur cumulée des bons de commandes, des contrats signés et des projets attribués au cours des 12 mois précédant la date de clôture concernée.

(8) Projets en construction est un indicateur représentant l'équivalent en capacité du Carnet de commandes, en termes de contrats d'approvisionnement clés en main ou d'EPC signés et excluant donc les contrats de développement de projets associés à un contrat d'achat d'électricité (CAE), (voir Note (6)).

(9) Pipeline désigne l'estimation, à date, du montant des projets potentiels, appels d'offres et soumissions auxquels NHOA Energy a décidé de participer ou de répondre.

(10) Ventes incluent les données provenant de l'acquisition de l'unité commerciale e-mobilité de Ressler S.r.l (« **Ressler** ») et l'acquisition de Kilometer Low Cost S.A. (« **KLC** »).

(11) Taux d'utilisation est un indicateur publié pour la première fois au T2 2023, qui ne s'applique qu'à l'Italie, la France et l'Espagne. Il est d'abord calculé au niveau de la station comme le rapport entre (a) les kWh vendus et (b) la puissance maximale disponible (c'est-à-dire la connexion au réseau disponible) multipliée par 18 heures (soit le temps de charge maximum quotidien) par le nombre de jours au cours de la période concernée. Les ratios sont ensuite agrégés, pondérés par la puissance disponible des stations. Il convient de noter que les données relatives à l'utilisation des stations ne sont incluses dans le calcul qu'après une période de mise en place progressive de six mois et pour les sites disposant d'au moins une borne de recharge rapide à courant continu.

(12) L'indicateur Taux d'occupation ne s'applique qu'au Portugal où, en raison des différentes réglementations du marché local, Atlante, en tant qu'opérateur de points de charge (CPO), est rémunéré pour l'utilisation de son infrastructure « à la minute ». Le taux d'occupation est donc calculé sur une base de 24 heures, au niveau du chargeur, en considérant 1 PoC par EVSE comme le rapport entre (a) les minutes de sessions de charge vendues et (b) le nombre total de minutes dans la période concernée. Les taux sont ensuite agrégés, pondérés par la puissance disponible des stations. Il convient de noter que les données d'occupation des stations ne sont incluses dans le calcul qu'après une période d'intégration de six mois.

(13) Sites opérationnels et en construction, comprend, à la date de référence, le nombre de sites déjà opérationnels, déjà installés mais en attente de raccordement au réseau, sécurisés et en construction. Veuillez noter que cet indicateur de performance comprend des points de charge en courant alternatif, provenant principalement des réseaux acquis de KLC et Ressler.

(14) PoC opérationnels et en construction, comprend les points de charge déjà opérationnels à la date de référence, déjà installés mais en attente de raccordement au réseau, sécurisés et en cours de construction. Veuillez noter que cet indicateur de performance comprend des points de charge en courant alternatif, provenant principalement des réseaux acquis de KLC et Ressler.

(15) Pour l'indicateur de performance « PoC opérationnels et en construction » la répartition géographique et par phase de construction est fournie, y compris PoC en courant alternatif, provenant principalement des réseaux acquis de KLC et Ressler.

(16) Sites en cours d'évaluation comprend le nombre total de sites, à la date de référence, qui sont activement recherchés après une activité de prospection et après un premier examen interne de faisabilité de haut niveau. À ce stade, la documentation contractuelle complète reste à finaliser et à signer, tous les permis requis n'ont pas encore été attribués et la construction n'a pas commencé.

(17) Sites en développement, comprend les sites pour lesquels une activité de faisabilité plus détaillée commence, y compris des discussions détaillées avec les propriétaires de sites et un échange de documentation. Pour les sites inclus dans l'indicateur de performance « en cours de développement », il y a un degré raisonnable de confiance qu'ils pourront être convertis en stations de charge dans les six prochains mois (sous réserve de l'interconnexion et des délais de livraison des dispositifs).

3.9 Principaux principes comptables

3.9.1 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la norme IFRS 3. Les actifs identifiables, les passifs et les passifs éventuels acquis sont repris à leur juste valeur à la date

d'acquisition s'ils remplissent les critères comptables d'IFRS 3. L'écart d'acquisition représente les flux de trésorerie futurs provenant des synergies postérieures à l'acquisition, au-delà des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que de manière provisoire avant la fin de la première période de reporting, le regroupement d'entreprises est comptabilisé à l'aide de montants provisoires. Les ajustements des montants provisoires et la comptabilisation des actifs et des passifs récemment identifiés doivent être effectués au cours de la « période d'évaluation » lorsqu'ils reflètent de nouvelles informations obtenues sur des faits et des circonstances existant à la date d'acquisition. La période d'évaluation ne peut pas dépasser un an à compter de la date d'acquisition et aucun ajustement n'est autorisé après un an, sauf pour corriger une erreur.

3.9.2 Instruments financiers

Actifs financiers non dérivés

Le Groupe NHOA comptabilise initialement les prêts et créances à la date où ils sont générés. Tous les autres actifs financiers (notamment les actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat) sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe NHOA dé-comptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels afférents aux flux de trésorerie de l'actif expirent, ou lorsqu'il transfère le droit de recevoir les flux de trésorerie contractuels sur l'actif financier dans le cadre d'une transaction où quasiment tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier sont transférés. Toute participation dans les actifs financiers transférés créée ou retenue par le Groupe NHOA est comptabilisée comme un actif ou un passif distinct.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est indiqué dans l'état de la situation financière si, et seulement si le Groupe NHOA a le droit de compenser les montants et a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Le Groupe NHOA détient les actifs financiers non dérivés suivants:

- Prêts et créances; et
- Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Ces actifs financiers font l'objet d'une provision pour pertes attendues dès leur comptabilisation initiale, selon la méthode dite simplifiée prescrite par IFRS 9 pour les créances clients.

Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût après amortissement selon la méthode des intérêts effectifs, déduction faite des pertes de valeur.

Conformément à l'IAS 1, le Groupe présente séparément les actifs et passifs courants et non courants lors de l'établissement de la situation financière. Compte tenu de la majorité des

activités du Groupe, il a été considéré que le critère à utiliser pour classer les actifs est le délai prévu pour réaliser l'actif ou régler le passif : l'actif est classé comme courant si cette période est inférieure à 12 mois et comme non-courant si elle est de plus de 12 mois après la période de déclaration.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes de trésorerie et les dépôts à vue dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois, sans risque de variation de valeur.

Passifs financiers non dérivés

Le Groupe NHOA comptabilise initialement les titres de créance émis et les passifs subordonnés à la date à laquelle ils ont été créés. Tous les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction, à savoir la date à laquelle NHOA devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsqu'il est libéré de ses obligations contractuelles ou lorsque celles-ci sont annulées ou arrivées à expiration.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est indiqué dans l'état de la situation financière si, et seulement si le Groupe a le droit de compenser ces montants et a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

NHOA classe les passifs financiers non dérivés dans la catégorie des autres passifs financiers.

Ces passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs.

Les autres passifs financiers comprennent les prêts et emprunts, les autres passifs financiers à court terme et les fournisseurs et autres dettes.

Les découverts bancaires remboursables sur demande et faisant partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe NHOA sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

3.9.3 Dérivés de couverture de flux de trésorerie

Le Groupe NHOA, et en particulier la BU NHOA Energy, applique la comptabilité de couverture pour les couvertures de flux de trésorerie conformément à la norme IFRS 9 afin d'atténuer l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie des actifs, des passifs ou des transactions prévues hautement probables.

Les instruments de couverture sont généralement des contrats dérivés tels que des contrats à terme, des swaps ou des options. Lors de la mise en place de la couverture, la relation de couverture doit être formellement documentée, y compris l'objectif de gestion du risque, la

stratégie de couverture, l'identification de l'instrument de couverture et de l'élément couvert, ainsi que la méthode d'évaluation de l'efficacité de la couverture.

La partie des profits ou des pertes sur l'instrument de couverture considérée comme constituant une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (OCI) et accumulée dans la réserve de couverture des flux de trésorerie, tandis que la partie inefficace est immédiatement comptabilisée dans le compte de résultat.

Les montants accumulés dans la réserve de couverture des flux de trésorerie sont reclassés en résultat au cours de la ou des périodes pendant lesquelles les transactions prévues couvertes affectent le résultat. Pour les couvertures de transactions prévues qui entraînent la comptabilisation d'actifs ou de passifs non financiers, les montants sont inclus dans le coût initial ou la valeur comptable de l'actif ou du passif.

La comptabilité de couverture est abandonnée de manière prospective lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration, est vendu, résilié, exercé ou ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture. Lors de la cessation, tout profit ou perte cumulé dans la réserve de couverture des flux de trésorerie reste dans les capitaux propres jusqu'à ce que la transaction prévue se produise. Si l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se produise, le profit ou la perte cumulé(e) est immédiatement reclassé(e) en résultat.

L'efficacité de la couverture est évaluée à la fois prospectivement et rétrospectivement, en s'assurant que la relation de couverture répond aux exigences d'efficacité de la couverture, y compris le ratio de couverture.

La juste valeur des contrats dérivés restants est réévaluée à chaque date de clôture, les changements étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (OCI) pour la partie efficace de la couverture et dans le compte de résultat pour la partie inefficace.

3.9.4 Capitaux propres

Les actions ordinaires entrent dans la catégorie des capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission des actions ordinaires sont comptabilisés en les déduisant des capitaux propres, nets de toute incidence fiscale.

3.9.5 Immobilisations corporelles

Coût

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les gains et les pertes sur la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés en comparant le produit de la cession à la valeur comptable des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en résultat.

Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cet élément s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à cette partie iront au BPA de NHOA et que son coût peut être évalué de manière fiable. La valeur

comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts d'entretien quotidien des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont encourus.

Amortissements

Les amortissements sont déterminés sur la base du coût d'un actif diminué de sa valeur résiduelle. Les composants principaux des actifs individuels sont identifiés et, si un composant a une durée d'utilité différente de celle du reste de cet actif, ce composant est amorti séparément.

L'amortissement est comptabilisé au le compte de résultat par application de la méthode linéaire pendant la durée d'utilité estimée de chaque composant d'un élément d'immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis

Les durées d'utilité estimées pour l'année en cours sont les suivantes:

- Équipement et machinerie - 6, 7 ans
- Matériel informatique - 5 ans
- Mobilier - 6, 7 ans
- Véhicules - 5 ans

Les méthodes d'amortissement, durées d'utilité et valeurs résiduelles sont revues à la fin de chaque exercice et ajustées si nécessaire de façon prospective.

3.9.6 Immobilisations incorporelles

Coûts de développement et autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les éléments générés en interne dans la phase de développement, qui sont comptabilisés si, et seulement si, le groupe NHOA peut démontrer tous les éléments suivants:

- a faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin qu'il soit disponible pour être utilisé ou vendu;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre;
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- sa capacité à générer des avantages économiques futurs probables - entre autres choses, le groupe NHOA peut démontrer l'existence d'un marché pour la production des immobilisations incorporelles ou de l'immobilisation incorporelle elle-même ou, s'il doit être utilisé en interne, utilité de l'immobilisation incorporelle;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour mener à bien le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle; et

- sa capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à l'actif incorporel au cours de son développement.

Les marques générées en interne, les listes de clients et les autres actifs incorporels similaires ne sont pas comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles.

Le coût des immobilisations incorporelles générées en interne est la somme des dépenses engagées à compter de la date à laquelle l'immobilisation incorporelle remplit pour la première fois les critères de comptabilisation et comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'actif de manière à pouvoir fonctionner de la manière suivante: prévu par la direction.

Les dépenses ultérieures ne sont activées que lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs inhérents à l'actif spécifique auquel elles se rapportent. Toutes les autres dépenses, y compris les dépenses au titre des écarts d'acquisition générés en interne et des marques, sont comptabilisées en résultat net à mesure qu'elles sont encourues.

Amortissement

L'amortissement est basé sur le coût d'un actif moins sa valeur résiduelle. L'amortissement est comptabilisé en résultat sur une base linéaire sur la durée de vie estimée des actifs incorporels, autres que les écarts d'acquisition, à compter de la date à laquelle ils sont disponibles à l'emploi.

Les durées de vie utiles estimées pour les années en cours et comparées sont les suivantes :

- coûts de développement - de 3 à 5 ans, en fonction du projet spécifique;
- marques, brevets et licences à durée de vie définie - 10 ans (en aucun cas, plus longtemps que la durée du brevet ou de la licence).

La méthode d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revues à chaque date de clôture et ajustées si nécessaire.

Actifs non courants détenus pour la vente et les activités abandonnées

Les actifs (ou groupes de cessions) détenus en vue de la vente ne sont pas amortis, ils sont évalués à la valeur plus basse entre la valeur comptable et la juste valeur moins les coûts de vente et ils sont expressément décrits.

3.9.7 Dépréciation d'actifs

À la fin de chaque exercice, le groupe NHOA détermine s'il existe un indice de perte de valeur de ses immobilisations incorporelles (y compris les frais de développement) ainsi que des immobilisations corporelles.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie («UGT») dépasse sa valeur recouvrable estimée.

La valeur recouvrable d'une immobilisation ou de son UGT est celle qui est la plus élevée parmi les deux valeurs suivantes: sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Pour mesurer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs sont actualisés à leur valeur actuelle en appliquant un taux d'actualisation qui reflète les estimations actuellement en vigueur sur le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'immobilisation ou à l'UGT. Les immobilisations qui ne peuvent être testées individuellement sont regroupées en groupes d'actifs les plus petits possibles générant des entrées de trésorerie provenant d'une utilisation continue largement indépendantes des entrées de fonds d'autres immobilisations ou UGT. Une dépréciation est comptabilisée si le montant recouvrable est inférieur à la valeur comptable. Les pertes de valeur sont comptabilisées au le compte de résultat. Les pertes de valeur sont reprises uniquement dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, net des dépréciations et amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Au contraire, les pertes de valeur sur le goodwill ne sont pas reprises. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en résultat.

Détermination de l'Unité Génératrice de Trésorerie

Le Groupe NHOA a trois activités principales, correspondant à la vente de composants du système et autres éléments pour les solutions de support réseau, les solutions de génération de puissance hors réseau, les solutions d'e-Mobility et l'infrastructure de recharge rapide des VE. Les actifs du Groupe NHOA ne génèrent pas de flux de trésorerie distincts et les tests de dépréciation sont réalisés sur le Groupe dans son ensemble., à l'exception de la BL Atlante sites qui génèrera des flux de trésorerie indépendants, de sorte que le test de dépréciation a lieu sur les sites.

Les actifs corporels sont localisés en Italie, France et Espagne et sont dédiés à l'activité de vente de solutions de stockage hybrides, au V2G et à l'infrastructure de recharge rapide des VE. Les solutions de stockage hybrides sont fabriquées par NHOA en utilisant sa technologie (brevets, développement et savoir-faire). Tous les actifs incorporels sont dédiés à l'activité de vente de solutions de stockage hybrides et des produits d'e-Mobility. En particulier, les coûts de développement, les brevets, le goodwill sur EPS Italia (principalement lié au savoir-faire sur des solutions de stockage hybrides) et les marques comptabilisées dans les états financiers consolidés sont liés à l'activité de vente de solutions de stockage hybrides et des produits d'e-mobility. Par conséquent, il n'est pas possible d'identifier un groupe d'actifs générant des flux de trésorerie indépendants plus petit que l'ensemble des actifs du Groupe, car ces actifs sont utilisés pour générer des flux de trésorerie liés à l'activité de vente de solutions de stockage hybrides à des clients dans le monde entier.

3.9.8 Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Ce coût comprend les dépenses engagées pour acquérir les stocks, les frais de conversion et autres frais engagés pour les amener vers leur lieu de stockage.

Des provisions sont comptabilisées pour les stocks obsolètes et à rotation lente, les produits finis, pièces de rechange et autres fournitures en fonction de leur montant recouvrable attendu et de leur valeur de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts d'achèvement estimés ainsi que des frais de vente.

3.9.9 Avantages du personnel

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au titre duquel une entité paie des cotisations fixes à une entité distincte et n'a pas d'obligation actuelle (juridique ou implicite) de payer des montants supplémentaires. Les obligations de contribution à des régimes de retraite définis sont comptabilisées au compte de résultat comme des dépenses de prestations sociales lors des périodes au cours desquelles les employés ont rendu leurs services à la société.

En Italie, quasiment tous les employés bénéficient d'un régime à cotisations définies prévu par la loi (appelé «Trattamento di fine Rapporto» - TFR). Les sociétés doivent reverser tous les mois un certain pourcentage du salaire de leurs employés. Ces montants sont perçus par l'INPS (Istituto Nazionale della Previdenza Sociale – bureau national d'assurance sociale), qui verse une pension aux employés lorsqu'ils prennent leur retraite. Les collaborateurs peuvent choisir de destiner leur TFR à des fonds autres qu'INPS.

Les fonds TFR cumulés sont ensuite versés lors du départ de l'employé, quelle qu'en soit la raison, ou au moment de son départ en retraite. Dans des situations spécifiques, l'employé ayant travaillé plus de 8 années consécutives chez le même employeur peut obtenir le droit de retirer partiellement son TFR. Ce régime est sans capitalisation.

Le Groupe NHOA détermine le passif net au titre des prestations pour la période concernée en se basant sur des calculs actuariels. Les écarts de réévaluation et pertes actuariels, sont comptabilisés immédiatement dans l'état de la situation financière par contrepartie des autres éléments de résultat global.

Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont comptabilisées en charges à mesure que les services correspondants sont rendus. Un passif est comptabilisé à hauteur du montant devant être versé au titre des primes à court terme ou des régimes d'intéressement aux bénéficiaires si le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) de verser ce montant du fait de services fournis par le passé par l'employé et si ladite obligation peut être évaluée de manière fiable.

Plans de stock option

IFRS 2 prescrit de constater en charges de personnel les services rémunérés par des paiements fondés sur des actions. Ces services sont évalués à la juste valeur des instruments accordés et reconnus en charge sur la période d'acquisition des droits. S'agissant de plans qui se régleront en actions du Groupe NHOA, la contrepartie de la charge est reconnue directement en capitaux propres. Lorsque les plans sont qualifiés de «règlement en liquidité», une dette est reconnue au bilan à hauteur de la valeur attendue de règlement. Cette dette est réévaluée à chaque clôture avec une contrepartie en résultat de la période.

3.9.10 Provisions

Une provision est constituée si, à la suite d'un événement passé, le groupe NHOA a une obligation juridique ou implicite actuelle qui peut être estimée de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôt reflétant les évaluations actuelles de la valeur temps de l'argent par le marché et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée comme un coût financier.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque NHOA a approuvé un plan de restructuration détaillé et formel et que la restructuration a débuté ou a été annoncée publiquement.

Les dépenses d'exploitation futures ne sont pas provisionnées.

3.9.11 Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé dans la mesure où il est probable qu'un avantage économique reviendra au Groupe et qu'il peut être mesuré de manière fiable quel que soit le moment où le règlement est effectué. Le chiffre d'affaires est calculé à la juste valeur de la contrepartie reçue ou devant être reçue en tenant compte des conditions de paiement définies par le contrat et nets d'impôts et de droits. Le Groupe a conclu qu'il était le principal dans tous ses accords générateurs de chiffre d'affaires car il est responsable vis-à-vis des clients, et dispose d'une latitude en matière d'établissement des prix de vente et est également exposé à des risques d'inventaire.

Ventes de marchandises

Le chiffre d'affaires tiré de la vente de marchandise est comptabilisé conformément à IFRS 15, lors du transfert du contrôle au client qui se caractérise en général par le transfert des risques et avantages substantiels inhérents à la propriété des marchandises à l'acheteur, ce qui correspond habituellement à la livraison desdites marchandises. Le chiffre d'affaires tiré de la vente de marchandises est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des retours et remises, rabais commerciaux et escomptes de volume. Le Groupe offre, pour tous ses produits vendus et pendant une période de deux ans, des dispositions de garantie qui correspondent aux pratiques en vigueur dans le secteur. Ces garanties ne répondent pas à la définition d'une obligation de performance supplémentaire selon IFRS 15 et sont donc comptabilisées par le biais de provisions le cas échéant sur la base des coûts de garantie historiques engagés et des obligations de garantie toujours en cours.

Prestation de services et contrats de construction

Prestation de services: les produits tirés des prestations de services (installation et maintenance des machines installées) sont comptabilisés conformément à IFRS 15, lors du transfert de contrôle au client, ce qui en pratique génère une reconnaissance en continue sur la période de prestation. Contrats de construction: Le revenu sur ces contrats n'est reconnu à l'avancement que dans la mesure où les critères prévus par la norme IFRS 15 sont remplis. Il s'agit notamment de démontrer que l'on construit un actif sans usage alternatif et que le contrat prévoit une sécurisation des paiements à hauteur des coûts engagés incrémentés d'une marge raisonnable. Pour ces contrats, le revenu est alors reconnu à l'avancement selon la méthode des coûts encourus ; Lorsque le

résultat du contrat ne peut être évalué de manière fiable, le revenu est comptabilisé uniquement à hauteur des dépenses engagées.

Si les conditions d'une reconnaissance du revenu en continu ne sont pas remplies, le chiffre d'affaires est alors reconnu uniquement à l'achèvement du projet, lors du transfert du contrôle au client.

Enfin, chaque contrat est décomposé en plusieurs obligations de performance, avec un chiffre d'affaires alloué et reconnu selon les critères propres à chacune d'entre elle.

Accords de ventes à livrer

Les produits dérivant des accords de ventes à livrer sont comptabilisés en application de l'IFRS 15, si les conditions suivantes sont réunies:

- (a) l'accord de vente à livrer doit reposer sur un motif substantiel (par exemple, l'accord a été demandé par le client);
- (b) le produit doit être identifié séparément comme appartenant au client;
- (c) le produit doit être prêt à être transféré physiquement au client; et
- (d) l'entité n'a pas la possibilité d'utiliser le produit ou de le remettre à un autre client.

Lorsque NHOA reconnaît des revenus pour la vente d'un produit dans le cadre d'un accord de vente à livrer, elle tient compte du fait qu'elle conserve des obligations (par exemple les services de garde), conformément aux paragraphes 22 à 30 selon lesquels NHOA doit affecter une partie du prix de la transaction en application des paragraphes 73 à 86.

Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que le groupe NHOA se conformera à toutes les conditions prévues.

Si la subvention est liée à un poste de dépense, celle-ci est systématiquement comptabilisée en produits sur les périodes au cours desquelles les coûts qu'elle doit compenser sont reconnus en charge. Lorsque la subvention se rapporte à un actif, un produit différé est comptabilisé. La subvention est ensuite inscrite au compte de résultat de manière systématique tout au long de la durée d'utilité de l'actif.

3.9.12 Impôt sur les sociétés

Impôt sur le revenu de la période en cours

Les actifs et passifs d'impôts sur le revenu correspondent au montant devant être recouvré par les autorités fiscales. Les taux d'imposition et législations fiscales pris en compte pour calculer les montants à payer sont ceux qui sont en vigueur ou quasiment en vigueur à la date de clôture dans les pays où le Groupe est actif et génère du revenu imposable.

Les impôts sur le résultat de la période en cours sur les éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres sont comptabilisés dans les capitaux propres et non dans le compte de résultat. La direction évalue régulièrement les positions adoptées dans les déclarations d'impôt dans les situations où les réglementations fiscales en vigueur sont sujettes à interprétation et établit des provisions le cas échéant.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur les écarts temporels entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leur base comptable

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour tous les écarts temporaires imposables, sauf:

- Si le passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale du goodwill ou d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni les pertes et bénéfices imposables et
- Concernant les écarts comptables temporaires liés aux investissements et aux filiales, aux associés et aux intérêts dans des coentreprises, si le moment de l'inversement des écarts temporaires peut être contrôlé et qu'il est probable que les écarts temporaires ne s'inversent pas dans un avenir proche.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour tous les écarts temporaires déductibles, le report des crédits d'impôts inutilisés et les pertes fiscales inutilisées, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice fiscal sera disponible pour y imputer les écarts temporaires déductibles, et où le report des crédits d'impôt inutilisés et des pertes fiscales inutilisées peut être utilisé, sauf :

- Si l'actif d'impôt différé lié à l'écart temporaire déductible découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni les pertes et profits imposables ; et
- Concernant les écarts temporaires déductibles liés aux investissements dans des filiales, associés et participations dans des coentreprises, les actifs d'impôts différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que les écarts temporaires puissent s'inverser dans un futur proche et où des bénéfices imposables auxquels imputer les écarts temporaires seront disponibles pour être utilisés.

La valeur comptable des actifs fiscaux différés est réexaminée à chaque date de déclaration et ajustée selon les probabilités d'existence de montants suffisants de bénéfices imposables disponibles pour permettre l'utilisation de tout ou partie des actifs fiscaux différés.

Les actifs et passifs fiscaux différés sont évalués aux taux d'imposition devant être appliqués lors de l'exercice au cours duquel l'actif est réalisé ou le passif est réglé, en fonction des taux d'imposition (et des législations fiscales) entrés en vigueur ou quasiment entrés en vigueur à la date de clôture.

Les éléments d'impôts différés sont comptabilisés en corrélation avec la transaction sous-jacente en compte de résultat, résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés et les passifs d'impôts différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement opposable de les compenser et si les impôts différés portent sur la même entité imposable et relèvent de la même autorité fiscale.

Les bénéfices fiscaux acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises mais ne répondant pas aux critères de comptabilisation distincte à cette date, sont comptabilisés ultérieurement si de nouvelles informations émergent sur les faits et circonstances. L'ajustement est traité soit comme une réduction du goodwill (à condition que le montant ne dépasse pas celui du goodwill) s'il a eu lieu au cours de la période mesurée, soit comptabilisé au compte de résultat.

3.9.13 Actions propres et bénéfice par action

Le coût de toute action propre achetée et/ou détenue est comptabilisé en déduction des capitaux propres. Les plus-values provenant de toute vente ultérieure sont également comptabilisées en les capitaux propres.

Les bénéfices de base par action sont calculés en divisant le profit (perte) attribuable aux propriétaires de l'entité-mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Pour les bénéfices dilués par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté en supposant la conversion de toutes les actions ayant potentiellement un effet dilutif.

3.9.14 Autres informations

Le groupe NHOA n'a souscrit aucun accord contractuel visant à transférer des actifs financiers.

4. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de NHOA reflète les activités sectorielles du Groupe, dont les résultats sont régulièrement contrôlés par le CODM pour évaluer la performance et prendre des décisions quant aux ressources à attribuer à chaque secteur.

Pour être conformes aux dispositions de la norme internationale sur les rapports qui régit l'information sectorielle (IFRS 8), les secteurs de NHOA soumis à l'information sont ainsi identifiés:

(i) **NHOA Energy**, la *business unit* du Groupe NHOA dédié au stockage d'énergie, menée par Giuseppe Artizzu en qualité de general manager, offrant sur trois zones géographiques (Amériques, EMEA et Asie-Pacifique) (a) des solutions de stockage conçues pour aider les réseaux de transport et de distribution à gérer la pénétration croissante de sources renouvelables intermittentes et, (b) des systèmes de stockage distribués pour répondre aux besoins en durabilité, accessibilité et fiabilité des secteurs industriel et de production électrique, avec la possibilité d'inclure des systèmes basés sur l'hydrogène.

(ii) **Free2move eSolutions**, la *business unit* du Groupe NHOA dédiée aux produits et services d'e-mobilité, représentée par F2M eSolutions, la jointventure avec Stellantis, depuis novembre 2022 menée par Mathilde Lheureux en qualité de general manager qui offre des solutions et des technologies innovantes pour la recharge des VE, et développe la technologie qui permet l'échange énergétique entre les véhicules et le réseau électrique.

(iii) **Atlante**: menée par Stefano Terranova en qualité de general manager. Il s'agit d'une *business unit* dédiée au réseau de charge rapide et ultra-rapide pour véhicule électriques, grace aux énergies renouvelables, au stockage d'énergie et au réseau intégré à 100%, dans un premier temps en Italie, France, Espagne et Portugal (ensemble "Europe du Sud").

(iv) **Corporate**: comprends les principales fonctions de support commercial, notamment le service juridique, le service financier, la trésorerie central, le service informatique, les ressources humaines, communication d'entreprise, relations avec les investisseurs, services du siège social, les activités d'assurance d'entreprise ainsi que les activités en matière d'ESG.

L'information sectorielle présentée au CODM comprend le chiffre d'affaires, l'EBITDA et le bénéfice net.

4.1 Informations par secteurs d'activités

Informations par secteur d'activité (montants en k Euros)	Nhoa Energy	Free2move eSolutions	Atlante	Corporate	Total
Chiffre d'affaires	90.081	31.445	2.445	-	123.971
Autres produits y compris éléments non récurrent	97	84	157	19	357
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS	90.178	31.530	2.602	19	124.329
Coût des produits vendus	(71.639)	(20.293)	(891)	-	(92.823)
MARGE BRUTE PROVENANT DES VENTES	18.538	11.237	1.711	19	31.506
xx% du Chiffre d'affaires et des autres produits	20,6%	35,6%	65,8%	100,0%	25,3%
Frais de personnel	(10.734)	(5.823)	(8.284)	(1.671)	(26.512)
Autres charges d'exploitation	(3.410)	(1.763)	(5.032)	(1.638)	(11.843)
EBITDA	4.395	3.652	(11.605)	(3.291)	(6.849)
Amortissements et dépréciations	(2.592)	(1.777)	(3.127)	(206)	(7.702)
Pertes de valeur et autres provisions	(507)	(84)	(706)	-	(1.297)
Frais de gestion	(295)	-	(247)	542	-
Plan d'intéressement	104	-	(695)	(264)	(854)
EBIT hors évènement non récurrent	1.105	1.791	(16.381)	(3.219)	(16.703)
Charges non-récurrents et Coûts d'Intégration	(300)	-	(206)	(147)	(653)
EBIT	805	1.791	(16.587)	(3.366)	(17.357)
Produits et charges financiers nets	(816)	(1.283)	(1.740)	(49)	(3.888)
Impôts sur les sociétés	73	(791)	54	(24)	(689)
RESULTAT NET (PERTE)	63	(284)	(18.274)	(3.440)	(21.934)

4.1.1 NHOA Energy

NHOA Energy, la *business unit* du Groupe NHOA dédiée au stockage d'énergie, après une performance favorable de l'EBITDA amorcée en 2022, a réalisé au premier semestre 2024 un EBIT positif de 805 k€ et a atteint le seuil de rentabilité en termes de revenu net, soit 63 k€. Le contexte actuel du marché, qui a connu une baisse des prix des batteries, se reflète dans la valeur du contrat pour NHOA Energy, entraînant une baisse du chiffre d'affaires de 11 %, alors que le pourcentage de la marge brute dépasse 20% à partir de juin 2024, par rapport aux 11,7% de juin 2023. Cette évolution s'explique par une augmentation de la structure de coûts résultant de la mise en œuvre de la plateforme mondiale de création et d'exécution dans quatre régions, qui a débuté l'année précédente.

Le **chiffre d'affaires et autres produits** s'élèvent à 90.178k€, soit une réduction de 10.659k€ par rapport au premier semestre 2023. Toutefois, le chiffre d'affaires provenant de sources tierces ont été multipliées par quatre, passant de 22.913k€ à 89.407k€. La Business Unit NHOA Energy continue de se focaliser sur la réalisation de projets, en menant simultanément des activités sur 16 projets situés sur quatre continents, de l'Europe à l'Amérique du Nord et du Sud, et de

l'Australie à l'Asie. La principale contribution au chiffre d'affaires du premier semestre 2024 provient du projet Blythde 400MWh en Australie.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES INSTALLATIONS* (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
AUSTRALIE	52.139	56.401	7.328
EUROPE	35.255	809	347
AMERIQUE LATINE	1.459	16.574	9.992
ASIE	965	123.271	82.575
AFRIQUE	190	511	283
USA	73	6.925	306
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (y compris évènements non récurrents)	90.081	204.492	100.832

*A l'exclusion des BUs e-Mobility, EV Fastcharging Network et Corporate

Le **Carnet de commandes** s'élève désormais à 140,8 millions d'euros, ce qui représente une baisse de 26% par rapport à l'exercice 2023. Actuellement, plus de 99% des projets figurant dans le carnet de commandes concernent des clients externes. Il s'agit principalement de 7 projets dans la région EMEA représentant plus de 500 MWh, ainsi que le projet Neoen Blyth en Australie, d'une capacité de plus de 400 MWh. En outre, Nhoa dispose de 20MWh+ en phase de réalisation en Amérique. La diminution est largement imputable à la réduction de la valeur des composants des batteries dans les nouveaux contrats et aux particularités de la situation actuelle du marché.

Au premier semestre 2024, 3 centrales ont été mises en service et sont maintenant opérationnelles : une extension de 124 MWh du système de stockage à Taiwan, le deuxième projet péruvien 36MWh et le deuxième des deux sites du projet dans le Massachusetts (12MWh).

Le **Pipeline** de la *Business Unit* NHOA Energy a atteint 1.962 millions d'euros, soit +77% comparé au 31 décembre 2023, en raison des activités de prospection et de développement pour la création du portefeuille de projets qui garantira le niveau d'exécution pour les prochaines années, conformément aux prévisions d'expansion du Business Plan de la BU.

Comme anticipé ci-dessus, le pourcentage de la **marge brute** calculée sur le chiffre d'affaires augmente positivement à 20,6%, contribuant à un **EBITDA** de la *Business Unit* NHOA Energy de 4,4 millions d'euros au premier semestre 2024, confirmant sa rentabilité positive, et la durabilité de son expansion.

Pour la troisième année consécutive, le NHOA Energy Graduate Program sera lancé, avec une perspective internationale renforcée et l'embauche de 10 autres jeunes talents directement placés dans les zones géographiques, où ils commenceront un parcours d'apprentissage en assistant directement les experts du domaine et la direction dans leurs activités quotidiennes, dans le but d'assurer la cohérence et un avenir brillant à l'entreprise.

Au premier semestre 2024, la BU NHOA Energy a réalisé un **EBIT** positif de 805k€ et des bénéfices nets qui ont atteint le seuil de rentabilité, ce qui représente une amélioration significative par rapport aux résultats de l'année précédente, qui s'élevaient respectivement à -2.084k€ et -2.004k€ au premier semestre 2023.

4.1.2. Free2move eSolutions

La *Business Unit* du groupe NHOA dédiée à l'e-mobility en joint-venture avec Stellantis, poursuit sa tendance positive et est sur le point d'atteindre le seuil de rentabilité au niveau du **revenu net**.

Le **chiffre d'affaires et autres produits** s'élèvent à 31.530k€, +141% par rapport au premier semestre 2023, dont 18.320k€ provenant de la filiale nord-américaine.

La **marge brute** de la période, qui s'élève à 35,6%, en légère amélioration par rapport au premier semestre 2023, a clôturé à 34,7%.

L'**EBITDA** pour le premier semestre 2024 a atteint 3.652k€, avec un écart important par rapport au premier semestre 2023 (-5.279k€) ; la principale variation est liée à l'expansion en Amérique du Nord au troisième trimestre 2023 et aujourd'hui généralisée sur l'ensemble de l'année.

Free2move eSolutions a également rejoint le réseau AVERE, European Association for Electromobility qui promeut la mobilité électrique et les transports durables. AVERE est une plateforme qui comprend des ONG, des centres de recherche et des entreprises pour un dialogue continu entre toutes les parties prenantes afin de rendre possible l'objectif européen de mobilité zéro émission.

EBIT hors non récurrents a également atteint le seuil de rentabilité et s'élève à 1.791k€, tandis que le **résultat net** a clôturé de très près, à -284k€.

4.1.3. Atlante

Atlante, *Business Unit* du groupe NHOA dédiée aux infrastructures de recharge rapide et ultra-rapide des véhicules électriques, a clôturé le premier semestre 2024 avec plus de 4.970 points de recharge en ligne et en construction au 30 juin 2024 en Europe du Sud. Le pipeline qui dépassait les 4.400 sites à la fin de l'exercice 2023, réduit désormais ses volumes et se concentre sur des sites stratégiques et emblématiques.

Les Chiffres d'affaires et autres revenus ont atteint plus de 2.602k€ et sont principalement liés aux revenus de la recharge des véhicules électriques et à la contribution de l'infrastructure de carburants alternatifs de CEF Transport (Programme de subvention européen).

L'**EBITDA** de -11.605k€ reflète encore la phase de positionnement de la BU et les investissements de lancement réalisés en termes de personnel, de technologie et d'outils nécessaires afin de construire la plateforme de développement, cohérente avec les objectifs ambitieux d'Atlante et qui, aujourd'hui, devrait presque avoir atteint l'ampleur souhaitée..

Au cours du premier semestre de l'exercice 2024, le Groupe Atlante a continué le développement de son système propriétaire de gestion de l'énergie (en s'appuyant sur le 15 ans d'expérience de NHOA) et a poursuivi l'expansion de son réseau d'infrastructure de recharge rapide de véhicules électriques dans le sud de l'Europe, conformément à l'objectif supérieur du groupe NHOA de promouvoir la transition énergétique,.

4.1.4. Corporate

La BU Corporate, qui comprend NHOA SA, EPSM et la NHOA Corporate, est maintenant composée d'une équipe de 53 personnes qui ont pour mission de coordonner le groupe, d'être

un contact fiable pour les actionnaires, d'assurer la cohérence dans la gestion et la représentation de chaque *Global Business Unit* et de maintenir vivant l'ADN de NHOA en matière de technologie et de développement des ressources humaines.

Les fonctions et les rôles représentés au sein de NHOA Corporate sont les suivants: Le bureau du Directeur Général du groupe et son personnel, le développement durable et l'ESG, la finance d'entreprise, la stratégie et les relations avec les investisseurs, la communication financière et les relations institutionnelles, l'engagement et la communication d'entreprise, le personnel, l'inclusion et l'organisation, l'audit interne, le système d'information et la cybersécurité, les affaires juridiques, la gouvernance, l'éthique et la conformité, le Global Engineering Center de Milan, la gestion et les services généraux.

Les BU constituent un centre de coûts dont les services sont partiellement remboursés par les BU par le biais de conventions de services, de frais de gestion et d'intérêts financiers positifs.

L'**EBITDA** du premier semestre 2024 est de -3.291k€, tandis que le **résultat net** est de -3.440k€.

4.1.5. Customer concentration

Selon l'IFRS 8.34, les principaux clients au 30 juin 2024 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Client	Montant (k euro)	%	Secteur
Client 1	51.522	41%	Producteurs d'énergie indépendants
Client 2	14.026	11%	Activités d'autres sociétés holding non classées ailleurs
Client 3	13.953	11%	Énergie
Client 4	12.040	10%	Développement de projets immobiliers

5. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1 Produits des activités ordinaires

Augmentation du chiffre d'affaires et des autres produits de 7% par rapport au premier semestre 2023 répartis comme il suit.

PRODUITS PAR BUSINESS UNITS (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
NHOA Energy	90.081	204.492	100.633
Free2move eSolutions	31.445	64.453	13.107
Atlante	2.445	3.233	1.927
Autres activités non-principales	-	-	-
TOTAL PRODUITS PAR UNITES DE PRODUITS	123.971	272.180	115.666
Autres produits	357	1.167	304
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (y compris évènements non récurrents)	124.329	273.346	115.970

L'augmentation est principalement due à BU F2M eSolutions qui a plus que doublé son chiffre d'affaires par rapport à la même période en 2023 (+141% vs S1 2023) ; la BU Atlante poursuit sa croissance (+29%), tandis que la BU NHOA Energy, même si elle confirme son importance et son poids au sein du groupe, est actuellement en retrait par rapport à l'année dernière (-11%), en raison d'un calendrier différent pour les projets en cours d'exécution.

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Contrats de construction	89.474	204.694	101.620
Ventes de marchandises	30.768	64.454	12.382
Prestations de services	3.729	3.032	1.664
Chiffre d'affaires	123.971	272.180	115.666
Autres produits	357	1.167	304
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (y compris évènements non récurrents)	124.329	273.346	115.970

Les ventes de contrats de construction sont principalement liées à l'avancement des projets de stockage d'énergie, tandis que la prestation de services se réfère principalement à la vente de dispositifs de recharge par l'intermédiaire de la e-Mobility BU. La prestation de services se réfère principalement aux activités auxiliaires, comme les contrats O&M pour le stockage d'énergie et les installations et la recharge en tant que solutions de service pour l'e-Mobilité pour F2M eSolutions ainsi que pour Atlante.

Les autres produits sont principalement liés aux subventions de R&D et de projets en raison de divergences contractuelles. La répartition des produits par entité juridique est la suivante:

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
NHOA Australia	52.140	56.401	7.358
NHOA UK	26.067	-	-
Free2move eSolutions US	18.320	54.410	9.682
Free2move Solutions	13.210	10.265	3.426
NHOA Energy	10.318	129.654	87.342
Atlante Infra Portugal	1.452	1.634	426
NHOA Latam	1.203	11.184	5.551
Atlante IT	594	303	72
Atlante France	541	162	16
NHOA Americas	259	7.184	328
CEN	190	511	257
NHOA S.A.	19	4	4
Atlante Iberia	13	7	1
Atlante Fast Charging Portugal	2	-	-
Atlante	(1)	1.619	1.505
Free2move eSolutions France	-	4	2
Nhoa Corporate	-	2	-
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (y compris évènements non récurrents)	124.329	273.346	115.970

La répartition des Produits des activités ordinaires par zone géographique, classés en fonction du pays d'origine des clients et de la zone géographique d'installation, est la suivante:

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (y compris évènements non récurrents) PAR LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES CLIENTS (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
AUSTRALIE	52.140	56.401	7.358
EUROPE	51.226	15.253	5.594
USA	18.579	61.336	10.010
AMERIQUE LATINE	1.229	16.574	9.972
ASIE PACIFIQUE	964	123.271	82.779
AFRIQUE	190	511	257
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (y compris évènements non récurrents)	124.329	273.346	115.970

Le montant du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en devises étrangères est de:

- 22.384k\$ et correspond à 20.813k€ soit 17% du chiffre d'affaires total
- 85.623k AUD, équivalant à 52.139k€, soit 42% du chiffre d'affaires total
- 22.278k GBP, équivalant à 26.066k€, soit 21% du chiffre d'affaires total.

5.2 Coût des biens et services vendus

Le coût des biens et services vendus au 30 juin 2024 est le suivant:

COÛTS DES BIENS ET SERVICES VENDUS (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Coûts des biens vendus/services rendus	(92.823)	(218.143)	(98.811)
COÛTS TOTAL DES BIENS ET SERVICES VENDUS	(92.823)	(218.143)	(98.811)

Le coût des produits vendus concerne les achats de matières premières, de consommables et de produits finis s'élève à 92.823k€. La baisse de 6% du Groupe NHOA en 2024 est principalement liée à la diminution des volumes d'activité de la BU Stockage d'énergie, avec un COGS en baisse de 17.391k€ (-20% par rapport à la BU NHOA Energy au S1 2023) à 71.639k€ ;

65% du total étant lié aux batteries. Cette baisse a été partiellement compensée par l'augmentation des coûts liés aux dispositifs vendus par la Business Unit F2M eSolutions, qui a entraîné une croissance du COGS de +137% par rapport au S1 2023 (+11.737k€ pour un total de 20.293k€).

Le tableau ci-dessous présente le détail du coût des biens et des services vendus par Business Units:

COÛTS DES BIENS ET SERVICES VENDUS PAR BUSINESS UNITS (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
NHOA Energy	(71.639)	(174.915)	(89.030)
Free2move eSolutions	(20.293)	(41.266)	(8.556)
Atlante	(891)	(1.966)	(1.229)
Corporate	(0)	4	4
COÛTS TOTAL DES BIENS ET SERVICES VENDUS PAR BUSINESS UNITS	(92.823)	(218.143)	(98.811)

5.3 Coûts liés au personnel

Le tableau suivant présente les coûts de personnel et leur évolution au cours des exercices financiers suivants:

CHARGES DE PERSONNEL (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Salaires et rémunérations	(17.227)	(29.612)	(15.028)
Contributions sociales	(4.502)	(7.549)	(3.844)
Autres frais	(2.040)	(4.552)	(2.328)
Avantages du personnel	(2.743)	(4.691)	(2.199)
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	(26.512)	(46.404)	(23.399)

Les coûts de personnel ont augmenté de 3.113k€, passant de 23.399k€ pour le premier semestre 2023 à 26.512k€ pour le premier semestre 2024.

L'augmentation des salaires et des cotisations sociales s'explique par l'augmentation du nombre d'employés. L'effectif total au 30 juin 2024 est de 588 (incluant les détachements) contre 542 au 31 décembre 2023, pour la même raison, les avantages du personnel ont augmenté de 544k€ par rapport à 2023 à la même période.

Les autres coûts (principalement liés aux frais de déplacement) ont diminué de 288k€, principalement en raison du changement du portefeuille de projets d'exécution de la BU Énergie de NHOA, qui contient plus de projets européens et moins d'activités extra-européennes par rapport à l'année dernière.

5.4 Autres charges d'exploitation

Les autres frais d'exploitation représentent 11.843k€ au premier semestre 2024.

Le tableau ci-dessous présente les autres frais d'exploitation au 30 juin 2024 par rapport à la période précédente.

AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Frais juridiques et autres frais de conseil	(2.634)	(6.057)	(3.069)
Licences de logiciels et autres coûts informatiques*	(2.051)	(3.481)	(1.471)
Communication	(1.351)	(2.781)	(1.318)
Assurances	(1.057)	(1.108)	(330)
Maintenance	(959)	(926)	(408)
Divers*	(879)	(2.168)	(664)
Loyers	(430)	(1.239)	(552)
Service clientèle	(427)	(888)	(414)
Coûts non capitalisés	(359)	-	-
Services fiscaux et administratifs	(352)	(567)	(279)
Sécurité	(315)	(655)	(242)
Audit	(241)	(751)	(197)
Développement du personnel*	(208)	(357)	(107)
Rémunération des administrateurs	(197)	(335)	(160)
Impôts indirects	(142)	(116)	(79)
Voyage	(121)	(165)	(89)
Commissions bancaires	(73)	(248)	(94)
Autres Frais Audit	(22)	(99)	(32)
Royalties	(21)	(201)	-
Coûts de R&D non capitalisés	(2)	(1.011)	(849)
TOTAL AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION	(11.843)	(23.153)	(10.350)

(*) Certains des montants indiqués dans la colonne ne coïncident pas avec les montants figurant dans les états financiers consolidés du premier semestre 2023. Les reclassements effectués visent à améliorer la présentation des états financiers (en particulier, les "autres coûts informatiques" ont été reclassés du poste "Divers" au poste "Licences de logiciels et autres coûts informatiques", le "Développement du personnel" a été reclassé du poste "Divers" au poste "Développement du personnel").

L'augmentation des autres charges d'exploitation est principalement due à la croissance du périmètre du Groupe NHOA nécessaire pour soutenir la croissance contextuelle des activités relatives de chaque Business Unit.

Les principales augmentations concernent les assurances (liées à la couverture des employés, des immeubles et des bornes de recharge de VE d'Atlante, en fonction de l'élargissement du périmètre), les coûts de maintenance (principalement liés aux bornes de recharge de VE d'Atlante et aux immeubles), les licences de logiciels et autres coûts informatiques (principalement dus à l'augmentation du personnel, à l'équipement en logiciels, à l'amélioration de l'infrastructure et aux activités de cybersécurité) et les coûts non capitalisés sur la BU Atlante (opportunités de pipeline annulées, ne correspondant plus à la stratégie commerciale actuelle).

D'autre part, les coûts supplémentaires ont été partiellement compensés par une baisse des coûts de R&D non capitalisés (non significatifs en 2024 et 849k€ au S1 2023) et par une réduction des frais juridiques et autres frais de conseil (principalement en raison d'une structure organisationnelle analogue à celle de l'année dernière, en termes d'entités juridiques existantes et d'activités réalisées).

5.5 EBITDA (hors stock-options et plans d'intéressement) (non-IFRS)

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ("EBITDA") au premier semestre 2024 est une mesure non-IFRS qui exclut les produits et les dépenses non récurrents ainsi que l'impact comptable des stock-options. L'EBITDA s'est amélioré de manière systématique par rapport au S1 2023, la BU NHOA Energy a confirmé sa rentabilité positive en atteignant 4.395k€, la BU Free2move eSolutions a confirmé sa tendance positive en clôturant le premier semestre à 3.652k€. Les dépenses de l'entreprise sont plus que couvertes par les résultats positifs de NHOA Energy et F2M eSolutions, avec un EBITDA cumulé Atlante exclu de 4.756k€.

La BU Atlante poursuit son ambition en investissant dans l'amélioration de son réseau et ne contribue pas encore à la rentabilité de l'entreprise, clôturant le premier semestre 2024 avec un EBITDA de -11,605k€.

Comme indiqué au chapitre 4, les principaux contributeurs à l'EBITDA sont encore la BU Energy Storage, F2M eSolutions désormais prise en charge, tandis que la BU Atlante, peut encore être considérée comme un coût pur du point de vue du compte de résultat du Groupe.

5.6 Amortissements et dépréciations

Le total des amortissements et des dépréciations a augmenté de manière significative de 3.385k€ par rapport au premier semestre 2023, passant de 4.318 k€ pour l'exercice précédent à 7.702k€ (+78%) au premier semestre 2024. Cette augmentation est une conséquence naturelle des investissements des entreprises dans de nouveaux actifs.

AMORTISSEMENTS (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Immobilisations incorporelles	(3.371)	(5.649)	(2.495)
Immobilisations corporelles	(2.479)	(3.230)	(1.000)
Actifs loués (IFRS16)	(1.853)	(2.262)	(823)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(7.702)	(11.141)	(4.318)

5.7 Pertes de valeur et autres provisions

Au premier semestre 2024, le montant du poste s'élève à 1.297k€, principalement lié à la dépréciation des immobilisations corporelles, d'un montant de 712k€, et à la provision pour les garanties, d'un montant de 620k€.

PERTES DE VALEUR ET AUTRES PROVISIONS (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Dépréciation sur stocks et actifs non courants	(712)	(266)	(30)
Provisions sur créances douteuses	-	(774)	(830)
Provision pour garanties et risques liés à l'achèvement des projets	(620)	(510)	-
Réévaluation des stocks	35	(479)	-
Autres provisions	-	320	68
TOTAL PERTES DE VALEUR ET AUTRES PROVISIONS	(1.297)	(1.710)	(793)

5.8 Charges non récurrentes et coûts d'intégration

PRODUITS ET CHARGES NON RÉCURRENTS (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Charges non récurrentes de distribution et de développement commercial/financier	(300)	(2.089)	(148)
Charges non récurrentes de Comptabilité et certification juridique	(171)	(826)	(176)
Différence l'option put/call et paiement des 40 % restants de l'acquisition d'Atlante Infra	(96)	-	-
Provision non récurrente pour le personnel	(56)	(428)	(168)
Autres	(30)	(496)	(94)
Coûts des fusions et acquisitions	-	(489)	(376)
Charges non récurrentes de transports, communication, événements	-	(161)	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES NON RECURRENTS	(653)	(4.489)	(962)

Ce poste regroupe l'ensemble des charges considérés comme non récurrents, tels que ceux relatifs à des phases spécifique de croissance de l'entreprise et à la mise en place de départements de comptabilité, administration et de développement commercial. Ces charges d'exploitation ne peuvent pas être qualifiés comme exceptionnelles ou d'extraordinaires, mais elles sont tout de même liées à des éléments inhabituels et peu fréquents, pour les montants significatifs, c'est pourquoi elles sont présentées par NHOA sur une ligne séparée, afin de faciliter la compréhension de l'activité opérationnelle courante. Par rapport au premier semestre 2023, ce poste a diminué de 309k€, passant de 962k€ à 653k€.

Les principaux coûts sont liés à une activité de marché/financière non récurrente sollicitée auprès des banques (300k€), à une différence entre l'option put/call et le paiement pour acquérir les 40% restants d'Atlante Infra (96k€), une assistance comptable temporaire activée sur Atlante (80k€) et un montant résiduel de conseils liés aux opérations extraordinaires de l'exercice 2023 (réorganisation du groupe NHOA et augmentation de capital, 71k€) et des indemnités de non-concurrence (56k€).

En avril 2024, l'option de vente pour acquérir les 40% restants de Kilometer Low Cost Infra S.A. (maintenant Atlante Infra Portugal) a été exercée pour un montant de 4,6 millions d'euros et, conformément à l'IAS 32, tout changement ultérieur dans le passif de remboursement serait comptabilisé dans le compte de résultat.

Comme indiqué ci-dessus, ces coûts ne sont pas considérés comme représentatifs d'une activité normale récurrente du Groupe bien qu'ils aient pu survenir sur l'année antérieure et qu'ils pourraient de nouveau survenir dans les années à venir.

5.9 Plan d'intéressement

Ce poste se réfère principalement au regroupement des plans d'intéressement pour la direction liés à:

- un intéressement à court terme pour un montant égal à 894k€ ;
- la mise en place d'un plan "Performance Share Plan"

Le Conseil d'Administration du 28 juillet 2022, sur la base des recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations, a décidé l'application d'un Plan d'Actions de Performance conformément à la 28e résolution approuvée lors de l'assemblée générale des actionnaires du 23 juin 2022. La remise de ces actions aura lieu à la fin de la période d'acquisition et sera soumise au respect de la réalisation des conditions de performance.

Le coût global estimé s'établit à 5.465k€ et sera réparti sur la durée du plan jusqu'en juillet 2024. Le Conseil d'administration du 28 juillet 2022 a attribué des actions gratuites dont les caractéristiques sont les suivantes:

Autorisation		Nombre maximum autorisé	
AGM du 23/06/2022		669 250	
Date d'attribution	Période d'exercice	Total Attribué	Total Acquis sur 2022
28/07/2022	28/07/2022- 28/07/2024	542 200	-

- Nombre d'actions attribuées (existantes ou à émettre à ce jour): 531.200,
- Valeur de l'action à la date d'attribution (selon le cours de bourse): €10,08,

- Période d'acquisition assortie notamment d'une condition de présence et de performance: 2 ans.

Le 15 juin 2023, l'assemblée générale a autorisé le Conseil d'Administration à procéder, au profit des salariés et des dirigeants mandataires sociaux de la société ou de ses filiales dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce français, ou au profit de certains d'entre eux, des attributions gratuites dans la limite de 638.343 actions ordinaires, existantes ou à émettre, d'une valeur nominale de 0,20 chacune.

Au 31 décembre 2023, le taux d'atteinte des conditions de performance requises pour l'attribution des actions gratuites est atteint à hauteur de 38%. Au niveau du compte de résultat, la charge pour le semestre compensée par la reprise s'élève à 1.814k€.

- mise en œuvre d'un nouveau plan d'incitation à la rétention (le « Supplemental Cash Retention Incentive Plan »)

Au cours du premier semestre, un nouveau plan d'incitation à la rétention a été mis en place pour un montant égal à 3,9 millions d'euros sur trois ans (1,3 million d'euros par an) qui sera distribué aux personnes clés par le Conseil d'Administration. Le premier versement sera effectué en juillet 2024, le deuxième (en juillet 2025) et le troisième (en juillet 2026) dépendront de la réalisation de certains indicateurs de performance. En ce qui concerne le compte de résultat, la charge pour le semestre s'élève à 1.775 k€, inclus les coûts des contributions, comptabilisés dans chacune des filiales.

5.10 EBIT

Au premier semestre 2024, le résultat avant intérêts et impôts ("EBIT") est de -17.356k€ contre -24.596k€ au premier semestre 2023.

5.11 Résultat financier net

Le poste comprend les intérêts et les frais sur les comptes bancaires et autres financements, ainsi que les différences de taux de change sur les transactions extra euros.

RÉSULTAT FINANCIER NET (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Intérêts financiers*	(2.375)	(3.706)	(2.232)
Charges financières sur les obligations et les garanties *	(1.245)	(1.854)	(612)
Intérêts financiers liés à l' IFRS 16	(376)	(329)	(102)
Revenu financier	159	563	133
Ecart de change nets	(52)	(696)	412
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER NET	(3.889)	(6.023)	(2.401)

(*) Afin d'améliorer la présentation de l'information, la ligne « Intérêts financiers » indiquée en décembre 2023 et juin 2023 est présentée en deux lignes : « intérêts financiers et « charges financières sur les obligations et les garanties ».

Les intérêts financiers liés aux lignes de crédit en place s'élèvent en net à -2.375k€ pour le premier semestre 2024 contre -2.232k€ au premier semestre 2023. Les intérêts financiers au premier semestre 2024 comprennent notamment les charges d'intérêts sur les prêts financiers pour -3.299k€ et les produits d'intérêts sur les comptes bancaires d'exploitation/dépôt de 924k€.

Les charges financières sur les obligations et les garanties s'élèvent à 1.245 k€. Ces dépenses couvrent principalement les coûts associés à la sécurisation des garanties pour les projets actuellement en cours dans la BU NHOA Energy.

Sur cet exercice, les écarts de change nets s'élèvent à -52 k€ contre -412 k€ au premier semestre 2023. Les opérations en devise ont concernées principalement les activités de NHOA Energy en dollar américain, australien et TWD.

Le revenu financiers est liés aux investissements de trésorerie de NHOA dans des obligations d'État.

5.12 Impôts

Au premier semestre 2024, les impôts sur le revenu s'élèvent à -689k€, contre -30 k€ au premier semestre 2023. L'augmentation est principalement liée au résultat enregistré par la BU e-Mobility aux États-Unis.

IMPÔTS (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Impôts exigibles			
Impôt sur le revenu des sociétés	(484)	(4,032)	311
IRAP (Taxe régionale sur les activités productives)	(91)	(4)	(4)
Autres impôts sur les revenus	(193)	(709)	-
Impôts différés			
Impôt sur le revenu des sociétés	80	98	-
TOTAL IMPÔTS	(689)	(4.647)	307

5.13 Résultat Net

Au premier semestre 2024, la perte nette s'élève à 21.934k€. A partir du 30 juin 2024, le résultat de base par action représente une perte égale à 0,08€.

5.14 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles du premier semestre 2024 s'élèvent à 159.307k€, avec une augmentation de 37.395 k€ de 121.912k€ au 31 décembre 2023. Cela s'explique par la différence entre les investissements réalisés et la charge d'amortissement comptabilisée au cours de la période.

Le tableau suivant décrit les immobilisations corporelles par entité juridique:

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Atlante Italia	53.050	35.566	2.344
Atlante France	41.397	28.782	6.502
Free2move eSolutions	18.014	17.889	15.407
Nhoa Corporate	13.682	14.108	1
Atlante IB	9.154	4.254	941
Atlante INFRA	8.596	7.356	4.300
CEN	4.962	4.904	5.056
NHOA Energy	4.662	4.603	17.878
Purchase Price Allocation (PPA)	3.709	3.946	(2)
Atlante	975	360	23.868
Atlante Fast Charging PT	464	82	-
NHOA Australia	442	22	1
NHOA Americas	163	25	15
Free2move eSolutions US	23	-	-
NHOA Taiwan	14	14	-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	159.307	121.912	76.310

Le 28 juin 2023, l'assemblée des actionnaires de NHOA Energy a approuvé la scission partielle de la société, par cession d'une partie d'une branche de la société composée de personnel et d'actifs à la société bénéficiaire, NHOA Corporate. Le 10 octobre 2023, la scission a été réalisée, après la période d'opposition accordée aux créanciers conformément à l'article 2503, tel que rappelé par l'article 2506-ter du Code Civil italien. Par conséquent, le personnel et les actifs de NHOA Energy, tels qu'inclus dans la branche, ont été transférés à NHOA Corporate. Les

immobilisations corporelles de NHOA Corporate comprennent principalement les deux étages du siège social situé à Piazzale Lodi, Milan, transférés de NHOA Energy et considérés comme un actif de droit d'utilisation en vertu de la norme IFRS16.

Les immobilisations corporelles de Nhoa Energy comprennent principalement des installations industrielles à Cosio Valtellino qui sont traitées comme un droit d'utilisation en vertu de la norme IFRS 16.

Les actifs corporels du CEN comprennent une centrale hybride PV – SSE située sur les îles d'Anjouan et de Mohéli (îles Comores).

Les actifs corporels de Free2move eSolutions sont constitués principalement de l'usine V2G Drossone, de son siège social à Turin, des investissements dans les bornes de recharge électrique et des investissements non séparables dans les bâtiments et actif de droit d'utilisation selon IFRS 16 (centre de R&D et d'un laboratoire d'essai à Bovisa, Milan, bureau de Mirafiori à Turin, fabrication interne à l'usine Mirafiori de Turin et voitures). L'usine V2G Drossone de Mirafiori dispose d'une technologie qui permet aux véhicules d'échanger de l'énergie avec le réseau électrique. La technologie bidirectionnelle – qui permet à la fois de charger la voiture et de restituer l'énergie au réseau – ne peut fonctionner efficacement que si la voiture et l'infrastructure de charge parlent un langage commun. Ce projet V2G sera étendu pour interconnecter jusqu'à 700 points de charge rapide en utilisant une technologie actualisée.

Au premier semestre 2024, le Groupe Atlante compte 1.277 sites actifs et en construction et 4.977 points de charge en ligne et en construction, en plus d'un pipeline de plus de 3.600 nouveaux sites. En outre, grâce à la récente acquisition en Italie, Atlante peut désormais compter sur un réseau encore plus capillaire, atteignant les zones les plus stratégiques du sud de l'Europe.

Atlante INFRA et Atlante IT ont été acquises au cours du premier semestre 2023.

Les actifs corporels d'Atlante INFRA est due à l'acquisition de KLC au Portugal. KLC possède et exploite l'un des plus grands réseaux de stations de recharge pour véhicules électriques au Portugal, en particulier pour la recharge rapide. Cette acquisition permettra à Atlante de se positionner comme un acteur de premier plan dans la péninsule ibérique.

Les actifs corporels d'Atlante IT est due à l'acquisition d'Atlante Italia (ex Ressler) qui a été réalisée par Atlante le 29 mai 2023. Cette acquisition permet à Atlante de disposer de points de recharge supplémentaires situés en Lombardie, en Vénétie et en Émilie-Romagne, à proximité de l'autoroute stratégique A4, reliant Turin à Venise, un axe logistique clé dans le nord de l'Italie. Cette expansion représente une étape importante pour l'e-mobilité dans ces régions, car Atlante vise à convertir le réseau acquis en matière de recharge rapide et ultra-rapide, faisant ainsi progresser le développement de son réseau.

Le 26 octobre 2023, l'activité d'Atlante consacrée à l'e-mobilité en Italie, y compris le personnel, les actifs et les contrats correspondants (l'"activité e-mobilité"), a été confiée à Atlante Italia. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation plus large de l'entreprise Atlante, visant à simplifier la structure de l'entreprise, d'une part, en maintenant et en développant au niveau mondial de nouvelles activités et de nouveaux projets transversaux relatifs aux plateformes numériques et technologiques et/ou des projets impliquant les différents pays dans lesquels la société opère et, d'autre part, en transférant l'activité e-mobilité à Atlante Italia S.r.l. en tant que société opérationnelle exerçant cette activité sur le territoire italien, au même titre la France, le Portugal et l'Espagne.

Les immobilisations corporelles identifiées dans le cadre du processus de PPA concernent les contrats Atlante INFRA, contrats qui englobent les relations contractuelles pour l'exploitation de

son portefeuille actuel de bornes de recharge et l'installation d'un nombre convenu de bornes de recharge dans des lieux identifiés, dans le cadre d'un accord de partage des revenus, et d'autres contrats qui concernent des contrats de partage des recettes avec différentes entités publiques et privées, qui couvrent les bornes de recharge installées et le carnet de commandes signé.

L'évolution des immobilisations corporelles entre le premier semestre 2024 et le 31 décembre 2023 par catégorie d'actif est décrite dans le tableau suivant:

Immobilisations corporelles (montants en k Euros)	Immeubles/ terrains	Installations, machines et matériel technique	Matériel de bureau et informatique	Actifs loués (IFRS16)	Immobilisations corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur comptable							
Au 31 décembre 2023	2.676	50.675	2.635	23.600	53.660	122	133.369
Acquisitions	1.194	15.487	226	8.517	17.318	-	42.743
Ajustements et cessions	-	(335)	-	-	(1)	-	(336)
Reclassement	-	939	(18)	12	(927)	6	12
Au 30 juin 2024	3.870	66.767	2.844	32.129	70.050	128	175.788
Dépréciations et pertes de valeur							
Au 31 décembre 2023	(731)	(4.551)	(1.490)	(4.638)	-	(48)	(11.457)
Dépréciations et pertes de valeur	(24)	(2.196)	(238)	(1.820)	(706)	(23)	(5.008)
Ajustements et cessions	-	(3)	-	-	-	(1)	(4)
Reclassement	-	2	(2)	(12)	-	-	(12)
Au 30 juin 2024	(755)	(6.749)	(1.729)	(6.469)	(706)	(72)	(16.481)
Valeur comptable nette							
Au 31 décembre 2023	1.945	46.124	1.146	18.963	53.660	75	121.912
Au 30 juin 2024	3.115	60.018	1.114	25.660	69.344	57	159.307

5.15 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles du premier semestre 2024 s'élèvent à 39.296k€, contre 34.708k€ au 31 décembre 2023.

Le tableau ci-dessous illustre la répartition des actifs incorporels entre les entités juridiques du Groupe:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
NHOA Energy	13.650	11.250	9.394
Purchase Price Allocation (PPA)	10.137	10.139	12.982
Free2move eSolutions	8.503	7.524	6.628
Atlante	3.976	2.624	1.327
Atlante INFRA	1.869	1.988	2.110
NHOA SA	656	730	629
Atlante Italia	283	329	-
Nhoa Corporate	147	108	15
Free2move eSolutions US	27	-	-
Atlante IB	27	5	6
Atlante FR	11	9	11
EPS Manufacturing	10	2	7
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	39.296	34.708	33.109

L'évolution des immobilisations incorporelles entre la fin de l'année 2023 et le premier semestre 2024 par catégorie est présentée dans le tableau suivant:

Immobilisations incorporelles	Brevets et licences à durée de vie définie	Logiciels	Coûts de développement	Autres immobilisations incorporelles	Goodwill	Total
Valeur comptable (montants en k Euros)						
Au 31 décembre 2023	1.627	5.944	34.376	4.416	10.099	56.461
Acquisitions	178	1.791	5.979	51	-	7.999
Ajustements et cessions	-	2	-	(25)	-	(23)
Reclassement	-	-	(26)	-	-	(26)
Au 30 juin 2024	1.805	7.737	40.355	4.442	10.099	64.411
Amortissement et dépréciation						
Au 31 décembre 2023	(1.081)	(2.440)	(16.757)	(1.474)	-	(21.753)
Dépréciation et perte de valeur	(94)	(745)	(2.306)	(228)	-	(3.372)
Ajustements et cessions	(11)	(6)	-	-	-	(17)
Reclassement	-	-	26	-	-	26
Au 30 juin 2024	(1.185)	(3.191)	(19.063)	(1.702)	-	(25.116)
Valeur comptable nette						
Au 31 décembre 2023	546	3.503	17.618	2.942	10.099	34.708
Au 30 juin 2024	620	4.546	21.292	2.740	10.099	39.296

L'augmentation des frais de développement de 5.979k€ est principalement due à:

- 1.363k€ (liés à la BU Energy Storage) investis dans des projets de contrôle et de surveillance visant à développer la plateforme numérique qui permet, d'une part, la gestion en temps réel par le biais d'un contrôle en boucle fermée du BESS et, d'autre part, la surveillance et l'analyse méticuleuses des données recueillies sur le terrain, permettant une maintenance prédictive et garantissant un fonctionnement sans faille.
- 1.151k€ (liés à BU Energy Storage) investis dans des projets de technologie de conversion d'énergie afin d'innover la plateforme de système de conversion d'énergie avec de nouveaux produits pour le stockage à l'échelle de l'utilité avec des capacités améliorées telles qu'un plus grand contrôle de la surcharge et une contribution améliorée du courant de court-circuit.
- 737k€ (liés à la BU Energy Storage) investis dans des projets de technologie de stockage pour développer:
 - un nouveau produit basé sur une batterie de seconde vie pour exploiter la batterie des véhicules électriques en évitant toute activité de retraitement du pack;
 - une armoire extérieure standardisée innovante pour optimiser l'installation sur site grâce à une solution intégrée dans le module.
- 478k€ (liés à la BU e-Mobility) investis dans des projets e-MSP (fournisseur de services d'e-mobilité) qui visent à développer des fonctions permettant à F2M eSolutions de jouer

le rôle de fournisseur de services, en offrant des services avancés à ses propres clients B2C, tels que le paiement instantané et un accès plus large à l'infrastructure européenne des bornes de recharge.

- 431k€ (liés à la BU Energy Storage) investis dans des projets d'intégration de systèmes pour développer l'ingénierie de l'îlot de puissance qui englobe la conception de solutions BESS intégrées et standardisées.
- 376k€ (liés à la BU e-Mobility) investis dans des projets CPMS (Système de gestion des bornes de recharge) qui visent à développer de nouvelles fonctions pour le CPMS, en introduisant le système de cybersécurité requis par la loi britannique, la souscription d'une carte SIM pour les bornes de recharge résidentielles et une grande amélioration de la gestion du firmware Over The Air.
- 341k€ (liés à la BU e-Mobility) investis dans la plateforme de contrôle EVSE, investissements réalisés pour intégrer les fonctions de contrôle « essentielles » de l'EVSE (équipement d'approvisionnement des véhicules électriques), réduire la dépendance des fournisseurs et augmenter le délai de mise sur le marché et le contrôle de la qualité des fonctions publiées.
- 329 k€ (liés à la BU e-Mobility) investis dans le projet d'application mobile qui vise à gérer toute la plateforme nécessaire à des fins commerciales, en offrant des services privés et publics aux conducteurs finaux de véhicules électriques.
- 311 k€ (liés à la BU e-Mobility) investis dans le projet de plateforme commerciale qui vise à développer des fonctionnalités liées à l'aspect commercial des produits numériques.
- 138 k€ (liés à la BU e-Mobility) investis dans le développement d'eproWallbox "Luxury" qui vise à ajouter au portefeuille de F2MeS un produit de classe A pour le marché européen (CE), ciblant les clients de luxe et haut de gamme, en commençant par les marques STLA. Le projet est développé sur la base d'une opportunité commerciale concrète avec Maserati.

L'augmentation de 1.791k€ des investissements dans les logiciels et les sites web concerne principalement la BU Atlante, où l'innovation en matière de logiciels joue un rôle central. L'objectif de ces investissements est d'améliorer la visibilité et l'interopérabilité de l'infrastructure de recharge d'Atlante.

Les coûts des immobilisations incorporelles développées en interne s'élevèrent à 4.571k€.

L'écart d'acquisition de 10.099k€ comprend 8.530k€ liés aux acquisitions de Atlante Infra Portugal et Atlante Italia, qui n'ont pas pu être alloués dans le cadre du processus de PPA conformément à la norme IFRS 3 et 1.569k€ liés à l'acquisition de NHOA Energy.

5.16 Autres actifs financiers non courants

Le montant de 13.708k€ comprend principalement:

- 9.114k€ de dépôts de garantie pour Atlante nécessaires à l'obtention d'un prêt financier d'Intesa dans le cadre du programme de cofinancement européen CEF (Connecting Europe Facility) Alternative Fuels ;

- 3.887k€ en tant que garantie en espèces pour couvrir des titres sur des projets en cours d'exécution, à savoir l'ingénierie, la fourniture, la construction, les essais, la mise en service d'une installation de stockage par batterie de 100MW/200MWh qui sera située dans la centrale électrique de Kwinana en Australie occidentale avec Synergy;
- 706k€ de dépôt remboursable en garantie des contrats signés.

5.17 Créances commerciales

Le total des créances commerciales au premier semestre 2024 s'élève à 40.374k€, contre 51.393k€ au 31 décembre 2023.

CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES DÉBITEURS (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Créances commerciales et autres débiteurs	41.366	52.385	75.771
Provisions sur créances douteuses	(992)	(992)	(1.048)
VALEUR NETTE COMPTABLE CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES DÉBITEURS	40.374	51.393	74.723

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de l'ancienneté des créances commerciales et autres créances au 30 juin 2024.

ÉCHÉANCIER DES CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES DÉBITEURS (in k euros)	TOTAL	NON ÉCHUES	<30 JOURS	30-60 JOURS	61-90 JOURS	91-120 JOURS	>120 JOURS
H1 2024	40.374	27.324	4.488	1.243	1.414	1.220	4.684
2023	51.394	29.925	13.297	1.153	887	944	5.188
H1 2023	74.723	64.647	6.299	(142)	248	138	3.534

Toutes les créances commerciales présentant un risque raisonnable de non-recouvrement ont été provisionnées au cours de la période.

5.18 Actifs constitués de contrats

Le nombre total d'actifs constitués de contrats a subi une évolution, en passant de 6.512k€ au 31 décembre 2023 à 23.365k€ au 30 juin 2024.

Au 30 juin 2024, les actifs constitués de contrats s'élevent à 23.365k€ et sont liés à:

- **MLP KEARSARGE 3**: le projet porte sur l'ingénierie, la fourniture et la mise en service d'un BESS de 12 MVA pour le Massachusetts Municipal Lighting & Power (MA MLP).
- **CEDAR** : fourniture, essai et mise en service de systèmes de stockage d'énergie par batterie qui appartiendront à Basildon BESS Limited, une société détenue par Eku Energy, en vue de fournir des services en matière d'énergie au réseau électrique britannique.

- **GISSI** : l'objet du projet est la conception, la fourniture, le transport, l'installation, la mise en service et les essais, clés en main, d'une centrale de stockage d'énergie électrique basée sur des modules de batteries électrochimiques (Battery Energy Storage System - BESS), à installer dans la centrale électrique de A2A GENCOGAS S.p.A. à Gissi (Italie) avec une puissance et une énergie de 12,9 MW/33MWh.
- **BLYTH** : ingénierie, approvisionnement et mise en service d'un projet de stockage sur batterie de 200 MW/400 MWh en Australie-Méridionale, en collaboration avec Elecnor. Le système sera principalement développé pour renforcer la production du parc éolien Goyder South Stage 1 de Neoen et fournir une énergie renouvelable de base de 70 MW à BHP.
- **FRU NERA** : 25 MW d'unité de réserve rapide à installer sur le site de Nera Montoro à Terni.
- **TCC HOP 1 Phase 2** : fourniture d'un système de stockage par batterie de 7,2 MVA/22,3 MWh pour la phase 2 de Hopping Plant, Taïwan.
- **WALLY** : L'objectif du projet est de remanier la flotte de chariots élévateurs opérant dans le centre de distribution Walmart, situé à Quilicura, Santiago du Chili. La remise en état des chariots élévateurs, effectuée par un tiers, consiste à remplacer le moteur à combustion par un moteur électrique et à remplacer le parc de batteries par des piles à combustibles.

Au 31 décembre 2023, les actifs constitués de contrats s'élevant à 6.512k€ sont liés au:

- **FRU NERA**: unité de réserve rapide de 25 MW qui sera installée sur le site de Nera Montoro à Terni.
- **TCC HOP 1 Phase 2**: fourniture d'un système de stockage par batterie de 7,2 MVA/22,3 MWh pour la phase 2 de Hopping Plant, à Taïwan.
- **Projet TCC BESS HOPING**: Fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie ("BESS") de 10,8 MVA / 10,5 MWh et d'une station de recharge pour véhicules électrique ("EVCS") qui seront situés dans l'usine de fabrication de TCC à Heping.
- **TCC YINGDE**: Fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie ("BESS") de 35 MW / 107,4 MWh qui sera situé dans l'usine de TCC à SSuAo, à Taiwan.
- **TCC HEPING**: Fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie de 115,2 MVA / 311,4 MWh ("BESS") qui sera situé dans l'usine de fabrication de TCC à HePing.
- **TCC SUAO 2.0** : Fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie ("BESS") de 43,2 MVA / 123,6 MWh qui sera situé dans l'usine de TCC à SuAo, Taïwan.
- **INKIA**: Fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie ("BESS") de 36 MWh à Lima, au Pérou, conçu pour améliorer la flexibilité d'une centrale thermique dans le contexte d'une pénétration croissante des énergies renouvelables.
- **MLP KEARSARGE 3**: le projet porte sur l'ingénierie, la fourniture et la mise en service d'un BESS de 12 MVA pour Massachusetts Municipal Lighting & Power (MA MLP).
- **WALLY**: L'objectif du projet est de rénover la flotte de chariots élévateurs opérant dans le centre de distribution Walmart, situé à Quilicura, Santiago du Chili. La rénovation des

chariots élévateurs, effectuée par un tiers, consiste à remplacer le moteur à combustion par un moteur électrique et à remplacer le parc de batteries par des piles à combustible.

5.19 Stocks

Au 30 juin 2024, les stocks s'élevaient à 17.488k€ contre 20.349k€ à fin 2023.

STOCKS (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Matières premières			
Valeur brute	4.652	4.225	3.960
Provision pour obsolescence	(146)	(686)	(450)
Valeur nette comptable des matières premières	4.506	3.539	3.510
Travaux en cours			
Valeur brute	415	375	370
Valeur nette comptable des travaux en cours	415	374	370
Produits finis			
Valeur brute	12.920	14.943	16.469
Provision pour obsolescence	(354)	(215)	-
Valeur nette comptable des produits finis	12.566	14.728	16.469
Total des stocks			
Valeur brute	17.988	19.543	20.800
Provision pour obsolescence	(500)	(901)	(450)
Provision pour obsolescence cumulée	17.488	18.642	20.349

5.20 Autres actifs courants et autres actifs financiers courants

AUTRES ACTIFS COURANTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Créances de TVA	22.412	23.489	16.361
Avances aux fournisseurs	17.997	16.166	41.587
Charges constatées d'avance	3.463	3.995	5.826
Autres créances	1.984	1.943	1.278
Autres actifs d'impôts	1.387	1.347	3.038
Actifs d'impôts "Industria 4.0"	649	631	287
Actifs d'impôts différés	0	28	28
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	47.892	47.559	68.405
Placements de trésorerie	10.112	10.016	9.714
Garantie en espèces*	3.273	18.600	34.600
Autres actifs financiers courants *	677	987	645
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	14.061	29.603	44.959
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS ET AUTRE ACTIFS FINANCIERS COURANTS	61.953	77.201	113.365

(*) Certains des montants indiqués dans la colonne ne coïncident pas avec les montants déclarés pour les états financiers consolidés de l'exercice 2023, car ils tiennent compte de certains reclassements visant à améliorer la présentation des états financiers (en particulier, les "Garantie en espèces" ont été reclassées du poste "Autres actifs financiers courants " au poste "Garantie en espèce").

L'augmentation des autres actifs courants au premier semestre 2024 par rapport à la fin de l'année 2023, qui s'élève à 333k€, s'explique notamment par l'augmentation des avances versées aux fournisseurs (1.831k€) liés à l'expansion de la BU EV Fastcharging Network compensée par l'utilisation des créances de TVA (-1.077k€) dans la BU Nhoa Energy en raison des projets italiens.

Les autres actifs financiers courants sont principalement liés à ce qui suit:

- 3.273 k€ en tant que garantie en espèces pour couvrir des titres sur des projets en cours d'exécution. Ces projets concernent l'ingénierie, l'approvisionnement, la construction, les essais et la mise en service d'une installation de stockage en batterie de 39 MW/55 MWh et d'une autre de 28 MW/56 MWh. Ces installations seront situées respectivement à Loudwater et à Basildon, en Angleterre.
- 10.112 k€ Investissements en liquidités: NHOA vise à avoir un portefeuille diversifié en investissant des liquidités dans des obligations d'État;

5.21 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités en banque concernent le montant détenu en banque en euros et dans d'autres devises ainsi que les dépôts auprès d'institutions de crédit. Les liquidités en espèces sont essentiellement détenues en euros.

Le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au premier semestre 2024 est 118.860k€, alors qu'il était de 238.901k€ à fin 2023.

La diminution est principalement due aux activités d'investissement, au Capex pour €50.391k et €55.545k provenant des activités de financement.

5.22 Capitaux propres

CAPITAUX PROPRES (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Capital émis	55.039	55.039	5.107
Primes d'émission	376.994	376.994	180.589
Autres réserves	(83)	2.621	1.328
Réserve pour plan de stock-options et de BSA	4.969	4.969	4.969
Report à nouveau	(175.759)	(133.876)	(133.361)
Bénéfice / (Déficit) de l'exercice	(21.758)	(42.463)	(22.497)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires majoritaires de la société mère	239.403	263.284	36.136
Intérêt des participations ne donnant pas le contrôle	2.781	2.142	1.557
Total des capitaux propres	242.184	265.426	37.693

Les fonds propres à fin juin 2024 sont de 242.184k€ contre 265.426k€ au 31 décembre 2023. La diminution des capitaux propres est due aux pertes au cours de la période.

La hausse des fonds propres par rapport au 30 juin 2023 est principalement due au succès de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires de 249.663.040€ annoncée le 15 septembre 2023. Le processus s'est conclu par l'émission de 249.663.040 nouvelles actions au prix de 1,00€ par action. Suite au règlement de l'émission de droits, le capital social de la société s'élève à 55.039.352€ divisé en 275.196.760 actions d'une valeur nominale de 0,20€ chacune.

Le nombre total d'actions à la fin de la période est de 275.196.760 comme l'illustre le tableau ci-dessous:

NOMBRE D' ACTIONS	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Au début de la période	275.196.760	25.533.720	25.533.720
Emission de droits nette	-	249.663.040	-
Fin de la période	275.196.760	275.196.760	25.533.720

5.23 Avantages du personnel et plan d'intéressement

L'indemnité de départ italienne (TFR), pour le premier semestre 2024, calculée conformément à l'IAS 19, s'élève à 2.550k€, contre 2.218k€ à fin 2023.

AVANTAGES DU PERSONNEL (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Engagements pour les périodes d'activité écoulées (fin d'exercice)	2.550	2.218	2.038
Incitatif à court terme	-	-	1.083
TOTAL AVANTAGES DU PERSONNEL	2.550	2.218	3.121

L'indemnité de départ italienne (TFR) s'élève, en 2024, à 2.550k€ contre 2.218k€ à la fin de l'année 2023.

AVANTAGES D'APRÈS EMPLOI - TFR (amounts in K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Passif pour services passés (au début de l'année)	2.218	1.769	1.769
Coût du service actuel	301	556	292
Frais d'intérêts	44	58	30
Actuariat (Gains)/Pertes reconnus	91	130	103
Paievements	(104)	(295)	(158)
Total	2.550	2.218	2.037

Hypothèses Principales

Les hypothèses suivantes ont été prises en compte pour effectuer le calcul actuariel:

- La probabilité de décès a été estimée conformément au tableau RG48 de la "Ragioneria Generale dello Stato";
- L'âge de la retraite a été estimé en tenant compte des conditions minimales fixées par les lois italiennes;
- Le pourcentage de départs pour des raisons autres que le décès et la retraite a été estimé sur une base annuelle moyenne du 2,90% pour NHOA Energy, 2,75% pour NHOA Corporate, 3,13% pour F2M eSolutions, 2,72% pour Atlante Italia et 2,75% pour Atlante;
- La probabilité de paiements anticipés a été fixée à 3% par an.

HYPOTHESES FINANCIERES	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Taux d'actualisation technique annuel			
<i>Nhoa Energy</i>	3.86%	4.08%	3,78%
<i>Free2Move eSolutions</i>	3.88%	4.11%	3,79%
<i>Atlante</i>	3.89%	4.13%	3,81%
<i>Atlante Italia</i>	3,91%	4.16%	-
<i>Nhoa Corporate</i>	3.88%	4.10%	3,71%
Taux d'inflation annuel	2,5%	2,5%	2,70%
Croissance annuelle totale des salariés	2%	2,00%	2,00%
% maximum d'anticipation du TFR	70%	70,00%	70,00%

Le tableau ci-dessous indique le nombre total des salariés du Groupe NHOA (incluant les détachements auprès de NHOA):

Effectif par fonction	30/06/2024	31/12/2023	31/06/2023
Personnel	177	142	140
Business Development	47	45	49
R&D	67	74	60
Ingénierie	61	68	66
Ingénierie système	59	59	61
Production	52	46	47
Project Management	120	105	97
Cyber-sécurité	5	3	2
Total	588	542	522

Répartition des salariés par sexe Pourcentage calculé sur la base des employés permanents actifs	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Hommes	66%	67%	67%
Femmes	34%	33%	33%

Employés par groupe d'âge	Distribution
Moins de 21 ans	2
De 21 à 30 ans	190
De 31 à 40 ans	251
De 41 à 50 ans	102
De 51 à 60 ans	41
Plus de 60 ans	2

5.24 Impôts différés passifs non courants

Les passifs d'impôts différés non courants (NCDTL) pour 866k€ au premier semestre 2024 (contre 921k€ au 31 décembre 2023) incluent les passifs d'impôts différés ou les actifs comptabilisés pour la répartition du prix d'achat de NHOA Energy et Atlante Infra. Sur la durée, la NCDTL s'est réduite par rapport à la même durée d'utilité économique des actifs incorporels et corporels.

5.25 Dettes fournisseurs

Le poste concerne les factures de biens, services et utilitaires reçues par les fournisseurs au cours au premier semestre 2024 et s'élève à 72.724k€, contre 54.562k€ de la fin de l'année 2023. L'augmentation de 18.161k€ est une conséquence naturelle de l'expansion des activités dans toutes les BU.

DETTES FOURNISSEURS (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Dettes fournisseurs	32.800	24.517	18.946
Factures non reçues	39.924	30.046	29.228
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	72.724	54.562	48.174

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de la chronologie des dettes commerciales au 30 juin 2024.

ÉCHÉANCIER DES DETTES FOURNISSEURS (en K euro)	TOTAL	NON ÉCHUES	<30 JOURS	30-60 JOURS	61-90 JOURS	91-120 JOURS	>120 JOURS
H1 2024	72.724	32.942	10.693	1.734	1.792	6.045	19.518
2023	54.562	36.536	5.696	1.602	1.012	771	8.945
H1 2023	48.174	18.425	6.476	4.508	2.651	2.675	13.439

5.26 Autres passifs courants et non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent à 29.582k€ et étaient 29.057k€ en 31 décembre 2023. Ce montant est entièrement lié à la tranche à long terme du passif au titre des contrats de location comptabilisé selon la norme IFRS 16 et la subvention accordée par l'Union européenne dans le cadre du programme CEF-AFIF pour lequel le délai d'achèvement estimé est supérieur à un an. Revenu différé - non courant lié à la réalisation du Plan d'investissement (capex) dans le cadre des projets CEF amorti de manière systématique sur la durée de vie utile de l'actif supérieure à un an.

Les autres passifs courants au premier semestre 2024 s'élèvent à 52.674k€ (59.678k€ au 31 décembre 2023).

AUTRES PASSIFS (montants en K Euro)	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Obligations liées aux baux	21.987	17.243	15.580
Dette du CEF - non courante	5.190	11.140	-
Provision pour contrats déficitaires - non courant	1.317	674	252
Revenu différé - non courant	1.088	-	-
Total des autres passifs non courants	29.582	29.057	15.833
Avances clients*	12.645	33.573	60.902
Revenu différé*	12.345	2.940	62.811
Traitements et salaires des salariés	8.473	10.322	7.447
Dette du CEF - courant	4.900	10	-
Dettes de TVA	4.014	172	843
Autres passifs	3.292	3.698	3.109
Retenues à la source et cotisations sociales	2.730	3.387	2.454
Incitations à court terme	2.142	250	1.083
Provision pour contrats déficitaires - courant	892	1.150	2.548
Impôt sur les sociétés	768	4.177	-
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	473	-	-
Total des autres passifs courants	52.674	59.678	141.197
TOTAL AUTRES PASSIFS	80.480	88.736	157.030

(*) Certains des montants indiqués dans la colonne ne coïncident pas avec les montants présentés pour les états financiers consolidés de l'exercice 2024, car ils tiennent compte de certains reclassements visant à améliorer la présentation des états financiers (en particulier, les "revenu différés de Free2move eSolutions North America" ont été reclassés du poste "Revenu différés" au poste "Avances clients").

- Les avances des clients s'élèvent à 12.645k€ contre 33.573k€ au 31 décembre 2023. Le montant comprend des paiements anticipés qui généreront des avantages économiques au cours de périodes futures, principalement liés à des projets au sein de la BU e-Mobility aux États-Unis pour la vente de la Wallbox et de la BU Energy Storage, principalement en Italie. La diminution est liée à la BU e-Mobility aux États-Unis pour la vente de Wallbox

et à la stabilité des commandes en 2024 par rapport à 2023, qui correspondait à la montée en puissance au démarrage.

- Les revenus différés s'élèvent à 12.345k€ contre 2.940k€ au 31 décembre 2023. L'augmentation est principalement due à la comptabilisation en chiffre d'affaires des produits différés qui généreront des avantages économiques au cours des périodes futures, principalement liés aux projets de la BU e-Mobilité aux États-Unis pour les services relatifs à la vente de Wallbox, de la BU Stockage d'énergie principalement en Italie, en Amérique Latine et au Royaume-Uni et d'Atlante relatifs à l'achèvement du plan de capex d'investissement dans le cadre des projets de CEF.
- Les traitements et salaires des employés s'élèvent à 8.473k€ contre 10.322k€ au 31 décembre 2023. Ce montant comprend les vacances et les provisions MBO.
- Le poste Retenues à la source et cotisations sociales fait référence aux provisions pour les charges sociales différées à payer au titre des avantages sociaux différés.
- Les incitations à court terme comprennent principalement les charges à payer au titre du nouveau plan de rétention pour un montant de 1.775 k€ (voir le paragraphe 5.9).

Dérivés de couverture de flux de trésorerie

Objectif et stratégie de gestion des risques

La BU Stockage d'énergie est confrontée à des risques de change liés à l'achat de batteries en dollars américains, qui diffèrent des monnaies locales. La devise d'achat est le dollar américain, tandis que la devise locale est spécifique à la devise de référence en fonction de l'emplacement de la filiale qui effectue l'achat. Pour atténuer les fluctuations des taux de change et protéger ses actifs et ses marges de vente, NHOA utilise des contrats à terme sur le marché de gré à gré, (OTC) en prenant des positions acheteur sur le dollar américain et des positions vendeur sur les monnaies locales. L'objectif est de parvenir à une couverture totale, en optimisant la marge brute des échanges de batteries dans l'horizon de couverture par défaut.

Objectif de couverture, ratio et identification des éléments de couverture

Le risque couvert est la variabilité des flux de trésorerie attendus en raison des fluctuations des taux de change. La BU Stockage d'énergie utilise une couverture totale avec un ratio de 1:1 entre l'élément de couverture (achats en USD) et l'instrument de couverture (contrats à terme). Ce ratio est basé sur les achats prévus nécessitant un échange de devises, les ventes étant réglées en monnaie locale. Les éléments de couverture sont identifiés par la différence entre les taux au comptant et à terme afin d'éviter l'inefficacité due à la volatilité du marché.

Au 30 juin 2024, il y avait 18 positions liées aux contrats d'achat à terme en USD pour NHOA Energy. Ces positions ont été négociées pour couvrir le risque de change associé aux transactions d'achat de matières premières, avec un règlement prévu entre 2024 et 2025.

Le risque couvert est la variabilité des flux de trésorerie attendus résultant des fluctuations des taux de change. NHOA Energy met en œuvre une couverture totale jusqu'à un ratio de 1:1 entre l'élément couvert (achats en USD) et l'instrument de couverture (contrats à terme). Ce ratio est basé sur les achats prévus nécessitant une conversion de devises, les ventes étant réglées en monnaie locale. Les éléments de couverture sont identifiés par l'écart entre les taux au comptant et les taux à terme pour atténuer l'inefficacité due à la volatilité du marché.

L'impact des instruments de couverture de change sur le bilan - situation financière est représenté comme suit :

30 juin 2024 (montants in k Euro)	Montant notionnel (k€/000)	Valeur comptable (k€/000)	Poste de la situation financière	Variations de la juste valeur de l'instrument de couverture utilisé pour mesurer l'efficacité pour la période	Variations de la juste valeur de l'instrument couvert utilisé pour mesurer l'inefficacité pour la période	Réserve de couverture des flux de trésorerie	Réserve pour coût de couverture
Contrats à terme de change	41.670	(473)	Autres passifs courants	490	-	(490)	17

5.27 Emprunts et autres dettes financières

Les passifs financiers à la fin du premier semestre 2024 s'élèvent à 74.450k€, soit une diminution de 79.457k€ par rapport à fin 2023. Le montant est détaillé comme suit:

Dettes financières au 30/06/2024 (montants en K Euro)	Passif courant	Passif non courant	Total
Ligne de crédit CT - CITIBANK à NHOA SA	18.000	-	18.000
Ligne de crédit CT - Standard Chartered à NHOA SA	25.000	-	25.000
Ligne de crédit MLT - INTESA à ATLANTE SRL	-	3.936	3.936
Emprunts CT - FCA Italy à F2MeS	25.206	-	25.206
Ligne de crédit MLT - Banco Comercial Português (BCP) à ATLANTE INFRA	156	-	156
Ligne de crédit MLT 1 - MILENNIUM BCP à ATLANTE INFRA	150	306	456
Ligne de crédit MLT 2 - MILENNIUM BCP à ATLANTE INFRA	163	632	795
Ligne de crédit MLT 1 - Caixa Geral de Depositos SA à ATLANTE INFRA	30	35	65
Ligne de crédit MLT 2 - Caixa Geral de Depositos SA à ATLANTE INFRA	10	12	22
Ligne de crédit MLT Caixa Económica Montepio Geral SA à ATLANTE INFRA	273	841	1.114
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	68.988	5.762	74.750

Les variations pour chaque poste entre le 31 décembre 2023 et le 30 juin 2024 sont détaillées comme suit:

Dettes financières au 31/12/2023 (montants en K euros)	Court Terme 2023	Long Terme 2023	Encaissement	Sortie de fonds	Adjustment Fair value	Intérêts accrus	Reclasser de Long terme à Court terme	Court Term S1 2024	Long Term S1 2024	TOTAL
Ligne de crédit CT - SOGEN à NHOA SA	32.500	-		(32.500)				-	-	-
Ligne de crédit CT - Citibank à NHOA SA	18.000	-						18.000	-	18.000
Ligne de crédit CT - Standard Chartered à NHOA SA	25.000	-						25.000	-	25.000
Emprunts CT - TCEH à NHOA SA	16.066	-		(16.066)				-	-	-
Emprunts CT - TCEH à NHOA ENERGY SRL	10.040	-		(10.040)				-	-	-
Emprunts CT TCEH à ATLANTE SRL	15.118	-		(15.118)				-	-	-
Ligne de crédit MLT - INTESA à ATLANTE SRL	-	3.926			11			-	3.936	3.936
Emprunts CT - FCA Italy à F2MeS	25.423	-				(217)		25.206	-	25.206
Ligne de crédit MLT - Banco Comercial Português (BCP) à ATLANTE INFRA	165	73		(82)				156	-	156
Ligne de crédit MLT 1 - MILENNIUM BCP à ATLANTE INFRA	149	378		(71)				150	306	456
Ligne de crédit MLT 2 - MILENNIUM BCP à ATLANTE INFRA	161	702		(68)				163	632	795
Ligne de crédit MLT 1 - Caixa Geral de Depositos SA à ATLANTE INFRA	30	50		(15)				30	35	65
Ligne de crédit MLT 2 - Caixa Geral de Depositos SA à ATLANTE INFRA	10	17		(5)				10	12	22
Ligne de crédit MLT - Caixa Económica Montepio Geral SA à ATLANTE INFRA	273	977		(136)				273	841	1.114
Atlante Infra PT option de vente	5.149	-	-	(4.600)	(549)			-	-	-
TOTAL	148.085	6.123	-	(78.702)	(538)	(217)	-	68.988	5.762	74.750

En décembre 2023, NHOA S.A. a remboursé les trois lignes de crédit de la Société Générale accordées en 2019 et 2020 et a conclu un nouvel accord d'un montant de 32,5 millions d'euros avec la Société Générale, avec une date d'échéance au 28 juin 2024, sous la forme d'une facilité de crédit à court terme afin de financer ses besoins en fonds de roulement. NHOA S.A. a entièrement remboursé la facilité de crédit à court terme susmentionnée à son échéance.

Grâce au soutien de TCC, NHOA a approuvé et obtenu une ligne de \$50m avec Citibank en juillet 2021 et a tiré 18m€ au 31 décembre 2023. À partir de juillet 2022, \$30m des \$50m de la ligne de crédit ont été convertis en garantie sur des projets commerciaux en cours d'exécution et transférés de NHOA SA à NHOA Energy Srl.

Au cours de l'année 2022, Atlante a obtenu un prêt de €8m de la part d'Intesa, dans le cadre du programme de cofinancement européen CEF (Connecting Europe Facility) Alternative Fuels Infrastructure Facility d'une valeur de 22,7m€. Le financement est destiné à fournir un soutien partiel à la phase initiale d'un projet plus large (Southern European EV fast-charging network) qui vise à construire le premier réseau de charge V2G ultra-rapide intégré à des systèmes de production et de stockage d'énergie renouvelable. Ce financement est structuré en deux tranches de 4m€. En décembre 2022, Atlante a reçu la première tranche, tandis que la seconde tranche du même montant ne sera versée que sous réserve d'une certification supplémentaire liée à l'achèvement d'au moins 50% du plan d'investissement.

Avec l'acquisition d'Atlante Infra Group Portugal SA, NHOA a recueilli les lignes de crédit suivantes: Banco Comercial Português, S.A. pour un montant de 0,65m€ en mai 2020, de 0,75m€ en mai 2021 et de 1m€ en juin 2022 ; Caixa Geral de Depósitos, S.A. pour un montant de 0,15m€ en juillet 2020 et de 0,05m€ en août 2020 et Caixa Económica Montepio Geral pour un montant de 1,5m€ en juillet 2022.

En février 2023 NHOA SA a reçu 16m€ TCEH afin de financer son besoin en fonds de roulement. En mai 2023, NHOA Energy Srl et Atlante Srl ont reçu respectivement 10 et 15 millions d'euros de TCEH afin de financer leurs besoins en fonds de roulement. En outre, Free2move eSolutions a reçu 17m€ de FCA sous forme de prêt afin de financer ses besoins en fonds de roulement. En février 2024, NHOA S.A. a remboursé 16 millions d'euros à TCEH et en mai 2024, NHOA Energy Srl et Atlante Srl ont remboursé respectivement 10 millions d'euros et 15 millions d'euros à TCEH.

En juin 2023, NHOA a approuvé et sécurisé des lignes de crédit pour 50m signées avec Standard Chartered. A la même date, un tirage de 25m€ a été demandé et accordé afin de financer ses besoins en fonds de roulement.

Le SPA (contrat de vente et d'achat) signé par Atlante en tant qu'acquéreur et Estrela Capital, S.A., Bonera Group - SGPS, S.A., Smartwatt - Energy Services, S.A. en tant que vendeurs concernant l'acquisition de 60% de Kilometer Low Cost Infra S.A. (KLC Infra, désormais Atlante Infra Portugal) comprend une option sur les 40% restant de la société cible.

En 2023, un passif financier d'un montant de €5,15m est comptabilisé au titre de l'option de vente découlant de l'acquisition de 60 % de Kilometer Low Cost Infra S.A. (désormais Atlante Infra Portugal), qui comprend une option sur les 40 % restants de la société détenus par les actionnaires minoritaires. Cela est conforme aux dispositions du paragraphe 23 de l'IAS 32, qui dispose "qu'un contrat imposant à une entité d'acheter ses propres instruments de capitaux propres en contrepartie de trésorerie ou d'un autre actif financier crée un passif financier à hauteur de la valeur actualisée du prix de rachat". Le passif est donc comptabilisé à l'origine à la valeur actualisée du montant du prix de rachat.

Selon l'IAS 32, la participation ne conférant pas de contrôle n'est pas comptabilisée et tout changement ultérieur du passif de rachat serait comptabilisé dans le compte de résultat.

En avril 2024, l'option de vente visant à acquérir les 40% restants de Kilometer Low Cost Infra S.A. (aujourd'hui Atlante Infra Portugal) a été levée pour un prix de 4,6m€.

Covenants

En ce qui concerne les lignes de crédit, seuls les engagements en matière d'information sont énoncés dans les accords respectifs. Le tableau ci-dessous indique toutes les obligations du Groupe:

	Covenants financiers / obligations	Autres Informations
Citibank	<p>Obligations de l'emprunteur</p> <p>La Banque est en droit d'exiger le paiement immédiat de la ligne de crédit, à tout moment et sans limitation, si:</p> <p>(i) Emprunteur ne paie pas les montants dus en vertu de l'Accord;</p> <p>(ii) défaut croisé du groupe lié à l'un des participants à la dette financière du groupe;</p>	N/A

	<p>(iii) défaut croisé du groupe Taiwan Cement Corp lié à l'un des membres de la dette financière du groupe Taiwan Cement Corp;</p> <p>(iv) un membre du groupe ou du groupe Taiwan Cement Corp :</p> <p>A. n'est pas en mesure ou reconnaît ne pas être en mesure de payer ses dettes à leur échéance;</p> <p>B. suspend le paiement de ses dettes;</p> <p>C. en raison de difficultés financières réelles ou envisagées, entame des négociations avec un ou plusieurs créanciers (autres que Citybank Europe PLC);</p> <p>(v) à la fois (cumulativement) (i) la valeur des actifs consolidés de NHOA S.A. est inférieure aux passifs consolidés et (ii) le soutien de la société mère Taiwan Cement Corp n'est pas ou plus jugé satisfaisant par la Banque;</p> <p>(vi) un moratoire est déclaré à l'égard de toute dette d'un membre du groupe;</p> <p>(vii) Changement de contrôle (c'est-à-dire que Taiwan Cement Corp cesse de détenir au moins 50,1 % des actions, des droits de vote ou des intérêts dans le capital social de NHOA S.A. ou cesse d'avoir le pouvoir d'élire la majorité des membres du conseil d'administration de NHOA S.A.).</p>	
Intesa San Paolo	Obligations de l'emprunteur :	N/A

	<p>(i) transmettre à la Banque les états financiers annuels dans un délai de 30 jours à compter de l'approbation correspondante ;</p> <p>(ii) communiquer immédiatement à la Banque, en cas de demande, les déclarations, documents et faits susceptibles d'avoir une incidence notable sur la valeur de son patrimoine ;</p> <p>(iii) notifier à la Banque toutes les transformations d'ordre juridique, administratif ou technique concernant la situation patrimoniale, économique ou financière de l'Emprunteur ou pouvant avoir un effet préjudiciable sur sa capacité opérationnelle ;</p> <p>(iv) détenir un compte bancaire au nom de l'Emprunteur auprès d'une agence de la Banque pour le paiement des échéances financières ; et</p> <p>(v) ne pas abandonner, suspendre, exécuter de manière non conforme le programme financé et ne pas utiliser la ligne de crédit à cette fin. Si l'Emprunteur ne respecte pas l'un des engagements énoncés aux paragraphes (i) à (v), la Banque est en droit de mettre un terme à l'Accord ou de s'en retirer.</p>	
<p>Standard Chartered</p>	<p>Obligations de l'emprunteur :</p> <p>(i) Respect de toutes les lois et autorisations</p> <p>(ii) pari passu</p> <p>(iii) Clause de sûreté négative</p>	<p>Obligations supplémentaires :</p> <p>(i) assurance complémentaire ;</p> <p>(ii) états financiers ;</p> <p>(iii) chaque Emprunteur doit informer la Banque sans délai dès qu'il a connaissance de la survenance des faits suivants :</p> <p>1. informations et engagements (c'est-à-dire que toute (i) déclaration, garantie, engagement ou affirmation faite ou réputée faite, ou (ii) information fournie par un débiteur à la banque est</p>

		<p>raisonnablement susceptible d'être incorrecte ou trompeuse);</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. les cessions 3. les fusions 4. les acquisitions; 5. changement d'activité et de gouvernance; et 6. effet négatif important; <p>(iv) la fourniture d'autres services; et (v) l'assurance</p>
Banco Comercial Portugues	<p>Obligations de l'emprunteur :</p> <p>(i) Clause de défaut croisé : tout manquement aux obligations pécuniaires devant l'administration fiscale, la sécurité sociale, les salariés et les autres établissements de crédit donne à Banco Comercial Português, S.A. le droit de mettre un terme à l'accord. Si la société fait l'objet d'un processus de fusion ou de scission sans le consentement de Banco Comercial Português, S.A., cette dernière a le droit de mettre un terme à l'accord.</p> <p>(ii) Changement de contrôle : toute modification de la structure de l'actionariat de la société doit obtenir l'accord de la Banque, sous peine de mettre un terme à l'accord.</p> <p>(iii) Garanties / sûretés : Un billet à ordre en blanc souscrit par la société. Garantie émise par le Fonds européen d'investissement. Contrat à ordre de nantissement commercial et procuration irrévocable émis par la société.</p>	<p>Obligations supplémentaires :</p> <p>(i) La Banque peut augmenter le taux d'intérêt, à savoir le spread (i) si l'entreprise ne respecte pas une obligation pécuniaire envers la Banque concernant un autre accord, ou (ii) si l'entreprise ne respecte pas une obligation pécuniaire envers d'autres établissements de crédit.</p> <p>(ii) Clause de gage négatif : l'entreprise n'est pas autorisée à vendre, louer, céder, grever ou garantir les actifs qu'elle pourrait avoir, sans le consentement de la Banque, sous peine de rupture anticipée de l'accord.</p> <p>(iii) Clause pari passu : l'entreprise est tenue d'accorder aux obligations découlant de la présente convention un traitement égal à celui des autres créanciers, sous peine de rupture anticipée de la accord.</p>
Caixa Geral de Depósitos, SA	<p>Obligations de l'emprunteur :</p> <p>(i) Clause de défaut croisé : tout manquement aux obligations découlant d'un autre accord conclu avec cette Banque ou une autre entité ayant une relation de groupe avec Caixa Geral de Depósitos, S.A., ou avec une autre institution financière, ou liées à des obligations fiscales, de sécurité sociale et de salariés, donne à Caixa Geral de Depósitos, S.A. le droit de mettre un terme à l'accord.</p> <p>(ii) Changement de contrôle : Toute modification de la structure de l'actionariat de la société doit être approuvée par la Banque, sous peine de mettre un terme à l'accord.</p> <p>(iii) Garanties et sûretés : Un billet à ordre en blanc souscrit par l'entreprise. Garantie bancaire</p>	<p>Obligations supplémentaires :</p> <p>(i) Clause de gage négatif : la société n'est pas autorisée à vendre, louer, céder, grever ou garantir les actifs immobiliers qu'elle pourrait détenir, sans le consentement de la Banque, sous peine de rupture anticipée de l'accord.</p> <p>(ii) Clause pari passu : l'entreprise est tenue d'accorder aux obligations découlant du présent accord un traitement égal à celui des autres créanciers, sous peine de rupture anticipée de l'accord.</p>

	autonome à première demande émise par Norgarante - Sociedade de Garantia Mútua, S.A. pour 90 % du montant de la dette.	
Caixa Económica Portuguesa	<p>Obligations de l'emprunteur :</p> <p>(i) Clause de défaut croisé : tout manquement aux obligations vis-à-vis de la sécurité sociale, des autorités fiscales et de tout autre tiers donne à Caixa Económica Montepio Geral, S.A. le droit de mettre un terme à l'accord.</p> <p>(ii) Changement de contrôle : Toute modification de la structure de l'actionariat de la société doit être approuvée par la Banque, sous peine de rupture de l'accord.</p> <p>(iii) Garanties / Sécurité : Un billet à ordre en blanc souscrit par la société. Garantie émise par le Fonds européen d'investissement à hauteur de 70 % du montant prêté.</p>	N/A

5.28 Endettement financier net

L'amélioration remarquable de la position financière nette de 96.405k€ au cours de l'exercice 2023 est due à la réussite de l'augmentation de capital avec droits de souscription préférentiels des actionnaires.

La diminution de 45.721k€ entre le 30 juin 2024 et le 31 décembre 2023 est principalement due à l'absorption de l'augmentation des actifs corporels, en particulier l'augmentation de la BU Atlante.

La trésorerie au 30 juin 2024, représentée par des actifs liquides, s'élève à 118.860k€ contre 238.091k€ à la fin de l'année 2023.

ENDETTEMENT FINANCIER NET (montants en K Euro)	NOTES	30/06/2024	31/12/2023	30/06/2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.21	118.860	238.901	55.550
<i>Avoirs en banque et en caisse</i>		<i>118.860</i>	<i>238.901</i>	<i>55.550</i>
Actifs financiers courants*	5.20	10.112	10.016	9.714
<i>Placements de trésorerie</i>		<i>10.112</i>	<i>10.016</i>	<i>9.714</i>
Current financial liabilities	5.27	(68.988)	(142.936)	(135.776)
<i>Dette bancaire courants</i>		<i>(68.206)</i>	<i>(142.148)</i>	<i>(134.992)</i>
<i>Partie courante de la dette non courante</i>		<i>(782)</i>	<i>(788)</i>	<i>(784)</i>
Dette financière courante		59.984	105.981	(70.511)
Actifs financiers non courants	5.16	706	791	644
<i>Dépôts de garantie</i>		<i>706</i>	<i>791</i>	<i>644</i>
Passifs financiers non courants	5.27	(5.762)	(6.123)	(5.954)
<i>Dette bancaire non courante</i>		<i>(5.762)</i>	<i>(6.123)</i>	<i>(5.954)</i>
Dettes financières non courantes		(5.056)	(5.332)	(5.309)
ENDETTEMENT FINANCIER NET		54.928	100.649	(75.821)

(*) 3.273k€ de garanties en espèces au 30/06/2024 avec une échéance inférieure à un an, inclus dans les actifs financiers courants (voir paragraphe 5.20) et non dans la position financière nette.

(**) 13.001k€ de garanties en espèces au 30/06/2024 avec une échéance supérieure à un an, inclus dans les actifs financiers non courants (voir paragraphe 5.16) et non dans la position financière nette.

5.29 Informations relatives aux parties liées

5.29.1. Opérations intragroupe

En tant que société mère du groupe, NHOA S.A., peut, le cas échéant, conclure des opérations financières avec les filiales du Groupe NHOA.

En 2016, les Sociétés du Groupe NHOA ont conclu un accord de partage des coûts basé sur une répartition directe des coûts liés aux fonctions support. La réaffectation des coûts résultant de la politique de prix de transfert a été effectuée dans le respect des conditions du marché et des réglementations française et italienne. Les fonctions centrales attribuées aux différentes Sociétés du Groupe NHOA sont affectées à des centres de coûts spécifiques et peuvent être supportées par NHOA S.A. ou par ses filiales. Dans ce dernier cas, la part des fonctions support supportées par les filiales est d'abord refacturée à NHOA S.A. sans marge et allouée aux centres de coûts spécifiques à inclure dans le coût total des fonctions communes.

À partir de 2023, suite à la réorganisation du Groupe, toutes les fonctions de soutien ont été réaffectées à NHOA Corporate, une nouvelle société détenue directement par NHOA S.A., qui fournit des services à toutes les unités commerciales de NHOA.

Le coût total des fonctions partagées est ensuite réparti entre les sociétés du groupe NHOA dans le cadre d'accords de service et d'accords de partage des coûts, selon des critères cohérents et homogènes, aux conditions du marché. Les critères d'attribution choisis sont objectifs et mesurables. Les clés de répartition sont appliquées uniformément à toutes les entités et permettent la corrélation des coûts et des revenus attribués.

Le 16 avril 2020, dans le cadre du projet de recherche portant sur l'étude de la technologie V2G au sein de l'aire de stationnement nommée « Drosso » située au sein de l'usine de FCA à Turin (« Projet Drosso »), la Société et NHOA Energy ont conclu un accord-cadre pour la fourniture de services d'ingénierie et de gestion des projets en vue de la réalisation du système V2G aux taux convenus dans le cadre de cet accord-cadre. La valeur du contrat est de 1.03 k€.

En décembre 2023 :

- NHOA S.A. a procédé à une augmentation de capital dans NHOA Energy pour un montant total de 55.000k€.
- NHOA S.A. a procédé à une augmentation de capital dans NHOA Corporate pour un montant total de 191.000k€ (22 décembre 2023 et 29 décembre 2023) dont 55.000 k€ par compensation avec les crédits correspondants.
- NHOA SA a accordé une facilité de prêt à NHOA Corporate pour un montant de 90.000k€ pour un an et au 31 décembre 2023, 58.399k€ ont été tirés.

En juin 2024 :

- NHOA SA a reçu un remboursement partiel anticipé de 17.500k€ de la part de NHOA Corporate, dans le cadre d'un prêt de 90.000k€. Au cours du premier semestre 2024, le montant total tiré était de 7.100k€, le solde du prêt est donc de 48.000k€.

5.29.2. Principales conventions conclues avec les parties liées

Les parties liées à NHOA S.A. comprennent notamment les actionnaires de la Société, ses filiales consolidées et non consolidées, les sociétés sous contrôle conjoint, les sociétés liées et entités sur lesquelles les différents Administrateurs du Groupe NHOA exercent au moins une influence notable.

De même, M. Carlalberto Guglielminotti (Directeur Général et membre du Conseil d'Administration de NHOA S.A.) a signé un contrat de travail avec NHOA Corporate le 15 novembre 2023 et M. Giuseppe Artizzu (membre du Conseil d'Administration de NHOA S.A., Directeur Général de NHOA Energy et chef de la BU Energy Storage) a signé un contrat de direction avec NHOA Energy le 14 mars 2017.

Le Groupe effectue des transactions avec des parties liées dans des conditions de concurrence normale.

Les principales opérations avec les parties liées sont effectuées avec TCC, actionnaire majoritaire de la société.

Accord avec TCC

Le 25 mars 2022, NHOA Energy et TCC ont conclu un contrat pour la fourniture d'un système de stockage par batterie de 7,2 MVA/22,3 MWh pour la phase 2 de Hoping Plant, à Taïwan, pour un montant de 4.000k\$. TCC a libéré une option le 13 avril 2022 pour la fourniture supplémentaire pour un prix de 2.450k\$.

Accord de licence

Le 25 septembre 2023, la Société et TCC ont signé un accord de licence définissant les termes et conditions d'une licence permettant à TCC d'exploiter les marques verbales et figuratives "NHOA" détenues par la Société à Taïwan et en Chine et la marque verbale "NHOA" détenue par la Société en Chine au regard du développement des activités de TCC, dans les activités du Groupe NHOA (Energy Storage, e-Mobility et EV Fastcharging Network). La société a accordé l'utilisation des marques à TCC pour trois ans à compter de la date de signature, sur la base (i) d'une exclusivité à l'égard d'autres tiers et (ii) d'une licence non transférable. Les marques seront exclusivement utilisées et exploitées avec le suffixe "TCC" pour créer et utiliser le signe suivant "NHOA.TCC". L'accord de licence a été analysé par le Comité d'Indépendance, qui a exprimé une opinion positive à sa conclusion.

Accord avec TCC Energy Storage Technologie Corporation

Le 14 octobre 2021, TCC Energy Storage Technology Corporation (une filiale de TCC) a émis un bon de commande pour NHOA Energy pour la fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie (BESS) de 43,2 MVA / 87,5 MWh de capacité utilisable et 107,3 MWh de capacité installée qui sera construit sur le site de TCC à SuAo, Taïwan. Le montant du bon de commande est de 29.415k. USD. Le 11 octobre 2022, TCC Energy Storage Technologie Corporation a attribué et transféré tous les droits et les obligations découlant de ce contrat à TCC Yingde Cement Co. LTD.

Le 1er décembre 2022, NHOA Energy et TCC Energy Storage Technology Corporation ont conclu un contrat pour l'ingénierie, la conception, la fabrication, l'approvisionnement, la fourniture, le transport, les tests et la mise en service d'un système de stockage d'énergie par batterie de 43,2 MW AC / 123,6 MWh DC dans l'usine TCC SuAo, située dans le canton de SuAo, dans le comté de Yilan, à Taïwan. La valeur du contrat s'élève à 43.832k. USD.

Accord avec TCC Yingde Cement Co. LTD

Le 11 Octobre 2022, TCC Yingde Cement Co. LTD, une société de droit chinois, a accepté le transfert du contrat de la part de TCC Energy Storage Technology Corporation pour la fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie (BESS) de 43.2 MVA / 87.5 MWh en capacité utile et de 107.3 MWh de capacité Installée à construire sur le site de TCC à Yingde, de la Province du Guangdong en Chine. La valeur du contrat s'élève à 25.057k USD.

Accord avec F2MeSolutions, NHOA Energy et FCA

Le 15 octobre 2021, F2MeSolutions, NHOA Energy et FCA Italy SpA ont signé un protocole d'accord contraignant par lequel ils ont convenu les termes, les conditions et les objectifs clés du projet Atlante qui seront reflétés dans un accord de coopération définitif ainsi que sur les modifications conséquentes à apporter à l'accord d'investissement et d'actionnaires signé entre NHOA Energy NHOA S.A. et FCA Italy S.p.A. le 15 janvier 2021 concernant la création de F2MeSolutions.

Accord avec FCA

Le 11 janvier 2022, FCA Italy SpA a accordé à F2MeS une facilité de crédit de 2.500k€ pour 3 mois renouvelables. En juin 2024, le montant total était tiré.

Le 20 juillet 2022, FCA Italy SpA a accordé à F2MeS une facilité de crédit de 2.500k€ pour 3 mois renouvelables. En juin 2024, le montant total était tiré.

Le 16 novembre 2022, FCA Italy SpA a accordé à F2MeS une facilité de crédit de 2.500k€ pour 3 mois renouvelables. En juin 2024, le montant total était tiré.

Au cours du premier semestre 2023, FCA Italy SpA a accordé à Free2Move des facilités de crédit d'un montant de 5.000k€ pour un an et de 5.000k€ pour trois mois renouvelables. Au 30 juin 2024, le montant total était tiré.

Au cours du second semestre 2023, FCA Italy SpA a accordé à Free2Move des facilités de crédit d'un montant de 7.000k€ pour trois mois renouvelables. Au 30 juin 2024, le montant total était tiré.

Accord avec Taiwan Cement Europe Holdings B.V.

En 2023 :

- (i) TCEH a accordé des prêts à NHOA Energy Srl pour un montant de 10.000k€ pour une durée d'un an. En mai 2024, NHOA Energy srl a entièrement remboursé le prêt de 10.000k€.
- (ii) TCEH a accordé des prêts à Atlante Srl pour un montant de 15.000k€ pour une durée d'un an. En mai 2024, Atlante srl a entièrement remboursé le prêt de 15.000k€.
- (iii) TCEH a accordé des prêts à NHOA SA pour un montant de 16.000k€ pour une durée d'un an. En février 2024, NHOA SA a entièrement remboursé le prêt de 16.000k€.

5.30 Engagements liés aux opérations de financement et autres engagements hors bilan

Le montant de l'engagement hors bilan concernant le Groupe est égal à 156.051k€ et concerne les garanties émises par des banques et certaines d'entre elles sont assorties d'une garantie en espèces, comme indiqué ci-dessous :

- 3.273k€ garantie en espèces au 30 juin 2024, échéance à moins d'un an, se référer au paragraphe 5.20
- 13.001k€ garantie en espèces au 30 juin 2024, échéance à plus d'un an, se référer au paragraphe 5.16

5.31 Événements postérieurs à la clôture

- **Atlante et la banque des territoires** : 40 millions d'euros pour accélérer le déploiement de la recharge rapide et l'e-mobilité en France : le 2 juillet 2024, Atlante France et la Banque des Territoires se sont associés pour créer une société commune destinée à déployer et exploiter plus de 500 bornes de recharge rapide pour véhicules électriques posant ainsi une nouvelle brique pour développer un réseau de recharge généralisé sur l'ensemble du territoire français.
- **NHOA a publié ses prévisions consolidées révisées**: Le 5 juillet 2024, NHOA S.A. a annoncé la révision à la baisse de ses objectifs consolidés de chiffre d'affaires et d'EBITDA pour 2025 ainsi que ses perspectives pour 2030, tels qu'ils figuraient dans son Document d'Enregistrement Universel 2023 (chapitre 11) et tels qu'annoncés lors du Capital Markets Day du 2023. Cette révision à la baisse des prévisions de la Société découle de récents développements défavorables tant sur le marché des véhicules électriques (« VE ») que sur celui du stockage d'énergie, qui ont remis en cause les hypothèses sous-jacentes (« Hypothèses 2023 ») aux prévisions publiées lors du Capital Markets Day 2023 et reflétées dans le Document d'Enregistrement Universel 2023 (« Prévision 2023 »). Plus précisément:
 - (iii) Sur le marché de la mobilité électrique, la croissance des ventes de véhicules électriques a considérablement ralenti par rapport aux prévisions retenues lors du Capital Markets Day 2023.
 - (iv) Sur le marché du stockage d'énergie, au cours des 6 à 9 derniers mois, l'offre excédentaire soudaine de batteries (qui représentent normalement 60 à 70 % des coûts des projets) en provenance de Chine a entraîné une réduction de la valeur nominale des contrats, les clients s'attendant raisonnablement à ce que NHOA Energy et ses concurrents répercutent la baisse des prix des batteries sur eux. En outre, le risque de contrepartie a augmenté du côté des fournisseurs en raison de la forte compression des marges pour les fabricants de batteries, et NHOA Energy a donc été plus sélective dans les opportunités commerciales qu'elle poursuit. Cela conduit à prévoir un retard d'environ deux ans dans la réalisation des objectifs financiers à moyen terme publiés lors du Capital Markets Day 2023, en raison d'une perspective à court terme plus prudente jusqu'à ce que le marché se rééquilibre.

- **Changement d'actionariat:** entre le 30 juin 2024 et la date de publication du présent document, la Société a été notifiée :
 - le 10 juillet 2024, que TCC avait franchi à la hausse, le 8 juillet 2024, par l'intermédiaire de sa filiale indirecte Taiwan Cement Europe Holdings B.V., le seuil légal de 90 % des actions et des droits de vote de la Société.

Aucun autre événement ultérieur n'a été enregistré au moment de la publication du présent document.

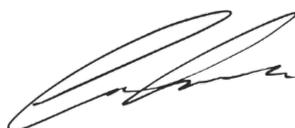
5.32 Table de concordance

Exigences de l'AMF sur le Rapport Financier Semestriel (art. 222-4 et 222-6 Règlement T Général AMF)	Chapitre
Des comptes condensés ou complets se rapportant au semestre écoulé, présentés, le cas échéant, sous forme consolidée, sont établis soit en application de la norme IAS 34, soit conformément à l'article 222-5	2
Un rapport de gestion intermédiaire qui : - indique les événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes intermédiaires. - comporte une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.	1-3
- indiquent, comme principales transactions entre parties liées (i) les transactions entre parties liées qui ont eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice en cours et ont influé significativement sur la situation financière ou les résultats de l'émetteur au cours de cette période; (ii) toute modification affectant les transactions entre parties liées décrites dans le dernier rapport annuel qui pourrait influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de l'émetteur durant les six premiers mois de l'exercice en cours.	
Une déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier semestriel, clairement identifiées par leurs noms et fonctions, attestant qu'à leur connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, ou de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6	
Le rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes précités. Lorsque les dispositions légales qui sont applicables à l'émetteur n'exigent pas que les comptes semestriels fassent l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes, l'émetteur le mentionne dans son rapport	

6. Certification par la personne responsable

Je déclare par la présente que, à ma connaissance, les états financiers résumés portant sur le semestre clos le 30 juin 2024, ont été préparés conformément aux principes et normes comptables applicables et donnent une image sincère et exacte des actifs, de la situation financière et de profits de la société et des personnes morales figurant dans le champ d'application de la consolidation du groupe, et que le premier rapport de gestion semestriel inclut une image sincère de principaux événements survenus au cours des 6 premiers mois de l'exercice fiscal, de leur impact sur la situation financière, et des principales transactions intervenues avec les parties liées et, outre une description des principaux risques et incertitudes pour les 6 mois à venir sur l'exercice fiscal.

Paris, le 25 juillet 2024



Carlalberto Guglielminotti

Directeur général